



**HAL**  
open science

## **Diagnostic Social & Inclusive Business - Maroc**

Tony Bernard, Adodo Nestor Kouami, Ignace Bikoula, Khalid Ennda

► **To cite this version:**

Tony Bernard, Adodo Nestor Kouami, Ignace Bikoula, Khalid Ennda. Diagnostic Social & Inclusive Business - Maroc. Mouvement des entrepreneurs sociaux. 2020. <hal-04936466>

**HAL Id: hal-04936466**

**<https://hal.science/hal-04936466v1>**

Submitted on 8 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved



# DIAGNOSTIC SOCIAL & INCLUSIVE BUSINESS

## MAROC



MOUVEMENT DES  
ENTREPRENEURS  
SOCIAUX

Un projet financé par





# DIAGNOSTIC

## SOCIAL & INCLUSIVE BUSINESS



MOUVEMENT DES  
ENTREPRENEURS  
SOCIAUX

Un projet financé par



# SOMMAIRE

<b>A propos du Mouvement des Entrepreneurs Sociaux (MOUVES)</b>	<b>5</b>
<b>Résumé exécutif</b>	<b>6</b>
Un diagnostic global	6
Déroulement de la mission	7
Equipe	8
Collecte de données	9
Quelle place pour les entreprises sociales et inclusives ?	10
<b>I DEPLOIEMENT DU SOCIAL &amp; INCLUSIVE BUSINESS</b>	<b>13</b>
<b>A) Contexte d'émergence</b>	<b>14</b>
<b>B) Principaux défis actuels</b>	<b>16</b>
1. Quelques défis sociaux liés à l'inclusion	16
2. L'emploi et l'entrepreneuriat des femmes	18
3. Le poids du secteur informel	18
<b>II ACTEURS &amp; DYNAMIQUES DE L'ECOSYSTEME</b>	<b>21</b>
<b>A) Financements et investissements</b>	<b>22</b>
1. Les tendances globales	22
2. Les tendances au Maroc	27
3. Les acteurs	29
4. Pratiques & perspectives	39
<b>B) Dispositifs d'accompagnement</b>	<b>44</b>
1. Structures d'accompagnement	44
1.1 Les tendances	44
1.2 Les acteurs	47
1.3 Pratiques & perspectives	58
2. Structures de formation : analyse & acteurs	63
<b>C) Programmes, projets et actions de développement</b>	<b>67</b>
1 Programmes et projets de l'aide publique au développement : analyse et interprétation	67
2 Programmes, projets, et actions des entreprises et fondations : analyse et interprétation	77
<b>III IDENTITE DES ENTREPRISES</b>	<b>95</b>
<b>A) Entreprises sociales et inclusives au Maroc</b>	<b>96</b>
1. Définitions nationales	96
2. Typologie des entreprises sociales et inclusives	99
3. Profil des entreprises sociales et inclusives	100
4. Modèle & organisation de l'environnement	104
<b>B) Les autres entreprises ayant des activités inclusives</b>	<b>108</b>
<b>IV CADRES INSTITUTIONNELS, POLITIQUES ET JURIDIQUES</b>	<b>115</b>
<b>A) Volontés politiques et promotion du secteur</b>	<b>116</b>
<b>B) Institutionnalisation du secteur : acteurs publics et dialogue</b>	<b>119</b>
<b>C) Politiques publiques</b>	<b>125</b>
<b>D) Cadres juridiques</b>	<b>131</b>
<b>E) Etat des lieux des incitations nationales</b>	<b>133</b>
1. Marchés publics, investissement et fiscalité	133
2. Fonds publics nationaux	136
<b>Bibliographie</b>	<b>139</b>
<b>Acronymes</b>	<b>142</b>

# A PROPOS DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX (MOUVES)

## Le MOUVES, la plateforme française de plaidoyer pour l'entrepreneuriat à impact social et écologique

Créé il y a 10 ans, le MOUVES est le Mouvement français des entrepreneurs à impact social et écologique, **engagés pour faire progresser la part de l'entrepreneuriat social dans l'économie et accélérer la transition sociale et écologique des entreprises.** Il est aussi un acteur important de la **promotion de l'impact investing** en France.

Le MOUVES fédère plus de **1000 entrepreneurs sociaux** dans toutes les régions de France, pour faire bouger les lignes, **porter de nouveaux modèles inclusifs, et développer des innovations sociales et environnementales** en France et à l'international.

Depuis 2018, le MOUVES est également à l'**initiative du collectif d'entreprises et réseaux engagés « #noussoyonsdemain » qui représentent plus de 3 millions d'emplois**, et de l'organisation annuelle des **Universités d'été de l'Economie de demain** dont la première édition 2019 fut un succès : 1500 participants, 150 speakers, et des personnalités politiques et économiques.

Le MOUVES est également investi aux côtés de ses homologues européens pour une **économie plus inclusive et des politiques propices au développement d'entreprises à impact à l'échelle européenne.** A ce titre, il travaille sur plusieurs dossiers, notamment liés à l'adoption du Fonds social européen plus (FSE+).

**Membre de l'Alliance internationale Pact for Impact, le MOUVES s'engage désormais en Afrique,** avec ce projet dédié au Social & Inclusive Business, soutenu par l'Agence Française de Développement, et s'inscrit ainsi dans une **dynamique globale des grandes entreprises à impact françaises**, parmi lesquelles, des **membres fondateurs du MOUVES**, pour accompagner les entrepreneurs africains et développer les écosystèmes « Social & Inclusive Business » en Afrique : Groupe SOS, INCO, VitamineT, Makesense, Simplon.co, ScaleChanger, Babyloan, Investisseurs & Partenaires, etc.

L'objectif du MOUVES dans cette **Mission de Diagnostic du Social & Inclusive Business de 16 pays d'Afrique** est de :

- ⊙ **Faire bénéficier de ses savoir-faire acquis depuis 10 ans**
- ⊙ **Transmettre ses outils aux acteurs de chaque pays**
- ⊙ **Aider les entrepreneurs à se structurer en communautés**
- ⊙ **Accompagner l'émergence d'un autre modèle d'entreprendre**

# UN DIAGNOSTIC DE 16 PAYS AFRICAINS

## LE DIAGNOSTIC, C'EST :

**16** Cartographies | **1** Bilan de maturité | **10** Plans d'action

## OBJECTIF

Structurer un plaidoyer et un écosystème favorable au développement des entreprises sociales et inclusives.

## MOYENS

- ⊕ Emergence de communautés d'entrepreneurs sociaux
- ⊕ Développement d'une offre d'accompagnement à l'entrepreneuriat social et inclusif
- ⊕ Renforcement des cadres juridiques, politiques et institutionnels

## PAYS



Afrique du sud



Algérie



Bénin



Burkina Faso



Cameroun



Côte d'Ivoire



Ghana



Kenya



Nigéria



Ouganda



Mali



Maroc



Rwanda



Sénégal



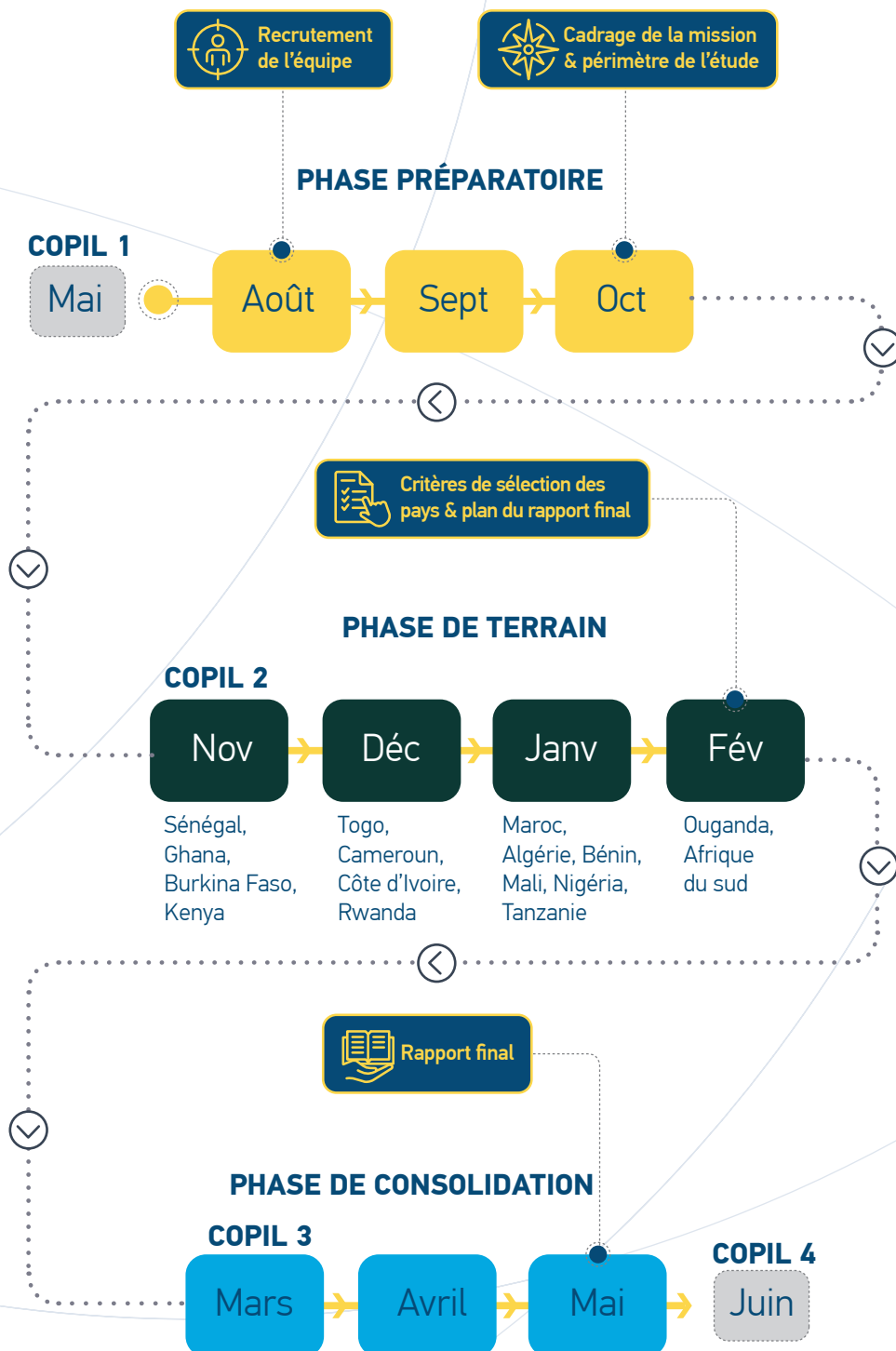
Tanzanie



Togo



# DÉROULEMENT DE LA MISSION



Chaque mission est d'une durée de 1 mois par pays



# L'ÉQUIPE

De la Mission Social  
& Inclusive Business

**Tony BERNARD**  
Directeur du Plaidoyer  
International



## L'équipe permanente



**Flora Phiona TUMWEBAZE**  
Ouganda  
Entrepreneuriat des femmes



**Meriem BENSLAMA**  
Algérie  
Social Business



**Lana LOVASIC**  
Afrique du sud  
Accompagnement des entreprises  
sociales



**Nestor KOUAMI**  
Sénégal, Togo, Bénin  
Cartographies & statistiques



**Gildas BAGNE**  
Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria  
Inclusive Business



**Khalid ENNDA**  
Maroc  
Incubateurs & autonomisation  
des jeunes



**Eric GAKUBA**  
Kenya, Rwanda, Tanzanie  
Social Business & développement  
durable



**Luc NGOUE MBAHA**  
Mali, Cameroun, Burkina Faso  
Economie sociale et solidaire  
Co-operative Development

## L'équipe d'experts



**Elodie HANFF**  
Experte incubateurs  
Afrique



**Abraham HAGOS**  
Expert Juriste



**Olivier BOSSA**  
Expert financement des  
entreprises à impact



**Jeremy Ranjatoelina**  
Expert Social Business &  
RSE Grands groupes



**Ignace BIKOULA**  
Expert macroéconomie



# COLLECTE DE DONNEES

## > Dans les 16 pays



## > Au Maroc

- 64** Entreprises sociales et inclusives et entrepreneurs recensés et analysés, 15 ont fait l'objet de nos interviews : VEAT SARL, IDYR, PIMO, Moroccan Magic, MIRATH, LAMAMY, GIE Sanad Lkheir, Association Moustaqbal, Coopérative Tafargoute, Legoys, Hygiene Pro, Ecodome Maroc, CityFarmers, ASSALA.
- 10** Financeurs et investisseurs recensés et analysés, 7 ont fait l'objet de nos interviews : Maroc PME, ; Caisse Centrale de Garantie, Réseau Entreprendre Maroc, Al Amana, Crédit Agricole du Maroc, FIATOPE, AFRIKWITY
- 11** Structures d'accompagnement recensées et analysées, 9 ont fait l'objet de nos interviews : INCO Scholar, MCISE (Moroccan Center for Innovation and Social Entrepreneurship), Impact Lab, Fikra, LaFactory, Coopérative des Entrepreneurs Solidaires El Jadida, Enactus, Cluster Solaire, Espace Bidaya
- 6** Représentants de structures publiques en charge du Social & Inclusive Business ont été interviewés : Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie solidaire et le Secrétariat d'État chargé de l'artisanat et de l'économie sociale, Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'égalité et du Développement social, Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique (MICE), Agence de Développement Social (ADS), Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT)
- 2** Réseaux rencontrés et interviewés : MCISE (Moroccan Center for Innovation and Social Entrepreneurship), Espace Marocain de l'Economie Sociale Solidaire et Environnementale (EMESSE)
- 5** Structures de formation identifiées et analysées : MCISE (Moroccan Center for Innovation and Social Entrepreneurship), ESSEC Afrique, INCO Scholar, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'université Hassan II de Casablanca, EM Lyon Campus Casablanca
- 2** Focus groups réunissant 10 acteurs de l'écosystème : 2 financeurs/investisseurs, 2 entreprises sociales et inclusives, 4 structures d'accompagnement, 2 réseaux

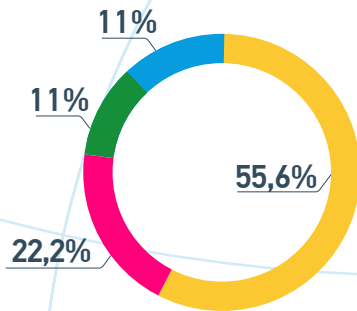
# QUELLE PLACE ? POUR LES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES



## FINANCEURS

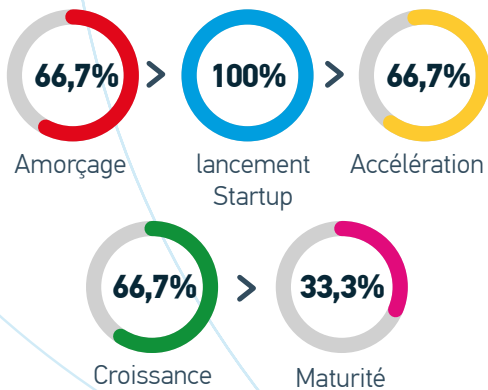


### Profil



- Administrateurs de fonds (Investisseurs d'impact, investisseurs de capital-risque, investisseurs de capital patient)
- Entreprise Privée (initiatives de développement d'entreprises)
- Banque ou institution financière privée (commerciale, d'investissement, assurance)
- Fondation

### Cibles



Volume des investissements à impact (GIIN données 2015) : **Faible**

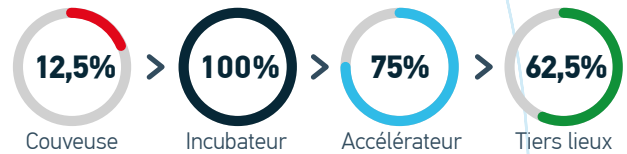
## FORMATIONS



## STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

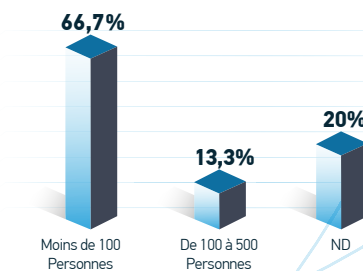


### Profil



## ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES

### Bénéficiaires par entreprise



Densité des MPME dans le pays **FORT**  
**39,21000/Habitant<sup>1</sup>**

Poids du secteur informel **FAIBLE**  
**entre 20 et 30% PIB<sup>2</sup>**

Nombre de coopératives dans le pays  
**20.000<sup>3</sup>**

1. <https://data.worldbank.org/> & World Bank Group, SME Finance Forum & IFC, MSME FINANCE GAP: Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets, 2017  
2. V. <https://www.jeuneafrique.com/51348/economie/maroc-leconomie-informelle-evaluee-a-170-milliards-de-dirhams/>  
3. V. <https://lematin.ma/journal/-/20000/2018cooperatives-recensees-niveau-national-dont-2600-gerees-femmes/301184.html>

## CADRE POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE



### 1 MINISTÈRE CONSACRÉ

le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie solidaire avec sa Direction de l'Économie Sociale et Solidaire

#### & 3 AUTRES MINISTÈRES IMPLIQUÉS :

Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'égalité et du Développement social, Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement durable avec son Secrétariat d'État chargé du développement durable, le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique



### 4 RÉSEAUX RECENSÉS



le Centre Marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat social (MCISE) qui mène un travail de plaidoyer important la Commission Entrepreneuriat Social de la Confédération Générale des Employeurs du Maroc (supprimée au 1er trimestre 2020 suite aux élections et au changement de direction).

« Maroc Impact » créé par l'ancienne directrice de la Commission Entrepreneuriat Social de la CGEM a pour ambition de devenir un autre réseau au Maroc.



l'Espace Marocain de l'Économie Sociale, Solidaire et Environnementale, plus traditionnel.



### UNE DÉFINITION INSTITUTIONNELLE

retenue dans des documents officiels d'acteurs étatiques : le Conseil Economique, Social et Environnemental, et au sein du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie solidaire

#### DES DÉFINITIONS ÉTABLIES AU SEIN D'ACTEURS NON ÉTATIQUES :

Le MCISE (en collaboration avec le British Council), la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), l'Initiative « Maroc Impact », l'Institut Innovation et Entrepreneuriat Social.

## PROGRAMMES

### Coopération internationale



### UNE FORTE PROMOTION DU SECTEUR

- Une communication officielle de l'Etat à travers les « Assises de l'économie sociale et solidaire » et une stratégie de communication de l'ESS qui accompagne des projets pilotes dans trois régions : Souss-Massa, l'Oriental et Casablanca-Settat
- De nombreux événements : Salon national de l'économie sociale et solidaire organisé par le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale, le Sommet Marocain de l'entrepreneuriat social organisé par le MCISE en décembre 2018



### UNE FEUILLE DE ROUTE ET UNE POLITIQUE PUBLIQUE CONSACRÉES

La « Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020 » ; les « Plans de Développement Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (PDRESS) »



### UNE LOI-CADRE DÉDIÉE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) EN COURS D'ÉLABORATION

- Une définition légale de l'entreprise sociale.
- L'instauration d'un registre central et de registres régionaux des organisations de l'ESS.
- L'association des entreprises sociales et organisations de l'économie sociale et solidaire à l'élaboration des politiques publiques clés.
- La précision du rôle du gouvernement et des conseils territoriaux dans la promotion et le développement de l'ESS (mise en place d'un fonds de développement des activités des organisations de l'ESS, l'observation statistique de l'ESS).



### INCITATIONS NATIONALES

- Marché public** : des préférences accordées aux opérateurs étrangers qui sous-traitent à des entreprises locales, ainsi qu'aux MPME, coopératives et autoentrepreneurs
- Fiscalité** : des mesures favorables pour les associations/coopératives d'une part et les MPME des secteurs de l'agriculture, l'artisanat, la formation
- Investissement** : des mesures favorables pour les entreprises qui créent des emplois décents, les entreprises qui assurent un transfert de technologie et contribuent à la protection de l'environnement, et pour les PME innovantes
- Fonds publics** : fonds Hassan II, Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat, Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social, Fonds Innov Invest (FII), Seaf Morocco Growth Fund, Maroc Numeric Fund

#### Secteurs :

Autonomisation des BoP & ruraux, Green, entrepreneuriat des femmes, entreprises sociales

#### Secteurs :

Entrepreneuriat social, Autonomisation des femmes, emploi et entrepreneuriat des jeunes, Énergie & Green

### Entreprises et fondations







# DEPLOIEMENT DU SOCIAL & INCLUSIVE BUSINESS



## CONTEXTE D'ÉMERGENCE

Traditionnellement, les usages de solidarité et de mutualisme font partie des us et coutumes, étant clairement inscrites dans le concept et la pratique de la Jemaâ<sup>1</sup>, littéralement « groupement ». Cette pratique ancestrale est un mode de participation collective dans le processus de partage équitable de richesses. En fait, selon les régions et la nature des activités socio-économiques, on retrouve les pratiques suivantes<sup>2</sup> :

- La Touiza constitue la forme de coopération et de mutualisation des services la plus répandue dans la pratique solidaire du pays. Elle se base sur le principe de l'échange et de la réciprocité du service entre les membres de la collectivité et plus spécifiquement dans les zones rurales, caractérisées par une plus grande fragilité socio-économique.
- L'Agadir est une forme de stockage collectif de denrées alimentaires, notamment les céréales et les fruits secs. L'aspect de solidarité se manifeste par une mutualisation des infrastructures agricoles à travers des dépôts traditionnels surveillés à tour de rôle par les membres de la collectivité.
- L'Agoug est une forme d'organisation du partage des eaux d'irrigation. Elle désigne la gestion de l'exploitation collective de l'eau de surface en vue de pérenniser la durabilité des exploitations agricoles à travers l'optimisation et le partage des ressources hydriques.
- Les Khattaras sont une forme de stockage des eaux souterraines des exploitations collectives par l'ensemble des opérateurs dans la chaîne de valeur agricole en vue d'optimiser l'exploitation des ressources hydriques<sup>3</sup>.
- Le Chard est une pratique courante dans le domaine de l'éducation religieuse. Cet usage consiste à s'engager avec l'enseignant du Coran (Fquih) dans le cadre d'une convention collective qui comprend la récompense des services du Fquih par sa prise en charge totale (nourriture, logement).
- L'Ouziaa est une pratique qui permet l'accès à la consommation de viande moyennant l'achat en commun d'une bête en vue de l'abattre et de la répartir de manière collective et équitable.

La notion d'économie sociale a été officiellement reconnue pour la première fois en 1987 à l'occasion de l'organisation à Rabat d'une session de l'Université Coopérative internationale, un réseau francophone de chercheurs et d'acteurs engagés dans les sciences sociales des religions, le développement régional, l'économie sociale et l'éducation permanente. Au cours de cet événement, organisé en partenariat avec le Ministère du Plan et des Prévisions Economiques, devenu depuis 2003 le Haut-Commissariat au Plan, « l'économie sociale » désigne toute activité économique dont l'objectif est de répondre aux besoins sociaux de la collectivité. Ces activités s'exerçaient, à l'origine, dans trois types d'organisations : les coopératives, les associations et les mutuelles. Désormais, ces structures sont, par leur nature, liées aux valeurs de base de l'économie sociale mais ne sont plus les seules au Maroc.

De profondes transformations ont favorisé l'évolution du tissu associatif et coopératif

<sup>1</sup>La Jemaâ est une forme d'organisation coutumière qui a pour objectif la gestion des intérêts communs de la communauté (constructions de routes, entretiens des écoles ou des mosquées, etc.) à travers la mobilisation populaire. - <sup>2</sup>AHMED-ZAÏD Malika, ABDELKHALEK Touhami, OUELHAZI Zied, L'économie sociale et solidaire au Maghreb : quelles réalités pour quel avenir ?, Rapport pour l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen – IPEMED, 2013, p. 20. <sup>3</sup>Conseil Economique, Social et Environnemental, Économie sociale et solidaire : un levier pour une croissance inclusive, Auto-Saisine n° 19/2015, 2015, p. 6.

marocain, notamment la crise financière des années 80 et le Programme d'Ajustement Structurel qui s'en est suivi. En effet l'application du PAS en 1983 a eu pour conséquence un désengagement progressif de l'État dans plusieurs domaines économiques et sociaux, ainsi qu'une diminution des offres d'emplois et de services publics. Par la suite, pour lutter contre les déficits sociaux enregistrés, les pouvoirs publics ont déployé des programmes d'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base : les Plans de Développement Economique et Social ; mis en place sur la période 1988-1992, ils ont favorisé le développement de l'économie sociale et solidaire, faisant de ce secteur émergent une alternative pour la création d'emplois et la mobilisation des ressources.

Cette dynamique s'est renforcée dès l'accession au trône du Roi Mohammed VI en 1999, comme en témoigne son discours prononcé lors du premier anniversaire de son intronisation, où il déclarait : « ...Nul développement social n'est possible en l'absence de croissance économique. Aussi, est-il nécessaire de bâtir une économie nouvelle capable d'accompagner la mondialisation et de relever ses défis. Si nous avons opté pour l'économie de marché, cela ne signifie pas que nous cherchons à établir une société de marché, mais une **économie sociale où se conjuguent efficacité économique et solidarité sociale...** »<sup>4</sup>

De nouvelles réformes ont ainsi été mises en place :

- Création de l'Agence de Développement Social (ADS) en 1999 avec pour mission d'initier et de soutenir les actions et programmes destinés à améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus vulnérables.
- Lancement de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) en 2005, qui marque la place réservée aux entreprises de l'économie sociale dans le développement économique et social du pays. L'INDH est

l'expression de la volonté du Roi de faire du développement humain, à la fois une finalité et l'une des caractéristiques majeures du nouveau profil de croissance. Avec l'avènement de l'INDH, les organisations de l'économie sociale, notamment les coopératives et les associations, ont été appelées à jouer un rôle de premier plan.

Les gouvernements successifs se sont engagés à promouvoir le développement de l'économie sociale et solidaire, bien que leurs actions particulières manquaient de coordination : tel était le constat du premier Salon National de l'Economie Sociale et Solidaire qui s'est tenu du 19 au 21 juin 2008 à Casablanca sous le thème "Un développement pour tous". Ainsi, les stratégies et programmes sectoriels des différents départements ministériels qui ont suivi intégraient des axes favorables à l'ESS : Plan Maroc Vert pour l'Agriculture, Vision 2015 pour l'Artisanat, Vision 2010 et Vision 2020 pour le Tourisme, Plan Halieutis 2020, etc. Une Stratégie Nationale de l'Economie Sociale et Solidaire 2010-2020 a été élaborée pour assurer une action intégrée et coordonnée.

Enfin, un projet de loi cadre a été lancé en 2015 suite aux travaux de plusieurs acteurs nationaux (Conseil Economique Social et Environnemental, Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire, Olea Institute) et internationaux (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire, Economie Sociale et Solidaire en Méditerranée-ESMED), sous l'égide du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale. Il a également bénéficié des conclusions des différents événements et rencontres, dont les Assises Nationales de l'ESS de novembre 2015, organisées sous le thème « L'ESS : Quels référentiels pour le développement et la mise en cohérence ? ».

<sup>4</sup>Extrait du Discours Royal à l'occasion du premier anniversaire de son Intronisation, 30 Juillet 2000



# PRINCIPAUX DÉFIS ACTUELS

## 1. DÉFIS SOCIAUX LIÉS À L'INCLUSION

### Chômage

Le Maroc enregistre, selon le HCP, un taux de chômage de 9,8 % en 2018, avec près de 1,2 million de chômeurs sur une population active de 11,9 millions de personnes. Aussi, 65 % des chômeurs sont des jeunes âgés entre 15 et 29 ans, soit près de 750 000 personnes. Le marché du travail n'est actuellement pas en mesure d'absorber l'ensemble des demandeurs d'emploi, tels que les jeunes diplômés issus du milieu urbain, dont le taux de chômage est plus élevé par rapport aux autres catégories. Le taux de chômage des jeunes dans les villes est de 19,1 % pour les diplômés contre 6,2 % seulement pour les non-diplômés. Pour les femmes, ce taux est de 24,3 % contre 11,4 % pour les chômeurs de sexe masculin.



### EXEMPLE D'ENTREPRISE

#### SOLAR E-CYCLES

Solar E-cycles est une entreprise à la fois sociale et inclusive, dotée d'une mission environnementale et d'inclusion des BoP, à travers le développement de vélos, scooters et véhicules à 3 et 4 roues électriques à énergie solaire (y compris des stations de recharge) comme outil de développement économique durable dans les zones rurales isolées. En effet, l'entreprise appuie la professionnalisation et la valorisation du métier de chiffonnier (collecteur informel) pour l'intégrer dans le secteur formel comme salarié collecteur auprès des usines de transformation de matières plastiques.

### Education

Le taux d'analphabétisme est de 32,2 % en 2014, avec un taux de 22,2 % chez les hommes et 42,1 % chez les femmes<sup>5</sup>. Il convient de noter à ce titre que les habitants des zones rurales sont les plus exposés à ce phénomène, avec 47,5 % contre 22,6 % au niveau urbain. En outre, le taux d'analphabétisme des femmes en milieu rural est de plus de 60 % contre 31 % en milieu urbain<sup>6</sup>. Cette situation explique la nature des réformes engagées pour répondre aux défis d'alphabétisation, de scolarisation et de lutte contre la déperdition.

Le rapport sur la vision de la réforme de l'éducation 2015-2030, publié par le Conseil Supérieur de l'éducation, indique que les défis à relever pour améliorer la qualité de l'éducation au Maroc concernent :

- La mise en œuvre du principe de l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation ;
- L'obligation et la généralisation de l'enseignement préscolaire ;
- Le développement de la scolarisation ;
- La garantie du droit d'accès à l'éducation et à la formation pour les personnes en situation de handicap ;
- La mise en place de partenariats public-privés pour la généralisation et la réalisation de l'équité.

<sup>5</sup>Haut-Commissariat au Plan, 2014, op.cit., p. 26. - <sup>6</sup>Ibid



## EXEMPLE D'ENTREPRISE

### EDUCALL

Educall est une entreprise sociale qui propose des méthodes éducatives alternatives ludiques, appuyées sur les nouvelles technologies et personnalisées aux besoins de chaque enfant. L'action sociale de Educall consiste à permettre à tous les enfants, notamment entre 5 et 12 ans, indépendamment de leur appartenance sociale, d'avoir accès à une éducation de bonne qualité.

## Santé

L'évolution de la situation démographique au Maroc s'est caractérisée par une réduction de la fécondité et de la mortalité. Ainsi, le vieillissement de la population paraît inévitable dans les prochaines décennies. Il est à prévoir une augmentation croissante du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans à l'horizon 2050. Il est donc nécessaire de tenir compte de l'évolution démographique du Maroc afin de répondre aux nouveaux besoins de la population.

Dans ce contexte et pour généraliser l'accès aux services sanitaires, le Maroc s'est engagé depuis 2002 dans une dynamique visant à se doter d'un système de couverture médicale de base. Le fruit des réformes a donné lieu à la naissance de l'Assurance maladie obligatoire (AMO) et le Régime d'assistance médicale (RAMED) conformément à la loi 65-00 qui porte sur la couverture médicale de base<sup>7</sup>.

Toutefois, en termes de ressources humaines, le Maroc souffre d'une pénurie de personnel de santé avec un ratio de 1,86 pour 1000 habitants,

en comparaison au seuil critique défini par l'OMS qui est de 2,37 personnels pour 1000 habitants. Cette situation a incité le gouvernement marocain à lancer une initiative pour développer l'offre de formation au niveau des facultés existantes, ainsi que la construction de cinq nouvelles facultés de médecine.

Le problème de la disparité dans la répartition du personnel soignant entre les localités entraîne des inégalités territoriales qui s'ajoutent au manque de ressources humaines et rendent difficile l'accès équitable aux soins. À cet égard, les défis actuels concernent le réseau des établissements de soins de santé de base (ESSB) dans les zones rurales enclavées, mais aussi l'accès aux médicaments, le suivi médical et le manque de ressources humaines.



## EXEMPLE D'ENTREPRISE

### PAITO

Paito est une entreprise sociale qui a mis au point une application mobile qui propose des produits alimentaires pour les enfants diabétiques. L'application fonctionne avec plusieurs volets (conseil, vente, suivi) qui vise à accompagner les parents sur la santé de leurs enfants diabétiques.

## Logement décent

Au Maroc, le problème d'accès à un logement décent persiste au vu de l'existence historique des bidonvilles. Toutefois, les efforts de résorption des bidonvilles ont commencé par le déploiement du programme « Ville sans Bidonvilles » en 2004 afin de viser 85 villes et centres urbains, représentant un nombre de ménages ciblés qui dépasse 380 000 ménages. Selon le Ministère de

<sup>7</sup>Conseil Économique social et environnemental, Les soins de santé de base : Vers un accès équitable et généralisé, 2013

l'Habitat, en 2014, 52 villes ont été déclarées sans bidonville grâce à la restructuration des quartiers non réglementaires et la production de logements sociaux neufs.

## 2. L'EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES

L'accès des femmes à l'emploi décent est considéré parmi les défis majeurs de l'inclusion au Maroc. En 2014, le taux de chômage des femmes en milieu urbain est deux fois supérieur au taux de chômage masculin (30,5 % contre 15,2 % pour les hommes). En milieu rural, le taux de chômage féminin est de 26,2 % contre 8,3 % pour les hommes<sup>8</sup>.

Selon le rapport sur l'Évaluation Nationale du Développement de l'Entrepreneuriat Féminin au Maroc du BIT en 2016, 12 % des entrepreneurs au Maroc sont des femmes. Elles réalisent à ce titre un chiffre d'affaires de 5 millions MAD et l'âge moyen est de 40 ans<sup>9</sup>. En se basant sur la même source, les motivations à l'entrepreneuriat des femmes au Maroc sont variées. Certaines le font pour subvenir à leurs besoins de nécessité et d'autonomie, tandis que d'autres le font pour l'accomplissement et la reconnaissance sociale, le besoin de flexibilité et de réconciliation entre vie professionnelle et vie familiale, ainsi qu'en raison d'un plafonnement de carrière dans le salariat.

Toutefois, l'enquête menée par le BIT montre également une tendance à la baisse du pourcentage de créations d'entreprises dirigées par des femmes au sein du tissu économique marocain. En effet, le nombre d'entreprises dirigées par des femmes est passé de 7091 unités en 2009 à 7732 unités en 2013, alors que le nombre de personnes morales immatriculées

au Maroc est passé de 27 858 unités en 2009 à 34 269 unités en 2013.

## 3. LE POIDS DU SECTEUR INFORMEL

Le poids du secteur informel est estimé à 20 % du PIB hors agriculture d'après une étude réalisée par le cabinet Roland-Berger pour le compte de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) en 2018<sup>10</sup> ; il est donc considéré comme faible en comparaison avec le groupe des pays cibles si on le replace dans la perspective du classement réalisé par le FMI en 2017<sup>11</sup>.

En 2013 au Maroc, le nombre des unités dans le secteur informel est de 1,68 million avec une croissance annuelle moyenne de 1,2 % en comparaison avec l'année 2007, d'après l'Enquête Nationale sur le Secteur Informel 2013/2014<sup>12</sup>.

Au niveau de la répartition régionale, la région Casablanca-Settat accueille 19,2 % de ces unités, suivies par la région Rabat-Salé-Kenitra (15,9 %), puis de la région Marrakech-Safi (13,2 %). Dans ce cadre, 50,6 % d'entre elles opèrent en matière commerciale, 24,5 % dans les services, 16,2 % dans l'industrie et 8,8 % en relation avec le BTP. Par ailleurs, 74,9 % des entreprises informelles se composent d'une seule personne, 17,3 % de deux personnes, alors que celles qui se composent de plus de deux personnes restent faibles (4,9 % pour les unités de trois personnes et 2,9 % pour les unités de quatre et plus).

D'autre part, l'analyse des profils des créateurs de ces organisations montre que 67 % d'entre eux sont d'anciens salariés, 20 % d'anciens indépendants et 7 % subsistaient à l'aide de leurs familles. Selon l'enquête, 86,6 % travaillaient dans l'informel alors que seulement 6,6 % étaient dans le secteur formel ; par conséquent, la

<sup>8</sup>Haut-Commissariat au Plan, 2014, op.cit., p.43. - <sup>9</sup>Bureau International du Travail, Évaluation nationale du Développement de l'Entrepreneuriat féminin au Maroc : Situation et Recommandations, 2016, p. 18. - <sup>10</sup>V. <https://www.jeuneafrique.com/551348/economie/maroc-leconomie-informelle-evaluee-a-170-milliards-de-dirhams/> - <sup>11</sup>IMAM Patrick, L'économie informelle en Afrique Subsaharienne, 2017 - <sup>12</sup>Haut-Commissariat au Plan, Enquête nationale sur le secteur informel 2013/2014, 2014, Royaume du Maroc, p. 291.

plupart des entrepreneurs sont d'anciens salariés qui souhaitent être indépendants mais très peu, issus du secteur formel, tombent dans l'informel. L'étude des motivations de ceux qui font le pas vers l'informel montre que 25,2 % ont créé ces unités pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, 22,8 % pour l'obtention d'un revenu plus élevé, 18,3 % pour être indépendant, 13,6 %

pour échapper au chômage. Il convient de mettre en évidence que le chiffre d'affaires réalisé reste un facteur déterminant dans ce sens. En fait, 60,7 % des chefs d'unités, dont le CA est important, indiquent que le secteur informel est un choix, tandis que les chefs d'unités, dont le CA est faible, indiquent qu'il s'agit d'une obligation.





# **ACTEURS & DYNAMIQUES DE L'ECOSYSTEME**



# FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS

## 1. LES TENDANCES GLOBALES

### 1.1 Les besoins en financement des ODD

Il existe une convergence de fond entre les grandes institutions multilatérales dans la lecture des perspectives économiques pour l'Afrique. Par exemple, la Banque Africaine de Développement (BAD) dans son rapport Perspectives économiques en Afrique 2019 table sur une croissance de 4% en 2019 et 4,1% en 2020. Elle souligne que bien qu'inférieure à celle de la Chine ou de l'Inde, la croissance de l'Afrique devrait être supérieure à celle d'autres pays émergents et en développement<sup>1</sup>.

Le Fond Monétaire International (FMI) quant à lui projette un taux de croissance de 3,2% en 2019 et 3,6% en 2020. De plus, toutes deux conviennent sur le fait que ces taux de croissance restent largement insuffisants pour réduire la pauvreté et le chômage. Le FMI souligne en effet qu'il est essentiel de relever les taux de croissance par habitant, surtout dans les pays riches en ressources naturelles, pour pérenniser les avancées sociales et créer des emplois pour les 20 millions (chiffre net) de personnes qui arriveront sur le marché du travail chaque année<sup>2</sup>. L'avertissement du FMI et de la BAD ne rend pas pleinement compte de l'ampleur et de l'urgence des défis à affronter, surtout dans la perspective des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Pour avoir une vision plus réaliste de l'échelle des problèmes, le rapport SDG financing for Africa souligne que malgré les bonnes performances réalisées par les économies africaines au cours de la dernière décennie, le taux brut de formation du capital en

Afrique subsaharienne entre 2000 et 2015 a été de 18% contre 43% pour la Chine au cours de la même période<sup>3</sup>.

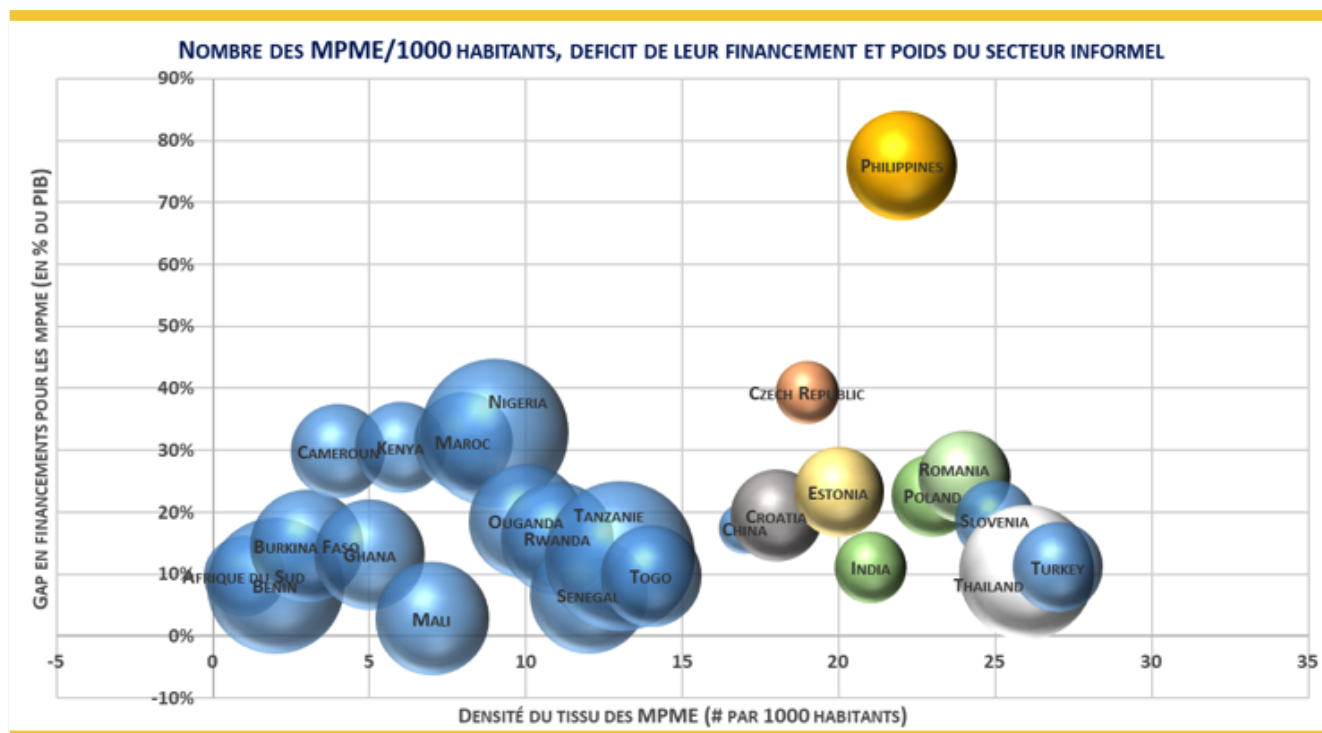
En synthèse, le rapport Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check estime le déficit en financements requis chaque année pour la réalisation des ODD dans une fourchette de 25/30% du PIB africain réalisé en 2018<sup>4</sup>.

### 1.2 Les besoins en financement des MPME formelles

La problématique du financement des entreprises sociales et inclusives en Afrique s'inscrit dans le thème plus général du financement des MPME et de la nécessité de développer le secteur privé au vu des impacts attendus quant à la réalisation des ODD. On peut affirmer que les entreprises sociales et inclusives en Afrique représentent un segment de l'ensemble des MPME.

Le graphique suivant met en relation le nombre de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) pour 1000 habitants, les gaps en financements auxquels cette catégorie d'entreprise est confrontée et le poids relatif de la demande informelle de financement par rapport à la demande formelle. Une comparaison entre un groupe de pays africains et un groupe de pays émergents à revenus moyens ou élevés du Sud-Ouest asiatique et de l'Europe centrale montre que les pays africains se caractérisent non seulement par une très faible densité du tissu des MPME, mais par ailleurs, que ce tissu souffre plus qu'ailleurs d'un gap de financements plus prononcé et d'un niveau très élevé de l'informalité de la demande (le diamètre des sphères dans le graphique).

<sup>1</sup>Banque Africaine de Développement, Perspectives économiques en Afrique 2019, 2019, p. xv - <sup>2</sup>FMI, Perspectives économiques régionales. L'Afrique Subsaharienne, octobre 2019 - <sup>3</sup>The SDG Center for Africa, SDG Financing for Africa: Key Propositions and Areas of Engagement, 2017, p. 8 - <sup>4</sup>The SDG Center for Africa, Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check, 2017, p. 96



Source : Elaboration sur données BM et IFC - MSME Finance Gap 2018 – 2019

### 1.3 Caractéristiques des acteurs recensés dans les 16 pays et faiblesse du secteur bancaire en Afrique

Le recensement effectué dans les 16 pays africains s'est concentré surtout, bien que non exclusivement, sur les opérateurs non bancaires. Ce choix ne signifie pas que les banques des pays concernés ne sont pas intéressées par le financement des entreprises sociales et inclusives. Il signale plutôt qu'en général, les systèmes bancaires et les banques qui opèrent en Afrique intègrent peu les exigences du développement durable dans leurs schémas opérationnels<sup>5</sup>. Le Rapport BEI 2018 sur le secteur bancaire en Afrique (p.18) met en évidence le fossé qui sépare les banques africaines des MPME. Nous nous appuyerons sur cette analyse pour montrer, qu'elles sont a fortiori, insuffisamment engagées auprès des entreprises sociales et inclusives.

En effet, deux remarques peuvent d'être relevées :

1. Dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, le crédit au secteur privé dépasse à peine les 40% des actifs bancaires ;
2. Dans 50% des pays, il est inférieur à 20%, plus ou moins le seuil des pays à faible revenu.

Par ailleurs, le recensement n'a pas pris en compte les banques de développement malgré l'intérêt grandissant qu'elles témoignent en faveur de l'investissement à impact<sup>6</sup>. En effet, en un sens, notre travail a une finalité promotionnelle, en ce qu'il vise à amener les acteurs identifiés à accentuer et diffuser leurs bonnes pratiques dans le secteur SIB, ainsi qu'à diversifier les acteurs du financement en attirant de nouveaux opérateurs dont le secteur a besoin. Or, les banques de développement, largement en avance sur ces questions, sont bien connues, et sont des acteurs de premier plan dans le financement du secteur.

<sup>5</sup>Plusieurs rapports sont parlants à cet égard : - UNEP FI ATF, Banking on Value: A New Approach to Credit Risk in Africa, 2007 - UNEP FI ATF, Innovative financing for small and medium enterprises in Africa, 2008 - Banque Mondiale, La Finance au service de l'Afrique, 2007 - BEI, Le secteur bancaire en Afrique. De l'inclusion financière à la stabilité financière, 2018 - <sup>6</sup>The SDG Center for Africa, Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check, 2017

Notre attention a porté avant tout sur les opérateurs dits alternatifs, en particulier les gestionnaires d'actifs. Il faudrait plutôt les comprendre comme sujets complémentaires d'un écosystème qui a besoin de s'enrichir pour multiplier les options d'offre.

### 1.4 Distribution des financeurs / investisseurs par pays

Sur la base de la disponibilité des données, cette distribution présente certaines caractéristiques intéressantes. Avant toute chose, il ressort qu'elle n'est pas homogène, en termes de nombre d'acteurs, ainsi qu'en tenant compte de leurs profils et statuts juridiques. Sur les 16 pays cibles, il a été recensé au total 147 opérateurs différents dont 36% sont présents dans au moins dans 2 pays.

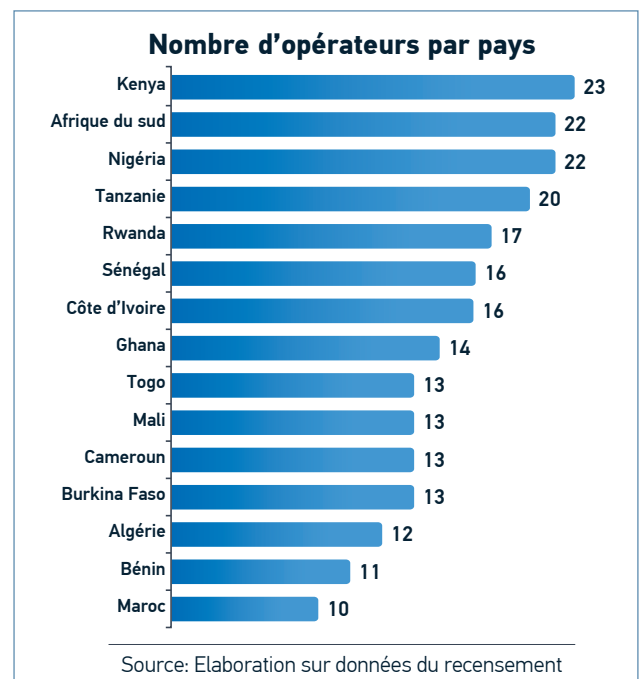
L'échantillon des opérateurs financiers est dominé par les administrateurs de fonds avec près de 42% de présence (fonds d'investissement et fonds de développement) suivi par les établissements de microfinance et les banques ou institutions financières privées avec respectivement, 13% et 14% de présence dans les 16 pays cibles. Ces trois premiers types, tous de nature privée comptent ensemble pour 69% des présences. Les opérateurs publics dans les 16 pays ne représentent que 6,5% des présences. Notons enfin que parmi les banques, une très grande majorité sont des banques européennes et américaines. Les banques d'Afrique sont très peu présentes.

Si on concentre l'analyse sur les opérateurs présents dans au moins 1/4 des pays du groupe cible, on obtient ainsi « 12 champions » aux caractéristiques très différentes :

- Administrateurs de fonds : Investisseurs & Partenaires, Grofin, MORINGA, OIKOCREDIT, AgDevCo
- Banques ou institutions financières privées : Triodos Bank

- ONG/Associations : Entrepreneurs du Monde, ACUMEN
- Structures d'investissement solidaire : Solidarité internationale pour le développement et l'investissement (SIDI)
- Fondations : Grameen Crédit Agricole
- Entreprises privées (initiatives de développement) : Danone, Schneider Electric

Les pays qui bénéficient du plus grand nombre d'acteurs financiers sont le Kenya, l'Afrique du Sud et le Nigéria (23 et 22 présences), suivis de la Tanzanie (20), du Rwanda, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal (16-17 présences). Par ailleurs, on constate que les administrateurs de fonds (et en particulier les fonds privés d'investissement) sont moins présents dans les pays francophones de l'Afrique subsaharienne que dans les pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest (Nigéria) et de l'Afrique australe et du sud. Les établissements de microfinance quant à eux sont présents surtout dans les pays d'Afrique francophone subsaharienne. La distribution des fonds privés de développement est plus homogène et leur absence n'est relevée que dans un pays, l'Algérie.



## La distribution des types par pays

Source: Elaboration sur données du recensement

	AFRIQUE DU SUD	ALGÉRIE	BÉNIN	BURKINA FASO	CAMEROUN	CÔTE D'IVOIRE	GHANA	KENYA	NIGÉRIA	OUGANDA	MALI	MAROC	RWANDA	SÉNÉGAL	TANZANIE	TOGO
INSTITUTION FINANCIÈRE DE DEVELOPPEMENT	1															
INSTITUTION DE COOPERATION BILATERALE OU INTERNATIONALE	1				1											
STRUCTURE PUBLIQUE	4	1	1	1	1			1				4	1	1		3
BANQUE OU INSTITUTION FINANCIERE PRIVEE	2	1	2	2	1	2	1	1	1	5	1	2	4	4	3	1
INSTITUTION DE MICROFINANCE		2	3	3	5	3	1	3		1	4	2	1	3	2	2
ENTREPRISE PRIVEE	2	1	1	1	1	1	1	1	2	3	1	2	2	1	1	1
ADMINISTRATEUR DE FONDS	12	4	4	2	3	6	6	13	15	9	3	5	5	3	11	4
FONDATION	3	1	1	1	1	1	1			1				1		1
ONG/ASSOCIATION	2	1	2	2	1	1	4	4	2	1	1	1	3	1	3	1
STRUCTURE CONSEIL EN INVESTISSEMENT										1						
INVESTISSEUR PROVIDENTIEL	1									1						
STRUCTURE D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE	1	1	1	1						1	1	1	1	1		
PLATEFORME DE PARTICIPATION						2	1	1	2		1	1	1			1

Parmi les particularités à signaler, il faut noter que :

- Le Maroc, le Togo et l'Algérie sont les pays qui totalisent le plus grand nombre d'opérateurs publics avec 4 pour le Maroc et l'Algérie, et 3 pour le Togo ;
- Le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda totalisent le plus grand nombre de banques, avec un nombre de 4 ou 5 présences pour chacun ;
- Le Cameroun et le Mali comptent le plus grand nombre d'institutions de microfinance ;
- Seulement 2 pays comptent des investisseurs providentiels visibles : Côte d'Ivoire et Algérie ;

### 1.5 Tentative d'explication de la distribution des financeurs / investisseurs par pays

Un exercice statistique a été réalisé par l'équipe et fourni en annexe : la matrice des corrélations de Pearson qui permet de donner une indication sur l'interdépendance entre des variables. A l'issue, 8 variables d'explication seront retenues au cours de l'étude :

- 1.** La dimension des économies des pays et le taux de croissance moyen observé au cours des 5 dernières années. L'hypothèse sous-jacente est que les financeurs sont plus attirés par les pays qui réalisent les meilleures performances économiques ;
- 2.** La densité de MPME exprimée en nombre par 1000 habitants. Un tissu dense de MPME traduit le dynamisme du cadre socio-économique et attire les financeurs et investisseurs ;
- 3.** Le gap de financements pour les MPME. L'hypothèse est que les financeurs et

investisseurs, surtout ceux qui sont attentifs à l'investissement d'impact, pourraient être attirés par un contexte où le dynamisme des MPME ne trouve pas d'interlocuteurs dans le système financier classique représenté en particulier par les banques ;

**4.** La dimension de la demande informelle de financement par rapport à la demande formelle. L'indicateur exprime la dimension du secteur informel par rapport au secteur formel. De ce fait, un contexte socio-économique et institutionnel moderne devrait porter cet indicateur à la contraction, ce qui constitue un élément incitatif pour les financeurs/investisseurs ;

**5.** Le classement pays en termes de réalisation des ODD. Les pays qui réalisent le plus d'avancées pour la réalisation des ODD disposeraient de cadres de politique socio-économique en général plus favorables du point de vue des financeurs/investisseurs ;

**6.** Le classement pays en termes de climat des affaires. Ici aussi, l'hypothèse est que les pays qui réalisent les meilleurs classements en ce qui concerne le climat des affaires sont plus attractifs en général pour les financeurs/investisseurs ;

**7.** Le classement pays en termes d'investissements directs étrangers (IDE) en conformité avec la précédente variable ;

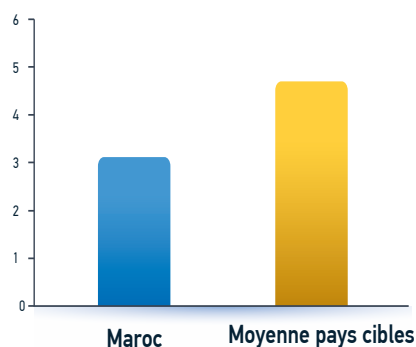
**8.** Le contexte socio-culturel. Le contexte socio-culturel et par-delà, historique, influence la distribution des financeurs dans les pays cibles.

## 2. LES TENDANCES AU MAROC

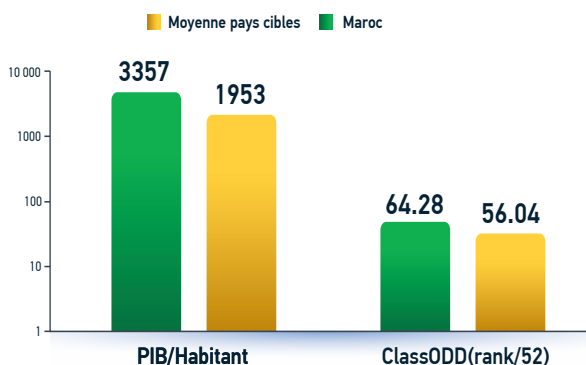
Les élaborations statistiques ont été faites sur les données disponibles dans la Base de données de la Banque Mondiale : V. <https://data.worldbank.org/> ;  
 Les données sur les MPME sont présentes dans la même base de données et reprises dans le rapport suivant : World Bank Group, SME Finance Forum & IFC, MSME FINANCE GAP : Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets, 2017

Le Maroc appartient au groupe des pays à revenu intermédiaire qui, selon le rapport de la BAD 2019 sur les perspectives économiques en Afrique « a réalisé des performances économiques remarquables au cours de la dernière décennie » (p.180). Entre autres, il faut citer « un taux d'investissement porté en moyenne à 34 % sur la décennie 2008-2018, contre 29,8 % en 2007, améliorant l'attrait du pays pour les investissements directs étrangers ». Toutefois, en comparaison avec le groupe des pays cibles, le taux moyen de croissance du Maroc est inférieur à la moyenne.

### TAUX MOYEN CROISSANCE 2014 - 2018

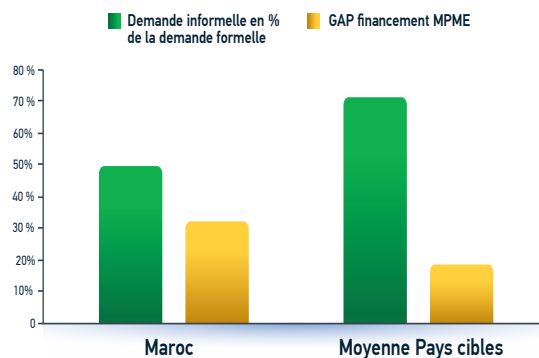


### PIB / HAB ET CLASSEMENT ODD

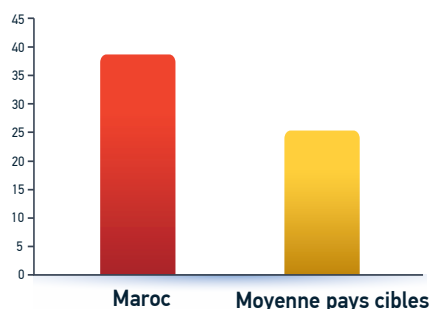


Le PIB par habitant de 40% supérieur à la moyenne du groupe des pays cibles, se traduit aussi en une bien meilleure performance en termes de réalisation des ODD. Le rapport cité de la BAD signale que malgré les progrès réalisés, la croissance n'a pas été suffisamment inclusive pour atteindre le stade de pays émergent.

### GAP FINANCEMENT MPME ET DEMANDE INFORMELLE



### # MPME CHAQUE 1000 HABITANTS



La bonne densité du tissu des MPME, nettement au-dessus de la moyenne du groupe des pays cibles, signale aussi le dynamisme de l'économie et de la culture entrepreneuriale. Le tissu des MPME marocaines fait face à un gap de financement certes au-dessus de la moyenne du groupe des pays cibles, mais avec un poids relatif de la demande informelle contenu, comparé à la moyenne du groupe des pays cibles. Il faut signaler à ce propos qu'au Maroc, « la Caisse Centrale de Garantie (CCG) facilite l'accès aux services financiers. Elle se porte garante en faveur des TPE, des PME et des particuliers à faible revenu ou cofinance des projets considérés comme « non bancables ». La garantie CCG a ainsi bénéficié sur la période 2013-2018 à près de 18 000 TPME et à plus de 112 000 ménages, tandis que la Banque centrale a limité, dès le début des années 2010, les garanties que les banques doivent fournir pour obtenir le refinancement des prêts accordés aux TPE et PME »<sup>1</sup>.

Le démarrage du capital investissement au Maroc a eu lieu en 1993 avec la création de la société de gestion Moussahama, filiale de la Banque Centrale Populaire. Les autres sociétés ont vu

le jour à partir des années 2000 avec la création de l'Association Marocaine des Investisseurs en Capital (AMIC). A la fin 2019, l'AMIC recensait 48 fonds dont 25 membres actifs, avec un cumul de 8,5 Mds MAD investis (dont 765 MMAD investis en 2019) dans près de 210 entreprises et 120 actes de désinvestissements pour un montant total de 4,8 Mds MAD. (39% venant de l'Union Européenne et 15% d'autres pays : Arabie Saoudite, Koweït, Tunisie, USA)<sup>2</sup>.

Le développement de la private equity au Maroc souffre de la concurrence des excellents résultats de la Bourse de Casablanca, car il est plus aisé pour un investisseur d'investir dans une Blue chips cotée en bourse, que de suivre une société de gestion qui va investir avec des montants limités pendant cinq ans dans une entreprise non cotée.

Enfin, nous avons noté au cours de notre étude la faible part de fonds dédié à l'investissement à impact, et La loi N°15.18 relative au financement collaboratif a été adoptée le 12 Février 2020 par la chambre des représentants.

<sup>1</sup>BEI, Le secteur bancaire en Afrique. De l'inclusion financière à la stabilité financière, 2018, p. 164

<sup>2</sup>AMIC, Rapport sur le capital investissement, 2016

### 3. LES ACTEURS

#### ② STRUCTURE PUBLIQUE (AGENCE GOUVERNEMENTALE DE FINANCEMENT)



#### STATUT/FORME JURIDIQUE

Structure publique : Fonds institutionnel d'investissement



#### ANNÉE DE CRÉATION

2010



#### ADRESSE PHYSIQUE

Maroc Numeric Fund, Technopark Casablanca



#### SITE WEB

<http://mnf.ma/en/>



#### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook



#### ORGANISATIONS CIBLES

Projets et Startups



#### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Tech/Numérique & TIC

#### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Capital investissement, Apport en compte courant d'associé, Obligations convertibles

#### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

MNF est un fonds institutionnel (la deuxième génération lancée en 2018 a une taille cible de 200 millions de DH) dédié à accompagner les entrepreneurs talentueux dans la réussite de leurs entreprises innovantes. Au travers de sa société de gestion MITC Capital, MNF siège aux organes sociaux de l'entreprise pour apporter conseil et suivi.

#### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Lancement

#### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Startups innovantes opérant dans le secteur des TIC présentant un fort potentiel de croissance. Le projet doit présenter une forme d'innovation par rapport à l'industrie nationale mais celle-ci peut aussi bien résider dans la technologie, le business model, le mode de commercialisation ou la nature même de l'utilisation du produit ou du service.

Etude de projet conformément à la stratégie d'investissement du fonds et selon les critères :

- La qualité de l'équipe fondatrice
- La taille et le potentiel du marché visé
- Les barrières à l'entrée sous toutes ses formes (technologiques...)
- La proposition de valeur concurrentielle
- Les possibilités de sorties pour le fonds



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Structure publique : agence gouvernementale de financement



### ANNÉE DE CRÉATION

1999



### ADRESSE PHYSIQUE

Plateforme Moubadarate de la région du demandeur (voir annexe 1 : Plateformes régionales Moubadarate).



### SITE WEB

[www.ads.gov.ma](http://www.ads.gov.ma)



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Coopératives ; Associations ; TPE



### FORMES JURIDIQUES

#### DES ORGANISATIONS CIBLES

Association, entreprise individuelle, société coopérative, SARL



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Agriculture, Santé, environnement, éducation, transformation

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Cofinancement ; Prêt

### APPUI COMPLÉMENTAIRE

/

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

L'ADS est un établissement public marocain sous la tutelle du Ministère du Développement qui vise à promouvoir le développement social dans les territoires (AGR)

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

#### DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage, lancement, implantation

### CRITÈRES DE SÉLECTION

#### POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Projet viable ; Activité génératrice de revenu ; Age de plus de 18 ans ; Montant maximum de 80 000 DH ; Sans garantie et intérêt ; Remboursable sur 36 mois. Mission sociale et inclusive, création d'emploi pour les jeunes et femmes.

# Maroc PMe

Entrepreneuriat Croissance Compétitivité



## STATUT/FORME JURIDIQUE

Institution financière  
de développement



## ANNÉE DE CRÉATION

2002



## ADRESSE PHYSIQUE

3 Avenue Annakhil  
457 Lot 11 Parcelle 3 Hay Riad Rabat



## SITE WEB

www.marocpme.ma



## RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



## ORGANISATIONS CIBLES

Micro-entreprises ; PME ; Entreprises  
individuelles



## FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

/



## SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Tous secteurs ; Inclusion sociale  
et économique des populations  
vulnérables et BoP

## TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Subventions traditionnelles ; Dons

## APPUI COMPLÉMENTAIRE

Formation et accompagnement ; Renforcement de  
compétitivité

## INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Investissement de croissance et l'investissement desti-  
née aux TPME. Faire émerger une nouvelle génération de  
TPME à fort impact

## STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage ; Lancement ; Accélération ; Croissance

## CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Chiffre d'affaire (Avoir un CA inférieur à 10 MDH pour les  
TPE ; Avoir un CA entre 10 et 200MDH pour les PME au  
terme d'un exercice clos durant les trois dernières  
années) ; Avoir un projet de développement favorisant la  
croissance, la création de valeur ajoutée et la création  
d'emplois ; Création d'opportunités d'emplois inclusifs ;  
Poursuite des ODD



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Etablissement financier public, assimilé à un établissement de crédit



### ANNÉE DE CRÉATION

1949



### ADRESSE PHYSIQUE

Centre d'Affaires, Boulevard Ar Ryad, Hay Ar Ryad BP 2031 - Rabat



### SITE WEB

www.ccg.ma



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Micro-entreprises ; PME ; Entreprises individuelles



### FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES

/



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Tous secteurs ; Secteur de l'inclusion sociale et économique des populations vulnérables et BoP

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Cofinancement ; Dette mezzanine ; Prêt d'honneur ; Avance remboursable ; Prêt subordonné ; Subvention plafonnée ; Prêt participatif ; Ligne française ; Garantie des apports en fonds propres ou quasi-fonds propres

### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

/

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Porteur de projet ou entreprise nouvellement créée, dont la candidature a été validée par une structure labellisée par la CCG. Elle souhaite démontrer le potentiel et la faisabilité de son projet basé sur une idée innovante : nouveau produit, nouveau procès, mise en exploitation de brevets acquis et non commercialisés initialement, adaptation d'une technologie innovante au marché marocain.

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage ; Lancement ; Accélération ; Croissance

### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Le financement est octroyé sous forme d'une subvention plafonnée à : 100 000 DH par porteur de projet 200 000 DH en cas d'entreprise constituée par deux ou plusieurs associés - Le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure labellisée. Chiffre d'affaire (CA inférieur à 25 millions d'€ pour la ligne française) ; Secteur d'activité (Fonds de garantie dédié aux projets touristiques ; Financement conjoint avec les banques des programmes de rénovation des établissements d'hébergement touristique éligibles) .

## ⊙ BANQUE OU INSTITUTION FINANCIERE PRIVEE (COMMERCIALE, D'INVESTISSEMENT, ASSURANCE)

# Holdagro

Groupe Crédit Agricole du Maroc



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Banque ou institution financière privée : commerciale, d'investissement, assurance



### ANNÉE DE CRÉATION

1991



### ADRESSE PHYSIQUE

33 Avenue Atlas, Agdal 10080 Rabat



### SITE WEB

[www.creditagricole.ma/nosfiliales/holdagro](http://www.creditagricole.ma/nosfiliales/holdagro)



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Micro-entreprises ; PME



### FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES

/



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Agriculture

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prise de participation au capital ; Investissement d'impact

### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

- 1- Conseil et ingénierie financière
- 2- Conseil dans le cadre des opérations des clients et acquisitions pour leur compte.
- 3- Expertise stratégique, financière et juridique
- 4- Information pointue sur les secteurs agricoles et de l'agro-business

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Le Fonds investit dans des projets agricoles structurants. HOLDAGRO est une filiale du crédit agricole

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Lancement ; Accélération ; Croissance ; Maturité

### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Secteur d'activité (Agriculture) ; Développer un projet d'agriculture solidaire ;

- **Critères favorables** : Label et certification (Signes distinctifs d'origine et de qualité -SDOQ)



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Banque ou institution financière privée : commerciale, d'investissement, assurance



### ANNÉE DE CRÉATION

2008



### ADRESSE PHYSIQUE

Rue Zoussoufia, Rabat



### SITE WEB

[www.creditagricole.ma/](http://www.creditagricole.ma/)  
NosFiliales/ TamwilAlFellah



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Micro-entreprises ; PME ; Entreprises individuelles ; ONG ; Coopératives ; Associations



### FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Agriculture

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prêt

### APPUI(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

Accompagnement de proximité aux entreprises

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Tamwil EL Fellah a pour mission d'accompagner les agriculteurs bénéficiaires de projets relevant du pilier II du Plan Maroc Vert et n'ayant pas accès au financement bancaire. Pour que ces derniers aient un accès au financement, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a créé, en partenariat avec l'Etat, la société de financement pour le développement agricole « Tamwil El Fellah »

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage ; Lancement

### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Secteur d'activité (Agriculture) ; Titre de propriété du terrain agricole (Titre foncier - Moulkya) ; Réquisitions ; Nantissement immobilier ; Nantissement de matériel ; Délégation de créance.

## 📍 INSTITUTION DE MICROFINANCE



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Institution de Microfinance



### ANNÉE DE CRÉATION

1997



### ADRESSE PHYSIQUE

40, Av. AL FADILA ; C.Y.M 10130 ;  
Rabat ; Maroc



### SITE WEB

[www.alamana.org.ma/fr](http://www.alamana.org.ma/fr)



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Micro-entreprises ; PME ; Entreprises individuelles ; ONG ; Coopératives ; Fondations ; Associations ; Entreprises informelles



### FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

/



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Tous secteurs ; Inclusion sociale et économique des populations vulnérables et BoP

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Micro-crédits

### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Formation et accompagnement ; Appui à la commercialisation ; Amélioration de la visibilité des produits de ses clients

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

/

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage ; Lancement ; Accélération ; Croissance ; Maturité

### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Respect des droits de l'Homme



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Institution de microfinance /  
Entreprise privée : initiatives de  
développement d'entreprises



### ANNÉE DE CRÉATION 2015



### ADRESSE PHYSIQUE

110 rue Pierre Brossette,  
92320 Chatillon



### SITE WEB

[www.fiatope.com](http://www.fiatope.com)



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Projet en lien avec les ODD ; Entreprises  
sociales et inclusives ; PME ; Coopératives



### FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Inclusion sociale et économique des BoP  
et populations vulnérables ; Tous secteurs

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prix de compétitions d'entrepreneuriat ; Don ; Don avec  
contrepartie ; Capital investissement ; Investissement  
d'impact

### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Accompagnement et conseil pour le développement

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

FIATOPE est une plateforme de financement participatif  
permettant à la diaspora d'avoir de l'impact sur l'entrepre-  
neuriat africain innovant et à fort impact social

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage ; Lancement

### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Projet à bonne audience sur les réseaux sociaux ; Projet  
possédant un bon réseau de potentiels contributeurs/in-  
vestisseurs ; Age de l'entreprise ; Secteur d'activité ;  
Nature de l'activité ; Poursuite d'une mission sociale et  
environnementale pour l'inclusion des BoP et des popula-  
tions vulnérables ; Opportunité d'emplois inclusifs ;  
Respects des droits de l'Homme ; Poursuite des ODD ;  
Mode démocratique de gouvernance.

• **Critères favorables** : Label et certification

## ONG/ASSOCIATION



### STATUT/FORME JURIDIQUE

ONG / Association



### ANNÉE DE CRÉATION

2006



### ADRESSE PHYSIQUE

/



### SITE WEB

/



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Micro-entreprises ; PME ; Entreprises individuelles ; Start-up



### FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

/



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Tous secteurs ; Inclusion sociale et économique des populations vulnérables et BoP

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prêt d'honneur

### APPUI COMPLÉMENTAIRES

Conseil et soutien d'un chef d'entreprise pendant 3 ans ; Accès au marché ; Mise en réseau

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Réseau Entreprendre Maroc est une structure d'accompagnement à l'entrepreneuriat qui octroie un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, remboursable sur 5 ans avec un an de différé.

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage ; Lancement

### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Age de l'entreprise (6 mois avant ou jusqu'à 18 mois après démarrage) ; Nombre d'employés (Prévoir au moins 5 emplois à 3 ans avec un potentiel de développement affiché) ; Création d'opportunités d'emplois inclusifs

• **Critères favorables** : Mission sociale/environnementale

### 📍 PLATEFORME DE PARTICIPATION



#### STATUT/FORME JURIDIQUE

Entreprise privée : initiatives de développement d'entreprises



#### ANNÉE DE CRÉATION

2017



#### ADRESSE PHYSIQUE

111 rue cardinet 75011 Paris



#### SITE WEB

[www.afrikwity.com](http://www.afrikwity.com)



#### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



#### ORGANISATIONS CIBLES

PME



#### FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES

/



#### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Inclusion sociale et économique des populations vulnérables et BoP ; Tous secteurs

#### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Equity crowdfunding

#### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Accompagnement à l'Investment readiness

#### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Pionnière en Afrique AFRIKWITY est une plateforme de crowdfunding dédiée à l'investissement dans des start up et des PME innovantes. Afrikwity vous permet à partir de quelques centaines d'euros devenez un business Angel et investissez aux côtés d'un large réseau d'investisseurs.

#### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Lancement ; Accélération ; Croissance

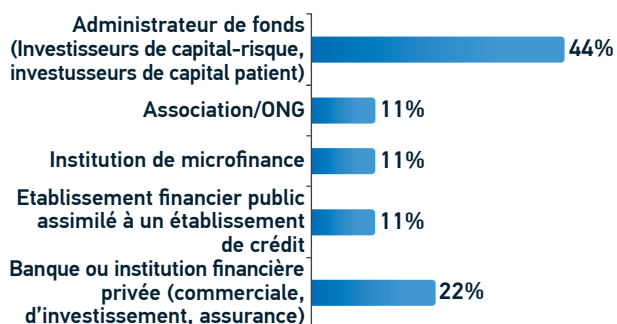
#### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

- Chiffre d'affaire (CA mensuel > 5k€) ; Taille du marché (> 500 k€) ; Respect de normes environnementales et sociales ; Qualité de l'équipe ; Respect des droits de l'Homme ; Atteinte des ODD ; Projet en Afrique et novateur à fort potentiel de croissance.
- **Critères favorables** : Mission sociale/environnementale ; Inclusion des BoP et/ou populations vulnérables ; Label et certification

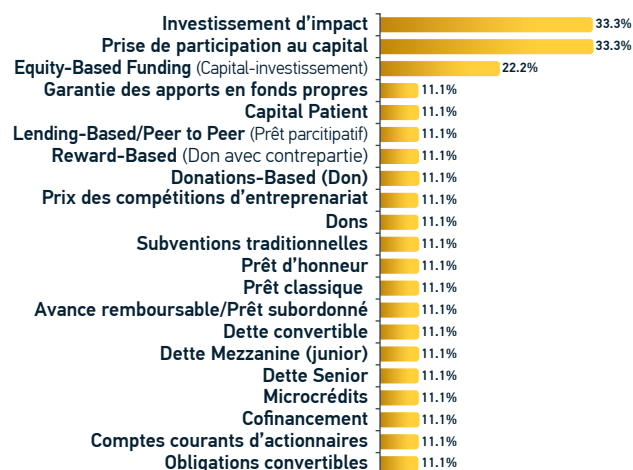
## 4. PRATIQUES & PERSPECTIVES

### 4.1 Caractéristiques de l'appui des structures de financement

Les structures de financement des entreprises sociales et inclusives interviewées au Maroc ont diverses formes juridiques. Les statuts majoritaires sont : administrateurs de fonds et banques ou institutions financière privée. En dehors de ces statuts, on retrouve pêle-mêle le statut d'association/ONG, d'institutions de microfinance, et d'établissement financier public assimilé à un établissement de crédit.



Les modes de financement les plus accessibles auprès de ces structures sont l'investissement d'impact, la prise de participation au capital et à une moindre mesure, le capital investissement. Toutefois, 11% d'entre elles mettent également à disposition des entreprises qu'elles ciblent d'autres formes de financement dont le prêt d'honneur, le microcrédit et diverses formes de dettes, de dons et de subventions.

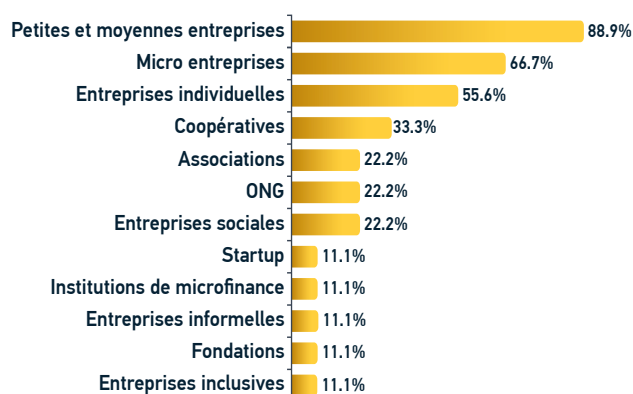


### ⌚ Appuis complémentaires

La quasi-totalité des structures de financement sondées apportent d'autres formes d'appuis complémentaires aux entreprises qu'elles financent. Ces appuis prennent des formes diverses. Il s'agit essentiellement d'assistance technique (sectorielle, stratégique, financière, juridique), de formations pour le renforcement de compétence et de compétitivité, de conseils pour le développement de l'entreprise et l'ingénierie financière, d'appuis à la commercialisation et à l'accès au marché et de la mise en réseau.

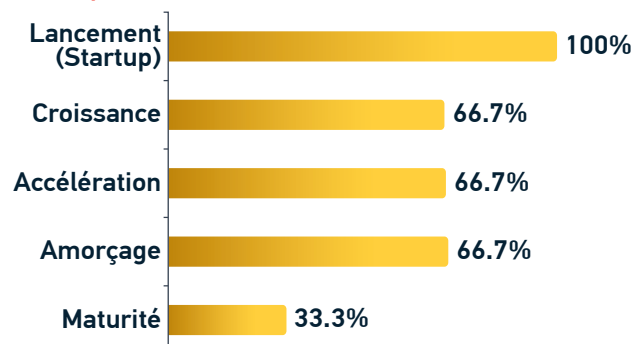
### 4.2 Caractéristiques des organisations cibles

#### ⌚ Nature des organisations cibles



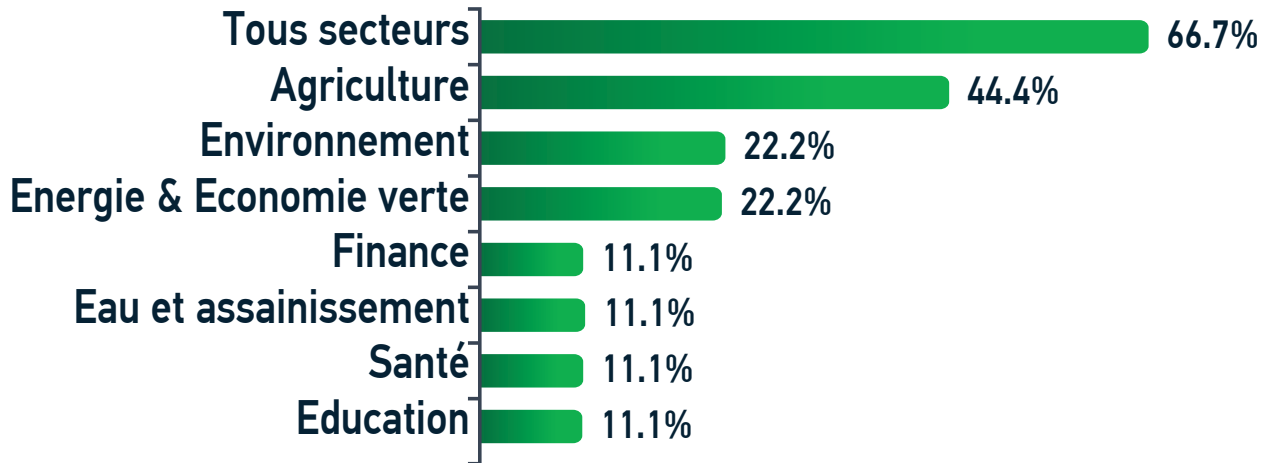
Aucune forme juridique spécifique n'est privilégiée par les structures de financement / investissement sondées, et leurs modes de financement ne sont pas fonction des différentes formes juridiques.

#### ⌚ Stade de développement des entreprises financées



⊙ Secteurs d'activité des entreprises cibles

De plus, ces structures affirment à 89% financer des organisations qui œuvrent dans le secteur de l'inclusion sociale et économique des populations vulnérables et BoP.



⊙ Formalité

44% des acteurs affirment financer des entreprises informelles, c'est-à-dire des entreprises ne respectant pas toutes les formalités d'enregistrement requises par la législation marocaine.

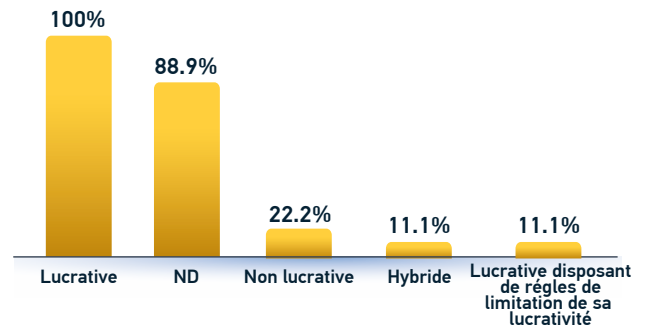
⊙ Part des entreprises disposant d'un impact social et/ou environnemental

L'impact social et/ou environnemental des actions de l'entreprise à financer revêt un caractère peu important pour les structures de financement. En effet, entre 2016 et 2018, seuls 30% d'entre elles ont estimé la proportion des entreprises disposant d'un impact social et/ou environnemental qu'elles ont financé entre 50 et 100%.

⊙ Part des entreprises incluant les BoP

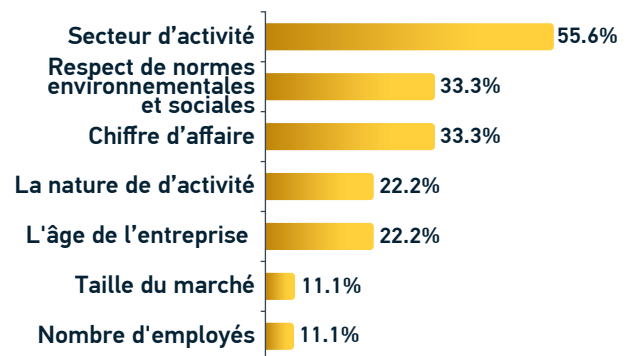
Parmi les entreprises financées entre 2016 et 2018 par les structures répondantes, seulement 20% incluent des populations pauvres et/ou vulnérables dans leur chaîne de valeur.

⊙ Lucrativité des entreprises financées



4.3 Critères de sélection

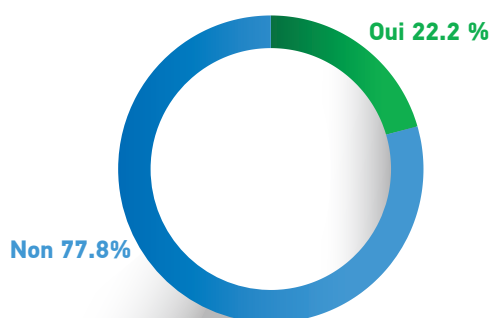
⊙ Critères généraux



Pour les critères de respect de normes environnementales et sociales, les structures de financement évaluent le respect des réglementations en vigueur ou les scores établis par les outils d'évaluation de la performance sociale tels que Alinus. Pour ce qui est de la nature de l'activité, les structures financent les entreprises dont l'activité respectent les ODD.

### ⦿ Analyse des critères de qualification de l'entreprise sociale

#### → La poursuite d'un impact social et/ou environnemental comme critère de sélection ?



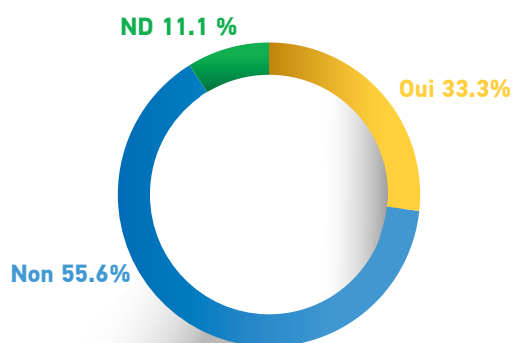
Seulement 22% des structures interviewées retiennent l'impact social / environnemental comme critère de sélection.

#### → Une mission sociale/environnementale prioritaire ?

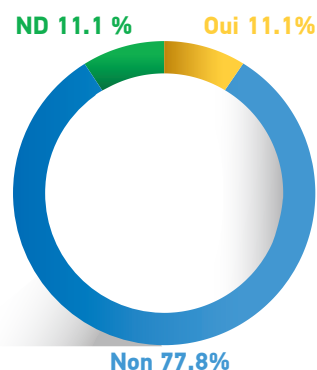
En outre pour seulement 20% d'entre elles, cette mission sociale et/ou environnementale doit être prioritaire, au sens de notre diagnostic, c'est-à-dire selon elles, que les activités de l'entreprise sont majoritairement tournées vers cette mission. Parmi les structures qui ne disposent pas de ce critère, 45% sont disposées à orienter leurs critères dans ce sens afin formaliser leur propre mission sociale, promouvoir

davantage les entreprises à fort impact social et environnemental.

#### → La création d'emplois inclusifs comme critère de sélection ?



#### → L'inclusion des BoP et populations vulnérables comme critère de sélection ?



La majorité (78%) des structures de financement interviewées ne considèrent pas l'inclusion des BoP et des personnes vulnérables comme critère de sélection dans leur processus de sélection. Cependant pour les 11% qui en tiennent compte, cette mission doit être prioritaire, en d'autres termes selon elles, la mission doit être consignée dans un document officiel de constitution de l'entreprise. Enfin, plus du tiers des structures affirment qu'une évolution de leurs critères dans ce sens serait envisageable.

### → La poursuite des ODD comme critère de sélection ?



### → Les modes de gouvernance comme critère de sélection ?

Plus de la moitié des structures de financement sondées ne considèrent pas le mode de gouvernance démocratique ou participative comme un critère de sélection.

Elles sont très peu (11%) à prendre en compte des critères comme l'ancrage territorial (collaboration avec les acteurs locaux) et la participation au CA d'une partie prenante différente des apporteurs de capitaux. Enfin, seulement 22% des structures sont favorables à l'inclusion d'au moins l'un de ces critères dans leurs critères de sélection.

### → Le partage de pouvoir comme critère de sélection ?

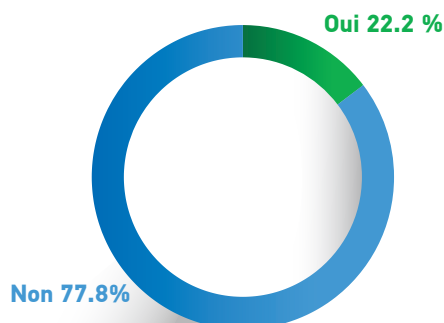
Les règles en matière de partage de pouvoir ne sont pas des critères d'éligibilité pour la majorité des structures de financement interrogées au Maroc. En outre très peu d'entre elles (11%) considèrent l'application de telles règles, favorables pour la sélection.

### → La détention de label comme critère de sélection ?

La détention d'un label ou d'une certification pertinente n'est un critère obligatoire pour la

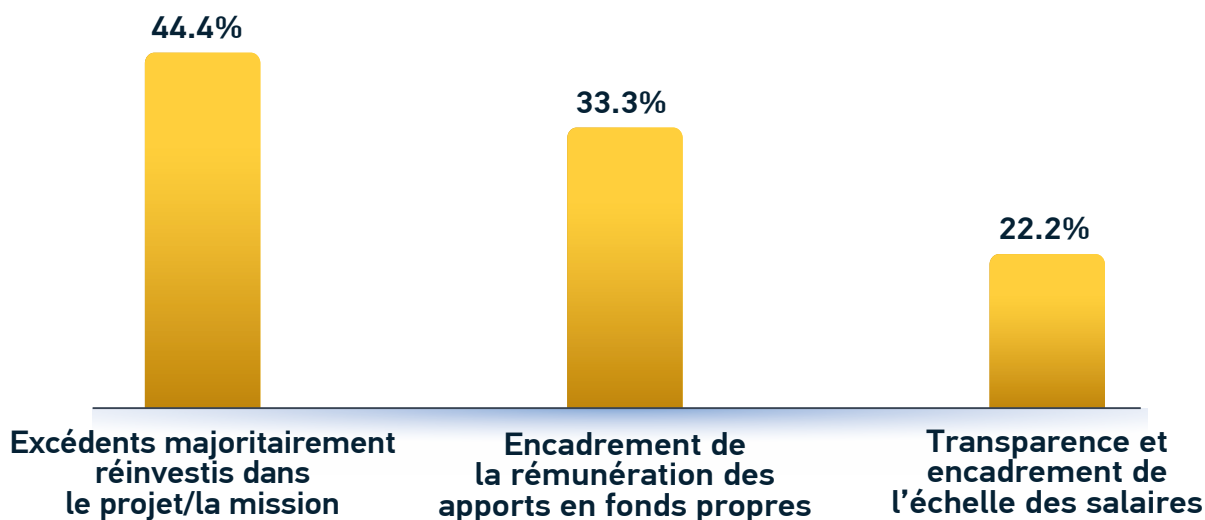
sélection des entreprises cibles d'aucune des structures de financement / investissement interviewées. Toutefois pour le tiers de ces structures, la détention de labels tels que les Signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ), la Smart Campaign Certification et le Rating financier et social est pertinente et constitue même des critères, au moins, favorables de sélection.

### → La limitation de la lucrativité comme critère de sélection ?



Parmi celles qui ont répondu oui, près de 44% déclarent que le réinvestissement majoritaire des excédents dans le projet s'applique comme critère, alors que pour près d'un tiers d'entre elles, c'est l'encadrement de la rémunération des apports en fonds propres. Seulement 22% d'entre elles privilégient la transparence et l'encadrement de l'échelle des salaires.

Toutefois, le tiers des sondés est disposé à intégrer dans ses critères de sélection, quelques uns de ces critères relatifs à la limitation de la lucrativité, à savoir l'encadrement de la rémunération des apports en fonds propres et le réinvestissement de l'excédent dans le projet. La raison évoquée par les acteurs de financement pour justifier cette évolution est qu'ils souhaitent fortement que les entreprises de leurs portefeuilles soient empreintes d'un mode de gestion durable bien que cherchant de la lucrativité.



## 🕒 Suivi & Reporting

### → Outils/ méthodes de suivi

La majorité des structures de financement / investissement sondées, soit les deux tiers, disposent d'outils ou méthodes d'évaluation de la gestion des financements par les entreprises conformément à leurs règles et principes. Pour la plupart d'entre elles, ces évaluations s'effectuent soit à une fréquence annuelle, soit à une fréquence semestrielle.

### → Mesure d'impact

La quasi-totalité des acteurs de financement sondés ne disposent d'aucun outil spécifique d'évaluation et de mesure des impacts sociaux et environnementaux de l'activité des entreprises financées.

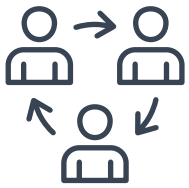
### → La lucrativité limitée des entreprises est-elle une garantie pour les financeurs/ investisseurs ?

L'application des règles en matière de limitation de la lucrativité par les entreprises n'est une garantie de bonne gestion/transparence des financements que pour 22% des structures de financement / investissement sondées.

### → Le partage de pouvoir au sein des entreprises est-elle une garantie pour les financeurs/ investisseurs ?

L'application de règles en matière de partage de pouvoir par les entreprises n'a été déclarée comme une garantie de bonne gestion/transparence des financements que par 11% des structures de financement / investissement sondées.

Les données du présent chapitre « Pratiques & Perspectives » sont issues de la collecte de données terrain. Voir page 9 pour le nombre d'acteurs interviewés



# DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

## 1. STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

### 1.1 Les tendances globales

#### ⌚ Les structures d'accompagnement : l'apport du Collectif Afric'innov pour la compréhension de l'écosystème

L'appui des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat vise à épauler et guider ceux qui ont besoin de conseils pour structurer et rendre viable leur projet. Il peut s'agir d'un étudiant à la phase d'idée, d'un jeune entrepreneur qui se lance, voire de gérants de sociétés déjà bien structurées qui cherchent à accélérer leur croissance. Les entrepreneurs attendent généralement de ces structures qu'elles leur apportent du conseil, un réseau de partenaires, des locaux équipés, ainsi qu'un appui au financement.

De façon théorique, les couveuses sont les structures qui s'adressent aux porteurs de projet. Dans un incubateur, il s'agit de réussir à passer du stade de porteur de projet à celui d'entrepreneur en action. Une fois l'entreprise créée, l'entrepreneur aguerri peut rejoindre une pépinière, un accélérateur ou un hôtel d'entreprises pour adresser ses besoins. Enfin, les tiers lieux sont accessibles à tous, à tout moment du cycle de vie d'un projet ou d'une entreprise.

- **La couveuse pour tester (on parle aussi de dispositif de pré-incubation)**

**Objectif** : valider le projet de création d'entreprise

**Services types** : hébergement et offre d'accompagnement permettant « d'apprendre à entreprendre » et de tester des projets de

création d'entreprise grâce à du conseil à l'entrepreneuriat et des services d'appui

**Cible** : porteurs de projet qui n'a pas encore créé son entreprise

- **L'incubateur pour innover**

**Objectif** : soutenir l'étape-clé de « gestation » des projets innovants, c'est-à-dire des projets qui nécessitent une maturation avant la phase de commercialisation et qui présentent souvent un potentiel de développement important (revenus, emploi, impact, etc.)

**Services types** : conseils pour entreprendre et accompagnement personnalisé, mise à disposition de bureaux, formations, aide financière au démarrage, appui à l'innovation

**Cible** : porteurs de projet ou entrepreneurs, dont l'entreprise n'est pas encore créée ou est très jeune, sélection souvent conditionnée par des critères économiques, thématiques ou d'innovation

- **L'accélérateur pour l'appui au développement commercial et financier**

**Objectif** : appuyer le développement commercial et lever des fonds

**Services types** : programmes courts et intenses de formations (3 à 6 mois) en cohortes, pour accélérer le développement commercial et financier de l'entreprise, tout en favorisant l'accès direct à un réseau et à des investisseurs et financeurs

**Cible** : entreprises déjà créées, compétitives mais encore jeunes

- **La pépinière pour se développer plus sereinement**

**Objectif** : offrir un environnement stimulant

et propice au développement des activités, à des coûts accessibles, pour une durée limitée dans le temps (3 à 5 ans)

**Services types** : espaces à des coûts partagés, lieux conviviaux propices aux échanges, réseau d'acteurs ; Optionnel : du conseil, des formations et des services mutualisés

**Cible** : entreprises en activité

- **L'hôtel d'entreprises pour évoluer dans un cadre propice**

**Objectif** : héberger des entreprises dans un environnement d'émulation et d'échanges (durée non limitée dans le temps)

**Services types** : mise à disposition d'un espace équipé et sécurisé, mutualisation d'activités (exemple : stockage, accueil), assistance fiscale et bancaire de proximité, etc.

**Cible** : entreprises

- **Le Tiers-Lieu (notion regroupant des initiatives telles que les espaces de coworking, les espaces collaboratifs, les Fablabs, les hackerspaces, les makerspaces ou encore les espaces d'innovation technologique)**

**Objectif** : accueillir des individus et des communautés afin de leur permettre de partager librement ressources, compétences et savoirs.

**Services types** : mise à disposition d'espaces de travail, accès à des équipements de fabrication numérique, apprentissage du code, formations ouvertes, etc.

**Cible** : ouvert à tous (entrepreneurs, innovateurs, communautés, porteurs de projet, étudiants, etc.)

### ⊗ Le concept dans les 16 pays de l'étude

En Afrique, l'écosystème entrepreneurial est à la fois relativement jeune<sup>1</sup> et très dynamique. Les structures d'accompagnement sont de plus en plus nombreuses et désormais présentes dans tous les pays en Afrique. En 2019, le

Programme Ecosystem Accelerator de la GSMA<sup>2</sup> en a dénombré 618 sur le continent africain. On constate une augmentation annuelle moyenne de +40% chacune de ces 2 dernières années.

De plus, nous remarquons les points suivants :

- La distinction entre les différents termes (couveuses, incubateur, pépinière, accélérateur, hôtel d'entreprises) n'est pas une réalité en Afrique, encore moins dans les pays anglophones, où l'on parle communément de « Business Incubator » ou « Incubator », sans différence.
- La plupart des structures d'accompagnement optent pour l'appellation d'incubateur (et non de couveuse), même si leur cœur de métier est l'idéation et/ou l'accompagnement de porteurs de projet.
- Les structures d'accompagnement se concentrent majoritairement sur des porteurs de projet et de jeunes entrepreneurs, de par la demande, leur savoir-faire et leurs capacités d'investissement à ce jour.
- La plupart de ces structures accompagnent les entrepreneurs et ont des services associés (tels que l'espace de co-working, la gestion événementielle, la fourniture d'études, etc.) afin d'équilibrer leur modèle économique.
- Les structures d'accompagnement sont très portées sur les opportunités liées au TIC/numérique pour faire émerger des startups innovantes et compétitives. Nombreuses sont celles qui affichent clairement ce positionnement (« Techhub ») tout en l'intégrant de façon transversale à tous les secteurs d'activité. Le lien entre Tech et impact social est très recherché par les structures recensées.
- Plus de la moitié des structures identifiées sont de type incubateurs et/ou accélérateurs.
- ¼ des structures sont des espaces de coworking.
- 40% des structures ont été localisées dans les 10 plus grandes villes africaines.

<sup>1</sup>L'âge moyen de ces structures est de 5 ans en Afrique et 4 ans en Afrique de l'Ouest (Source : collectif Afric'innov). <sup>2</sup>V. [https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/ecosystem-accelerator/?gclid=Cj0KCQjwmdzzBRC7ARIsANdqRRnliqOmeGZwfUZMohJFMk\\_26lx3kFfdK4wafUcqsdJh7frgMUp30r0aAvSUEALw\\_wcB](https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/ecosystem-accelerator/?gclid=Cj0KCQjwmdzzBRC7ARIsANdqRRnliqOmeGZwfUZMohJFMk_26lx3kFfdK4wafUcqsdJh7frgMUp30r0aAvSUEALw_wcB)

### ⊙ Quel impact des structures d'accompagnement au Maroc ?

GALI<sup>3</sup> a évalué l'impact de l'accélération sur une année, à partir d'un échantillon de 2455 startups candidates à des programmes à travers le monde. Pour résumer, l'accélération permet effectivement l'accroissement des revenus, la création d'emplois, et l'accès à de l'investissement et à du financement. Dans les pays émergents, on constate que l'accélération sur une année n'apporte pas de résultats très significatifs en termes d'augmentation de revenus et de création d'emplois pour les startups accélérées, mais que les bénéfices concernent davantage l'accès à des opportunités d'investissement et de financement. Au Maroc, les résultats de nos entretiens aboutissent à la même conclusion.

Au Maroc, encore peu de structures d'accompagnement se spécialisent spécifiquement sur l'entrepreneur social, nous en avons identifiées 3 : « Centre Marocain pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat Social (MCISE) », « INCO Scholar », et « Espace Bidaya ». Toutefois, la plupart d'entre elles présentent un portefeuille d'entreprises qui ont la capacité de générer de facto un fort impact social et environnemental : valorisation des ressources locales, innovation frugale pour la cible BoP, création d'emplois pour les jeunes, les femmes, les ruraux, solutions locales pour répondre aux défis énergétiques / alimentaires / climatiques / de santé, etc. Ainsi, les structures recensées et interviewées sur le terrain ont d'ores et déjà démontré leur capacité à accompagner des entrepreneurs vers

la génération d'impact social, environnemental, économique et/ou inclusif (jeunes, femmes et populations vulnérables). Comme l'indique notre livrable Rapport intermédiaire M+3, la méthode de recensement s'est attachée au Maroc et dans les autres pays de l'étude à sélectionner d'abord les structures spécialisées dans l'accompagnement des entreprises sociales et inclusives, puis celles qui ne sont pas spécialisées mais qui accompagnent de facto ces profils d'entreprises en leur réservant une part de leur appui. Enfin, lorsque le nombre de structures était faible, nous avons également rencontré les acteurs qui ne sont pas encore dans le secteur mais qui sont ouverts à l'accompagnement d'entreprises sociales et inclusives.

Au Maroc, une initiative de plaidoyer intéressante est à noter : le Moroccan Start-up Ecosystem Catalysts (MSEC).



Créée à l'initiative d'Enactus, Espace Bidaya, H.SEVEN, IMPACT Lab, New Work Lab, Réseau Entreprendre Maroc et Start-up Maroc, cette association a pour objectif de porter les enjeux communs de l'écosystème start-up marocain et de défendre, en particulier, les intérêts des start-up. L'initiative réunit l'ensemble des structures d'accompagnement labellisées par la Caisse Centrale de Garantie (CCG) ainsi que les structures œuvrant depuis plus de 4 ans dans le soutien à la start-up au Maroc.

<sup>3</sup>Global Accelerator Learning Initiative (GALI). 2017. Accelerating Startups in Emerging Markets. Washington DC, <https://www.galidata.org/assets/report/pdf/Accelerating%20Startups%20in%20Emerging%20Markets.pdf>

## 1.2 Les acteurs

### ① ENTREPRENEURIAT SOCIAL



#### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur, accélérateur et espace de travail orienté « Social Green Tech »



#### FORME JURIDIQUE

Association



#### ANNÉE DE CRÉATION

2015



#### ADRESSE PHYSIQUE

Casablanca  
33 bis rue le titien, Val fleuri



#### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (9,3k followers)  
Tweeter (725 abonnés, 1k tweets)  
Instagram



#### SITE WEB

<https://www.bidaya.io>

#### ORIGINE

Bidaya appartient au réseau international d'incubateurs GROUPE SOS Pulse. Il s'agit d'un programme de soutien à la nouvelle économie et à l'entrepreneuriat du Groupe SOS.

La Fondation Drosos est le premier bailleur de fonds de Bidaya. Elle a permis le lancement et le développement des activités de l'incubateur.

#### THÉMATIQUES ABORDÉES

Projets à impact social/environnemental

#### APPROCHE GENRE

La structure est dirigée par une femme et se lance dans un projet avec le PNUD, qui est encore actuellement en cours d'élaboration.

#### OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil / expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage
- Appui au financement

#### PLAIDOYER

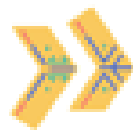
Un partenariat avec la Fondation Drosos et l'UNOPS prévoit la :

- 1- Promotion de l'entrepreneuriat social et environnemental au Maroc
- 2- Promotion de la démocratie participative au Maroc au travers l'entrepreneuriat

#### PARTENAIRES

Partenaires financiers : Fondation Drosos, AFD (Lab'ESS), Fondation OCP, Fondation Drosos, UNOPS, PNUD, Pernod Ricard

Autres partenaires : FabLab Casablanca, Afineety - African Finance Community, Microsoft, MadNess, Réseau : Afric'innov



**INCO SCHOLAR**



### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur et espace de travail collaboratif



### FORME JURIDIQUE

Association - Organisation à but non lucratif



### ANNÉE DE CRÉATION

2018



### ADRESSE PHYSIQUE

Casablanca  
Espace CIRA-ESS  
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'université Hassan II de Casablanca



### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (1,2k followers)



### SITE WEB

[www.incoscholar.com/](http://www.incoscholar.com/)

### ORIGINE

INCO s'est associé à l'Université Hassan II de Casablanca pour permettre à des étudiants, jeunes diplômés et doctorants de s'engager pleinement dans la voie de l'entrepreneuriat social. Ensemble, ils ont créé le premier accélérateur universitaire d'innovation sociale du Maroc, INCO Scholar.

NB : INCO Network fédère une communauté de plus de 500 start-ups green et sociales dans 34 pays sur 5 continents

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Projets à impact social/environnemental

### APPROCHE GENRE

/

### OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil / expertise
- Formation (programme Learn2create)
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage
- Appui au financement

### PARTENAIRES

OSIWA et AUF



### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur, accélérateur et espace de travail collaboratif



### FORME JURIDIQUE

Association



### ANNÉE DE CRÉATION

2012



### ADRESSE PHYSIQUE

13, Avenue Annaba, 1<sup>er</sup> étage  
Hassan, Rabat



### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook.com/MoroccanCise  
Instagram.com/moroccancise



### SITE WEB

<http://www.mcise.org/>

### ORIGINE

Le Centre Marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat social est une organisation à but non lucratif dédiée à la recherche de solutions innovantes et entrepreneuriales à chaque défi social au Maroc. Il a été fondé en 2012 par un groupe de 17 personnes enthousiastes à propos de changement social au Maroc, en particulier son Directeur Adnane ADDIOUI.

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Agrobusiness ; Tech & TIC ; Genre et promotion de la femme ; Services aux entreprises ; Bio et nanotechnologies ; Santé et nutrition.

### APPROCHE GENRE

Programme EMPOWER HER a débuté en octobre 2019 mensuellement pour 6 mois.

### OFFRE/SERVICES

- Conseil /expertise
- Formation
- Appui à la commercialisation
- Appui au financement
- Espace de travail collaboratif
- Événementiel/ réseautage

### PARTENAIRES

Ministère de l'Intérieur : Initiative Nationale de Développement Humain (Maroc)  
Ambassade des Pays-Bas  
Orange Corners Morocco (Pays-Bas)

### PLAIDOYER

Promouvoir la recherche de financements en présence de parlementaires : Crowdday event avec ICNL



### TYPE DE STRUCTURE

Programme d'incubation d'entreprises sociales



### FORME JURIDIQUE

ONG



### ANNÉE DE CRÉATION

2015



### ADRESSE PHYSIQUE

Rabat  
13, Avenue Annaba 1er étage Hassan



### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (3,1k followers)



### CONTACT

contact@mcise.org



### SITE WEB

<http://dareinc.mcise.org>

### ORIGINE

Lancé par le Centre Marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat social (MCISE) avec le soutien de la fondation Drosos

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Généraliste dans le champ de l'entrepreneuriat social

### APPROCHE GENRE

/

### OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil / expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage
- Appui au financement

### PARTENAIRES

Fondation Drosos, Unreasonable Institute, Makesense, Ashoka, UnLtd, British council, JCI Rabat, Enactus, NewWork Lab, FabLab Casa, Microsoft, Jigsaw, Hivos, etc.

## ⊙ GÉNÉRALISTE



### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur et accélérateur



### FORME JURIDIQUE

Société anonyme – Structure privée



### ANNÉE DE CRÉATION

2015



### ADRESSE PHYSIQUE

Casablanca  
2 Rue Pierre et Marie Curie



### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (12,2k followers)  
Instagram



### SITE WEB

<http://www.impactlab.africa/fr>

### ORIGINE

Impact Lab a été en partenariat durant 3 ans avec NUMA, un réseau international d'accélérateurs et de programmes d'innovation

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Généraliste : essentiellement agrobusiness et sécurité alimentaire.

Il gère aussi le projet AFIDBA (AFD) au Maroc, pour accompagner les startups qui favorisent l'inclusion à travers le numérique.

### APPROCHE GENRE

### OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil / expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage
- Appui au financement
- Expertise en open innovation pour grands groupes

### PARTENAIRES

Organes publics :

Bailleurs de fonds internationaux : AFD, GiZ, UNIDO, Banque Mondiale, Dutch Good Growth Fund, Maghreb Startup Network, Cleantech programme, Innov Invest, AFIDBA.

Grandes entreprises : Lafarge, Michelin, Accord, INWI, OCP, Banque Populaire Maroc, Crédit Agricole Maroc, RATP Dev,

### PLAIDOYER

Un partenariat avec Moroccan Stratup Ecosystem Catalysts permet :

- Mise en place d'un cadre réglementaire adapté à l'innovation et à l'entrepreneuriat ;
- Identification d'opportunités de développement et de financement communes pour les structures d'accompagnement des startups ;
- Mise en place de programmes de soutien aux structures d'accompagnement des startups ;



### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur et accélérateur



### FORME JURIDIQUE

Association



### ANNÉE DE CRÉATION

2003 pour Enactus Maroc

2015 pour Empact



### ADRESSE PHYSIQUE

Rabat : Enactus Morocco N R701,  
Technopark -10.Rue Ghandi, Hassan



### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (71k followers)  
Twitter (2k abonnés, 3k tweets)  
Instagram



### SITE WEB

<https://www.enactus-morocco.org/notre-programme/accelerateur-empact/>

### ORIGINE

Empact est un programme d'accélération subventionné par le programme OCP Entrepreneurship Network de la Fondation OCP, et qui vise à financer et accompagner plus de 60 Startups Enactus sur 3 ans en leur offrant l'opportunité de croître leurs Business.

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Généraliste

### APPROCHE GENRE

Actions : Accès aux financements et aux droits économiques

### OFFRE/SERVICES

- Conseil /expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Appui au financement

### PARTENAIRES

Entités privées : Fondation OCP, Fondation Citi, Oxfam, Green Academy, Entrepreneurship Academy, Dow, Ford, BMCE Bank, Lydec, Deloitte, Unilever, Réseau entreprendre Maroc, Epione, Happy Doc,  
Entités publiques : Caisse Centrale de Garantie, Union européenne via Oxfam, Ambassade des Etats-Unis au Maroc, Ambassade des Pays-Bas au Maroc

### PLAIDOYER

Plaidoyer pour le statut de l'entrepreneuriat social via le Projet MedUp, avec Oxfam Maroc.



### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur, couveuse, accélérateur et espace de travail collaboratif



### FORME JURIDIQUE

Association



### ANNÉE DE CRÉATION

2017



### ADRESSE PHYSIQUE

/



### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook.com/fikra.ma



### SITE WEB

<http://www.fikra.ma/>

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Généraliste

### APPROCHE GENRE

- Les événements Fikra Women bénéficient aux coopératives féminines.
- Village solidaire de l'innovation organisé dans différentes villes Marocaines

### OFFRE/SERVICES

- Conseil /expertise
- Formation
- Appui à la commercialisation
- Appui au financement
- Espace de travail collaboratif
- Événementiel/ réseautage

### PARTENAIRES

Entités publiques et ambassades, Bailleurs de fonds internationaux et investisseurs privés, OCP, Fondation Bensalah



### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur, accélérateur



### FORME JURIDIQUE

Association



### ANNÉE DE CRÉATION

2005



### ADRESSE PHYSIQUE

/



### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook.com/ReseauEntreprendre-Maroc/  
twitter.com/re maroc?lang=fr  
linkedi.com/reseau-entreprendre-maroc



### SITE WEB

<http://www.reseau-entreprendre.org.-maroc/>

### PLAIDOYER

Mise en place de garantie pour les associations accordant des prêts d'honneur

### ORIGINE

L'association Réseau entreprendre est née en France de l'idée d'A. Mulliez, PDG du groupe Phildar, au moment de la fermeture de son entreprise face à la concurrence chinoise dans le textile. Pour recréer des emplois, il a créé une association favorisant la naissance d'employeurs.

En 2005, grâce à la détermination d'un groupe de militants du développement économique au Maroc, des chefs d'entreprises, séduits par la mission et les fondamentaux du Réseau entreprendre international, ont pris l'initiative de créer ce réseau au Maroc.

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Tous les secteurs d'activité : Agrobusiness, sécurité alimentaire, santé et nutrition, Energies renouvelables, économie verte, services aux entreprises, services financiers, transports et logistiques, tech & TIC, bio et nanotechnologies, Genre et promotion de la femme

### APPROCHE GENRE

- Les événements Fikra Women bénéficient aux coopératives féminines.
- Village solidaire de l'innovation organisé dans différentes villes Marocaines

### OFFRE/SERVICES

- Conseil /expertise
- Formations
- Événementiel / réseautage
- Appui au financement


### PARTENAIRES

Entités publiques, banques commerciales et grandes entreprises :  
CCG Rabat, Société Générale, BMCE, BMCI, OPC (Maroc)  
Conseil de Région de Rabat et de Province de Rhamma


## 🔗 ECONOMIE VERTE & ÉNERGIE RENOUVELABLE



➤ ARTISANAT, COMMERCE



**مؤسسة محمد الخامس للتضامن**  
**مركز المقاولات الصغرى التضامنية**  
**Centre Des Très Petites Entreprises Solidaires**



**TYPE DE STRUCTURE**  
 Tiers lieu (avec offre d'incubation) qui cible les jeunes en situation de précarité



**FORME JURIDIQUE**  
 Organisation à but Non Lucratif




**ANNÉE DE CRÉATION**  
**2015**



**ADRESSE PHYSIQUE**  
 Casablanca - Lotissement Al Wahda II, Boulevard Oued Zem



**RÉSEAUX SOCIAUX**  
 Facebook (285 followers)



**SITE WEB**  
<http://www.centretpes.ma/>

**ORIGINE**

Le Centre a été lancé par la fondation Mohammed V pour la solidarité en 2015. Il s'inscrit dans le cadre de la vision globale de la Fondation, qui a pour objectif de lutter contre toute forme de pauvreté et de marginalisation sociale. Il a été inauguré par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

**THÉMATIQUES ABORDÉES**

Fabrication d'articles en bois et aluminium, fiduciaire, industries de l'habillement et de la chaussure, NTIC, travaux d'électricité/électronique/froid et climatisation, travaux de peinture et de platerie

**APPROCHE GENRE**

/

**OFFRE/SERVICES**

- Coworking
- Conseil /expertise
- Formation
- Événementiel
- Appui au financement

**PARTENAIRES**

Fondation Mohammed V

## TECH/NUMÉRIQUE & TIC



### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur



### FORME JURIDIQUE

Structure privée



### ANNÉE DE CRÉATION

2017



### ADRESSE PHYSIQUE

Casablanca  
Technopark 8 étage



### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (19k followers)  
Twitter (266 abonnés, 9 tweets)



### SITE WEB

<http://lafactory.co/>

### ORIGINE

Fondé par Mehdi Alaoui, entrepreneur marocain dans le digital

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Tech & TIC : Nouvelles technologies et numérique

### APPROCHE GENRE

/

### OFFRE/SERVICES

- Conseil /expertise
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage (laboratoires d'IA, de robotique, etc.)
- Appui au financement

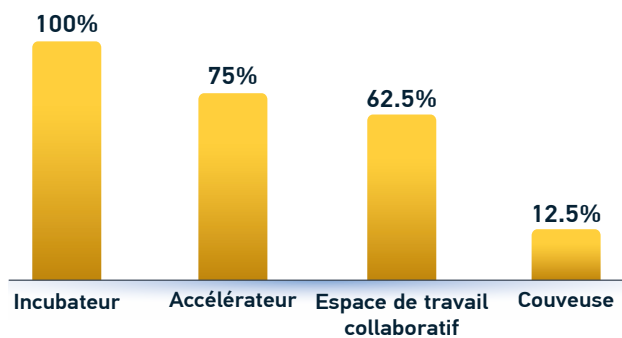
### PARTENAIRES

/

### 1.3 Pratiques & perspectives

#### ⊙ Caractéristiques, offres et accès aux structures d'accompagnement

Au Maroc, les structures d'accompagnement sondées jouent essentiellement quatre rôles auprès des porteurs de projet. Elles ont toutes évoqué être des incubateurs, 75% d'entre elles sont aussi des accélérateurs, 62,5% des espaces de travail collaboratif et 12,5% des couveuses.

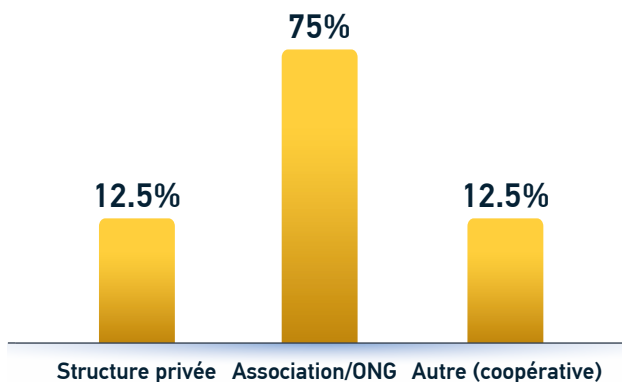


#### ⊙ Appartenance à des réseaux

La moitié des structures d'accompagnement sondées appartiennent à des réseaux que sont : Enactus, Groupe SOS pulse, INCO Network, Réseau Entreprendre.

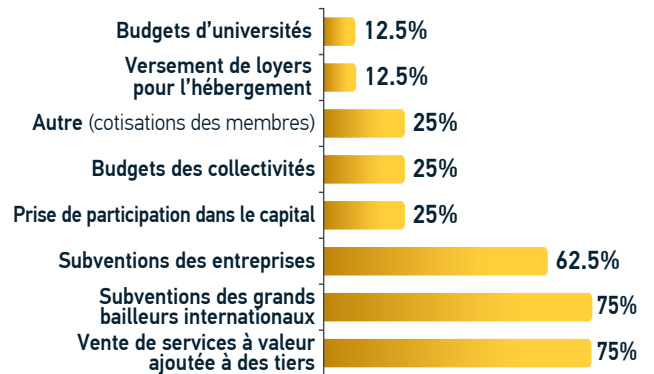
#### ⊙ Statuts et formes juridiques des structures d'accompagnement

Les structures d'accompagnement sondées sont majoritairement des associations/ONG (75%). Au niveau des formes juridiques, on retrouve pêle-mêle, l'Association Ordinaire, l'Association Marocaine, l'Association à but non lucrative, la Coopérative et la Société Anonyme.



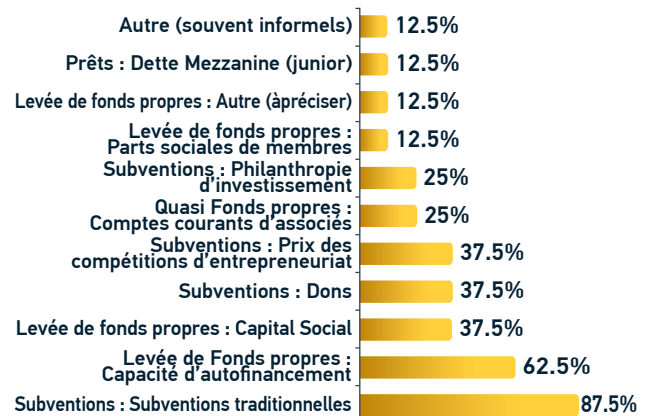
#### ⊙ Sources de revenus

Les structures d'accompagnement sondées ont des sources de revenus variées. De ces dernières, les plus privilégiées sont la vente de services à valeur ajoutée à des tiers, les subventions des grands bailleurs internationaux et, à une moindre mesure, les subventions des entreprises. Pour les structures répondantes, les plus actifs parmi ces financeurs sont, entre autres, la GIZ, l'AFD, la fondation Drosos, l'AQWA Group, Menara Holding, la BMCE, le crédit du Maroc, la Caisse Centrale de Garantie et le Ministère de l'intérieur (par le biais de l'INDH).



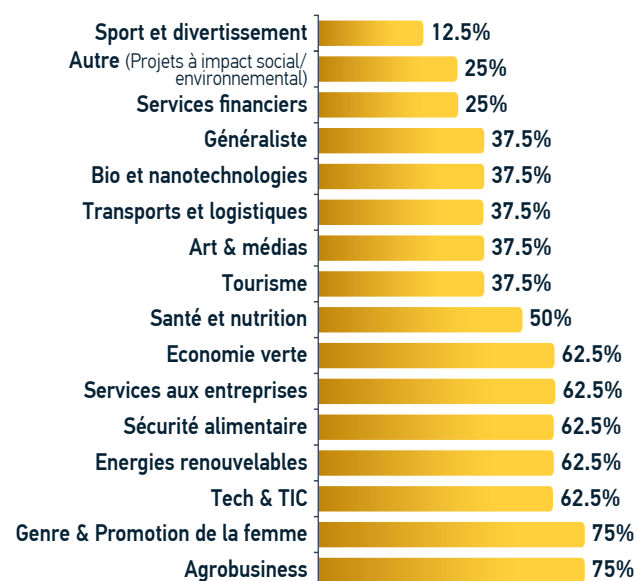
#### ⊙ Modes de financement

Les structures d'accompagnement sondées ont déjà eu accès à divers modes de financement, allant des subventions à des modes de financement souvent informels. En grande majorité, leurs modèles économiques reposent sur les subventions (traditionnelles, philanthropie d'investissement, prix des compétitions d'entrepreneuriat, dons) et les levées de fonds propres.



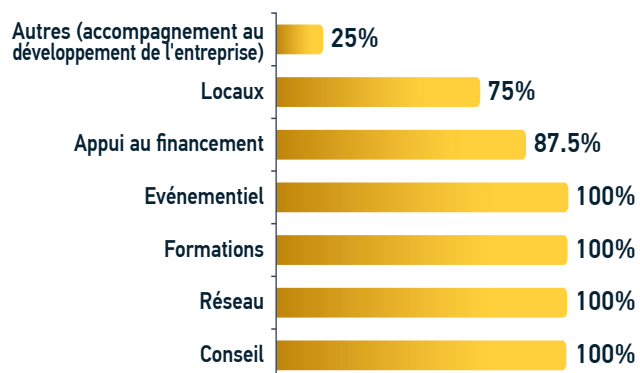
### ⊙ Secteurs d'activités qui intéressent les structures d'accompagnement

Alors qu'environ 38% des structures sont généralistes, les secteurs d'activité dominants sont l'agrobusiness et le genre / promotion de la femme, et d'autre part, l'économie verte, les services aux entreprises, la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables et la Tech & TIC.



### ⊙ Les services offerts par les structures d'accompagnement

Les structures d'accompagnement interviewées au Maroc proposent toutes aux entreprises le conseil, le réseautage, la formation et l'évènementiel. Une grande majorité propose aussi des services d'appui au financement et la mise à disposition de locaux. En revanche, elles ne sont que 25% à proposer des services de développement de projets.



### ⊙ Nature et qualité des infrastructures

Toutes les structures d'accompagnement sondées au Maroc estiment avoir des infrastructures adéquates pour leur fonctionnement. Les trois quarts d'entre elles disposent de logiciels professionnels et la totalité dispose de locaux, de mobiliers et fournitures de bureaux, de connexion internet, d'imprimantes et d'autres périphériques. La plupart des structures ont des infrastructures de bonne qualité.

### ⊙ Formation du personnel

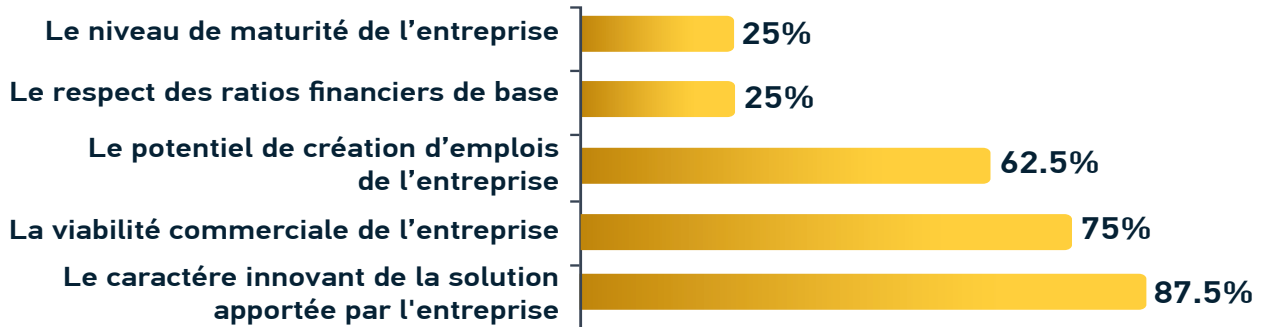
Les structures d'accompagnement rencontrées au Maroc sont en majorité gérés par une équipe composée de 1 à 10 personnes. Parmi ces structures, près de 38% bénéficient de programmes de formations pour leur personnel. Ces formations sont essentiellement réalisées par la GIZ, le Réseau Entreprendre France, le Technopark, Benevolus SARL et Phaino.

### ⊙ Politique d'emploi

Dans le cadre du recrutement de leur personnel, plus de la moitié (63%) des structures d'accompagnement sondées disposent de politique incluant le genre et/ou les individus éloignés de l'emploi. Cette politique concerne majoritairement les femmes et les jeunes (62,5% pour chaque catégorie) et dans une moindre mesure les handicapés (12,5%). A cet effet, les femmes occupent plus de 50% des postes auprès de 62,5% des structures. Toutefois, la stabilité de ce personnel n'est pas assurée du fait que les contrats les plus fréquents aient une durée maximum de 18 mois.

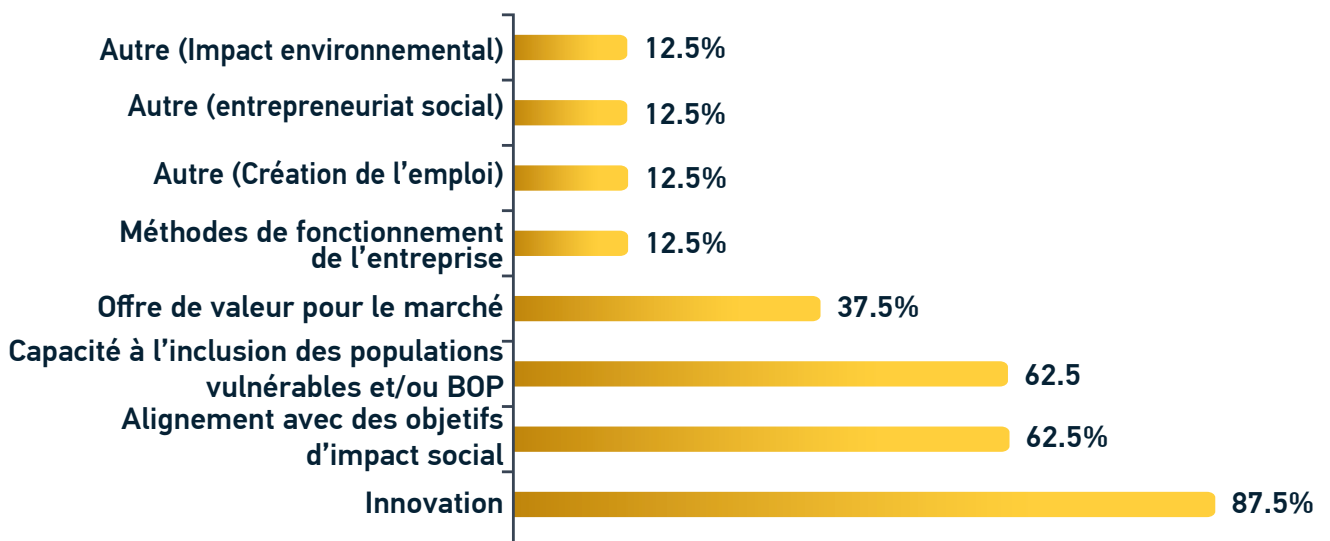
### ⊙ Conditions d'accès aux structures pour les porteurs de projets

Pour accéder aux structures d'accompagnement, les porteurs de projets doivent satisfaire à certains critères économiques de base dont les plus communs sont le caractère innovant de la solution apportée (87,5%), la viabilité commerciale (75%) et le potentiel de création d'emplois (62,5%).



En plus de ces critères économiques, plus de la moitié (62,5%) des structures d'accompagnement possèdent des critères de sélection propres aux porteurs de projet : profil de l'entrepreneur (niveau professionnel, fibre entrepreneuriale,

motivations), nature des activités/missions des entreprises (innovation à 88%, alignement avec des objectifs d'impact social et capacité à l'inclusion des populations vulnérables et/ou BoP à 63%).



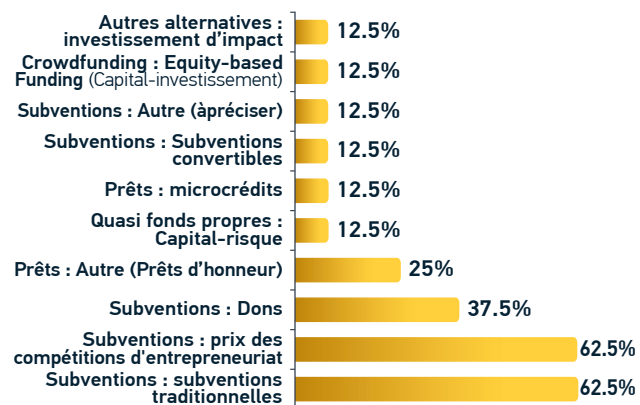
### ⊙ **Accompagnement des entreprises informelles**

Plus de la moitié (62,5%) des structures d'accompagnement sondées assistent les entreprises informelles dans leur processus de formalisation. Dans cette optique, elles disposent d'un certain nombre de mesures dont une forte sensibilisation à la formalisation après incubation, une formation sur les différents statuts juridiques et sur les avantages de travailler dans le formel, une mise en relation avec des acteurs tels que

Maroc PME, un accompagnement dans les démarches de création d'un statut juridique et un suivi comptable et administratif post création. Pour la moitié des structures d'accompagnement sondées, ce processus de formalisation dure en moyenne moins de 2 ans. Au cours de l'année 2019, ces entreprises informelles représentaient entre 10% et 50% des entreprises accompagnées et de 2016 à 2018, 25% à 80% des entreprises ayant introduit une demande d'appui auprès des structures d'accompagnement sondées.

## 🕒 Modes de financements accessibles aux entreprises

Les modes de financement les plus accessibles au profit des entreprises sont les subventions traditionnelles et les prix des compétitions d'entrepreneuriat.



Une grande proportion des structures d'accompagnement sondées possède des stratégies claires de mobilisation de ces différents financements : démarchage de projet, prévention des produits des startups sur des plateformes et montage de projet en collaboration avec des partenaires. Elles estiment leur capacité à faire financer leurs incubés forte pour 37,5%, moyenne pour 25% et faible pour 25%. Ainsi, de 2016 à 2018, elles ont chacune mobilisé un financement d'un montant total moyen entre 27.000 EUROS et 1,5 Millions d'EUROS au profit d'entreprises dont le nombre varie entre 13 et 102.

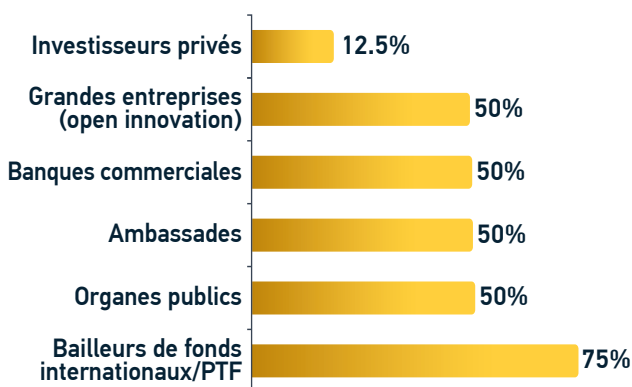
Aussi, un quart des structures d'accompagnement sondées sont également à l'origine des financements dont bénéficient leurs incubés à travers notamment la création de fonds d'investissement, la création de fonds de corporate venture, le financement du "proof of concepts", l'achat de matériel et le prêt d'honneur.

## 🕒 Partenariats

### ➔ Partenariat avec les financeurs

Toutes les structures d'accompagnement sondées au Maroc sont en partenariat avec des financeurs et investisseurs. Ces partenaires sont en majorité des :

- Bailleurs de fonds internationaux et organisations bilatérales : Fondation Drosos, APEFE, Fondation de France, PNUD, Dutch Good Growth Fund, OXFAM, Sèmè city, Ratp Dev, OCP, GIZ, AFD.
- Organismes publics : Maroc PME, CCG, INDH, des ministères et des conseils provinciaux ;
- Ambassades : ambassade des Pays-Bas et des Etats Unies ;
- Banques commerciales : Société Générale, Banque Centrale Populaire, BMCE, Crédit du Maroc, BMCI, Wafa gestion
- Grandes entreprises : INWI, Lafarge Holcim Maroc, Fondation Bensallah



### ➔ Partenariat avec les instituts de recherche

Seulement 12,5% des structures d'accompagnement sondées travaillent en collaboration avec les instituts de recherche. Ces collaborations s'établissent généralement sur les thématiques de l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat des étudiants.

### ➔ Modernisation des services publics

Peu de structures (13%) accompagnent des entreprises qui proposent des solutions de modernisation aux services publics. Les solutions mise en place par ces entreprises consistent essentiellement en la gestion des dossiers médicaux, des transports publics et des parkings. Ces solutions ont été élaborées sans aucune collaboration avec un quelconque service étatique.

### → **Partenariat avec les institutions d'aide au développement**

La moitié des structures d'accompagnement sondées travaillent en collaboration avec des institutions d'aide au développement sur des projets (Conception et déploiement de programmes d'inspiration et incubation, le Maghreb Startup Network et l'assainissement dans le monde rural), des programmes (Cleantech, Min Ajiliki, Innov Invest et AFIDBA). Ces collaborations s'établissent généralement avec l'Agence de Développement Occidentale, la Banque Mondiale, le GIZ, l'APEFE, l'INDH, Dutch Good Growth Fund, l'AFD et des agences de l'ONU.

### → **Partenariat avec les grandes entreprises**

Seulement un quart des structures d'accompagnement collaborent avec les grandes entreprises dans le cadre de l'open innovation. Ces collaborations sont édifiées avec Inwi, Pernod Ricard, Banque Centrale Populaire, RATP Dev et OCP dans les domaines de la fintech, l'inclusion financière, la RSE, l'éducation, le Civic Tech et l'industrie.

### → **Collaboration avec les pouvoirs publics**

Le quart des structures d'accompagnement sondées collaborent avec les pouvoirs publics dans le cadre de l'élaboration de politiques publiques et/ou de réformes législatives que sont le développement d'une stratégie d'innovation et la mise en place d'un cadre réglementaire adapté à l'innovation et à la startup. Le même effectif est impliqué dans un partenariat public-privé.

### → **Plaidoyer**

La grande majorité des structures d'accompagnement sondées (75%) mènent des actions de plaidoyer, que ce soit avec ou sans partenaires. Ces actions sont par exemple menées en collaboration avec la CCG, la Fondation Drosos, UNOPS, le Moroccan Startup Ecosystem Catalysts, l'Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI), l'International

Center for Nonprofit Law (ICNL) et Oxfam Maroc et sont relatives à :

- La promotion du crowdfunding (CrowdDay event);
- La mise en place d'un cadre réglementaire adapté à l'innovation et à l'entrepreneuriat ;
- La mise en place de la garantie et des prêts d'honneur pour les associations ;
- L'établissement d'un statut de l'entrepreneur social (via le projet MedUp);
- développement d'une démarche marocaine d'Entreprises Partagées.

### → **Communication**

Une grande proportion des structures d'accompagnement sondées affirme mener des actions de communications pour la promotion de l'entreprise sociale et inclusive. Les actions et/ou campagnes menées sont les suivantes :

- Bidaya Makers (ateliers créatifs autour de l'entrepreneuriat social) ;
- Impact Camp ;
- Moroccan Social Entrepreneurship Summit (MSES) ;
- Bidaya talk (Table ronde et événements de promotion) ;
- Invitation en 2018 de MICHEL BAUWENS, inventeur de la démarche synOpp, pour rencontrer les acteurs publics et privés de l'emploi et de l'insertion économique ;
- La semaine de l'innovation sociale (SIW) ;
- Programme AFIDBA ;
- MCISE Community Tours ;
- Programme Khotwa ;
- MCISE Tour.

Toutefois, seulement 38% réalisent des campagnes de promotion de l'entrepreneuriat des femmes auprès de personnalités modèles importantes/leaders d'opinion/médias. Les campagnes menées dans ce sens sont en lien avec les événements Fikra Women, le programme EMPOWER HER et le Village solidaire de l'innovation.

Les données du présent chapitre « Pratiques & Perspectives » sont issues de la collecte de données terrain. Voir page 9 pour le nombre d'acteurs interviewés

## 2. STRUCTURES DE FORMATION : ANALYSE & ACTEURS

### 2.1 Les structures de formation dans les 16 pays de l'étude

De nombreuses études<sup>4</sup> relatives aux écosystèmes entrepreneuriaux en Afrique soulignent le manque de sensibilisation et d'éducation à l'entrepreneuriat dans l'ensemble des cursus, ainsi que la faiblesse des formations à l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur. Les compétences entrepreneuriales (création d'entreprise, opérations, gestion, etc.) demeurent insuffisantes sur le continent.

De facto, les offres de formation exclusivement dédiées à l'entrepreneuriat social et inclusif sont encore très peu nombreuses en Afrique. Dans les universités, elles font rarement l'objet d'un champ d'enseignement et de recherche à proprement parler. Toutefois, d'autres acteurs se sont saisis de cette thématique et ont essaimé des programmes avec divers objectifs.

Ainsi, cette étude répertorie à la fois les offres purement académiques et diplômantes, mais aussi les formations portées par des projets/programmes de développement (ex. : projet ESS & Migration du RENAPESS au Mali), par des réseaux (ex. : Ashoka), des communautés (ex. : Makesense) ou des ONG (ex. : Entrepreneurs du Monde).

Afin d'être exhaustif, les offres de formation répertoriées peuvent parfois inclure des contenus liés au Social & Inclusive Business, mais être tout

de même plus généralistes, avec un focus sur l'entrepreneuriat en général, voire la RSE. Ces formations sont répertoriées car les acteurs qui ont initié ces formations démontrent d'ores et déjà un intérêt et une expertise dans le domaine, qu'ils pourraient à court terme approfondir.

A noter, les structures d'accompagnement offrent également des formations pointues aux entrepreneurs, mais n'ont pas été reprises dans cette partie.

### 2.2 L'état des lieux au Maroc

Au Maroc, on note une offre de formation extrêmement développée et complète dans les domaines de l'entrepreneuriat social et inclusif et l'économie sociale et solidaire, orientée vers l'inclusion des populations vulnérables, et les enjeux globaux pris en charge par le secteur du Social & Inclusive Business. Les formations répertoriées sont à la fois des offres purement académiques et diplômantes, mais aussi des formations courtes et professionnelles portées par de nombreux acteurs, des universités publiques et privées, des programmes sur l'entrepreneuriat social et des associations. Ces formations se caractérisent également par un grand nombre de compétitions et d'immersions sur le terrain, à côté des cours théoriques, et ont des cibles diverses : étudiants, professionnels, individus éloignés de l'emploi.

Nous avons également ajouté un incubateur à la liste des formations, INCO SCHOLAR, car il est totalement intégré à l'Université Hassan II de Casablanca.

<sup>4</sup>E. Hanff & Collectif Afric'innov, Enjeux et Opportunités des incubateurs en Afrique de l'Ouest, Guide Pratique pour tout comprendre sur les structures d'accompagnement des entrepreneurs dans le contexte ouest-africain, 2018



### Type de structure / Entité

Association



### Adresse physique

13, Avenue Annaba 1er étage Hassan  
Rabat



### Site Web

<http://www.mcise.org/>



### Réseaux Sociaux

Facebook (25,4k followers)  
Facebook pour Tamkeen (10k  
followers)  
Tweeter (900 abonnés, 1,3k tweets)



### Formations proposées

Formations courtes et professionnelles

#### Autre formation proposée :

Tamkeen Initiative

**Cible :** Lycéens



### Cible

Formateurs



### Contenu

Tamkeen Initiative est un projet de formation qui a pour but la promotion de l'esprit entrepreneurial et l'innovation sociale au sein des lycées.

Ce programme compte aujourd'hui plus de 1100 élèves, 110 professeurs et membres des administrations dans 60 établissements à travers le Maroc

# ESSEC

BUSINESS SCHOOL



### Type de structure / Entité

Business School / Implantation de  
l'ESSEC en Afrique



### Adresse physique

ESSEC Afrique-Atlantique  
Plage des Nations - Golf City  
Route de Kénitra - Sidi Bouknadel  
Rabat-Salé



### Site Web

<http://www.essec.edu/fr/pages/essec-afrique/15/>



### Réseaux Sociaux

Facebook (55k followers)  
Tweeter (45,5k abonnés)



### Formations proposées

Diplômes de la licence au master en  
entrepreneuriat social ainsi que des  
programmes de mentorat pour les  
étudiants en partenariat avec l'incuba-  
teur social Dare Inc.



### Cible

Etudiants



### Contenu

/



### Type de structure / Entité

Incubateur au sein de l'université  
Hassan II de Casablanca



### Adresse physique

**Casablanca**  
Espace CIRA-ESS - Faculté des sciences  
juridiques, économiques et sociales de  
l'université Hassan II de Casablanca



### Site Web

[www.incoscholar.com/](http://www.incoscholar.com/)



### Réseaux Sociaux

Facebook (1,2k followers)



### CONTACT

Khadija Bellache, Head of IncoScholar  
+ 212 7 07 15 17 02  
[incoscholar@inco-group.co](mailto:incoscholar@inco-group.co)



### Formations proposées

Programme de formation court



### Cible

Etudiants de la Faculté des sciences  
juridiques, économiques et sociales de  
l'université Hassan II de Casablanca



### Contenu

Learn2create est le programme de formation d'INCO Scholar qui offre aux étudiants des sessions de formation à l'entrepreneuriat et de sensibilisation à l'entrepreneuriat social afin de renforcer leurs compétences business et de faire émerger chez eux des idées de projets répondant efficacement aux défis majeurs qui agitent la société marocaine.



FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES,  
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES AIN CHOCK  
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA



### Type de structure / Entité

Université



### Adresse physique

Faculté des Sciences Juridiques Econo-  
miques et Sociales  
Km 8, Route d'El Jadida  
B.P 8110 Oasis - Casablanca



### Site Web

[www.fdc.ma](http://www.fdc.ma)



### Réseaux Sociaux

Facebook (29k followers)



### Formations proposées

Diplômes de la licence au master



### Cible

Etudiants



### Contenu

- Licence Entrepreneuriat et management de TPE
- Licence Création et gestion des PME
- Master Innovations sociales et Management de l'Economie Sociale et Solidaire
- Master Accompagnement entrepreneurial



### Type de structure / Entité

Etablissement d'enseignement supérieur / Business School

NB : présence d'un incubateur au sein du campus de Casablanca



### Adresse physique

Marina de Casablanca - Tour Ivoire 4 (immeuble)  
20000 Casablanca



### Site Web

<http://casablanca.em-lyon.com/>



### Réseaux Sociaux

Facebook (33k followers)



### Formations proposées

Sessions d'été (1 mois)



### Cible

Etudiants internationaux d'écoles de commerce



### Contenu

Non exhaustif :

- Social Entrepreneurship: Global Issues and African Perspectives
- Case study : Social Business in Morocco



# PROGRAMMES, PROJETS ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

## 1. PROGRAMMES ET PROJETS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : ANALYSE ET INTERPRÉTATION

L'identification des programmes publics internationaux en appui au secteur du Social & Inclusive Business a pour but d'obtenir une vision claire de la place qui lui est réservé par les acteurs publics internationaux de l'aide publique au développement.

**Trois programmes spécialement consacrés à l'entrepreneuriat social et l'économie sociale et solidaire ont été recensés : le Programme « MedUp », le Programme « SwitchMed » de l'Union européenne et le Programme « AFIDBA - Accompagner l'accélération d'entreprises inclusives et digitales en Afrique continentale » de l'Agence Française de Développement qui vise les entreprises inclusives à impact.** De plus, nous avons pu identifier une dizaine de projets/programmes orientés vers le secteur du Social & Inclusive Business en ce qu'ils visent à : l'entrepreneuriat inclusif, l'emploi inclusif, et/ou la promotion d'une forme d'entreprendre qui remplit les critères de l'entreprise à impact défendue par le MOUVES (voir Rapport intermédiaire M+3).

Ces projets et programmes internationaux en lien avec le secteur du Social & Inclusive Business interviennent dans les domaines suivants :

- Emploi des jeunes dans les zones rurales ;
- Inclusion des BoP à travers le tourisme et l'économie verte ;
- Accompagnement des entreprises digitales ;
- Accompagnement et autonomisation des petits producteurs ;
- Green business ;
- Entrepreneuriat féminin ;
- Formation et insertion des jeunes entrepreneurs.

Parmi les projets/programmes en cours au Maroc, les acteurs qui investissent les montants les plus importants sont :

- **Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)** en 1<sup>ère</sup> position à travers le Programme « UNDAF » financé à hauteur de 202.501.334 \$.
- **Le Royaume de Danemark** en 2<sup>ème</sup> position avec le financement du Programme de partenariat Danois-Arabe (DAPP) à hauteur de 144.300.144 \$.
- **L'Union Européenne** en 3<sup>ème</sup> position avec le Programme d'appui à la compétitivité et à la croissance verte de 105.000.000 €.

Les projets et programmes recensés ont pour groupes cibles les petits producteurs et MPME, les populations vulnérables et BoP, les jeunes et les femmes, les entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables et le tourisme durable.



### PROGRAMME « UNDAF »

2017-2021

Maroc

202.501.334 \$

L'objectif général est d'assurer l'intégration des principes de durabilité, d'inclusion et de résilience dans les priorités nationales de développement du Maroc.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Mettre en œuvre le processus de régionalisation avancée et les principes d'une gouvernance démocratique participative, sensible au genre et au handicap et fondée sur les droits humains.
- Intégrer les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusif et durable dans les politiques publiques

et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire.

- Renforcer la couverture sanitaire de la population par des services de santé intégrés, de qualité et abordables.
- Assurer l'accès universel à une éducation et une formation de qualité, équitable et inclusive.
- Assurer l'accès à la réduction des inégalités socio-économiques, territoriales et de genre par les politiques publiques et stratégies nationales et régionales.
- Assurer le développement rural inclusif, intègre et durable.



### PROGRAMME DE PARTENARIAT DANOIS-ARABE (DAPP)

2017-2022

Maroc, Egypte, Jordanie, Tunisie

144.300.144,3 \$

L'objectif de ce programme est de garantir des opportunités économiques (marché du travail et dialogue social, participation et création d'emplois pour les jeunes, esprit d'entreprise et accès au prêts), en particulier pour les jeunes et les femmes en promouvant la bonne gouvernance (droits de l'homme, égalité, etc.).

Ses objectifs spécifiques sont :

- Développer la capacité des défenseurs des droits humains à promouvoir et protéger les droits humains.

- Impliquer les jeunes et les femmes dans le développement de leur pays et ainsi prévenir la fuite des cerveaux, la migration et la radicalisation en renforçant la création d'emplois et l'esprit d'entreprise.



## PROGRAMME D'APPUI À LA COMPÉTITIVITÉ ET À LA CROISSANCE VERTE

2016-Indéterminé

105.000.000 €

Maroc

L'objectif général de ce programme est d'appuyer la compétitivité et la croissance du Maroc, dans le but ultime, d'accompagner le pays dans son ambition de développement durable et de création d'emplois décents dans le cadre d'une croissance économique dont les bénéfices sont partagés.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Lever les contraintes de la compétitivité des entreprises, notamment des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPE-PME), et améliorer le climat des affaires.
- Faciliter l'accès au marché européen pour les opérateurs du secteur privé marocain.
- Soutenir la transition vers une économie verte.



## PROGRAMME « MOUSSAWAT »

2018-2022

35.000.000 €

Maroc

L'objectif général est de contribuer à l'égalité des sexes au Maroc avec les objectifs spécifiques d'accroître l'autonomisation économique des femmes et la jouissance de leurs droits, lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir la culture d'égalité ainsi que d'assurer l'intégration du genre dans les politiques publiques sectorielles et la gouvernance locale.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Accroître l'employabilité et l'autonomisation économique des femmes.
- Renforcer la participation à part égale des femmes et des hommes à la prise de décision la sphère publique.

- Améliorer la protection juridique effective des jeunes filles et des femmes.
- Renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes (prévention, protection, prise en charge et poursuite judiciaire).
- Renforcer la culture d'égalité entre les femmes et les hommes (lutte contre les stéréotypes sexistes dans la communication et intégration du genre dans le dispositif institutionnel éducatif).
- Intégrer le genre dans les politiques sectorielles et locales à travers la budgétisation sensible au genre (en coordination avec l'Agence Française de Développement).



### PROGRAMME « SOUK AT-TANMIA »

2010-2020

Maroc

39.250.000 \$

Souk At-tanmia est une initiative de la Banque Africaine de Développement, lancé initialement en Tunisie, en partenariat avec la coopération danoise (DANIDA) et le Ministère de l'Economie et des Finances. Avec un mécanisme combinant l'accès au financement et un accompagnement ciblé, cette initiative a pour objectif de donner un nouvel élan aux jeunes, femmes, associations, coopératives et micro-entrepreneurs pour innover, entreprendre et concrétiser leurs idées.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Soutenir une croissance inclusive, par la réduction des inégalités sociales et régionales et la création d'emplois durables.
- Promouvoir la culture entrepreneuriale et l'esprit d'innovation chez les jeunes, tout particulièrement au sein des populations défavorisées.



### PROGRAMME « DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DU SAFRAN ET DU PALMIER DATTIER DANS LES RÉGIONS SOUSS-MASSA ET DRÂA-TAFILALET »

2013-2020

Maroc

37.083.641 €

L'objectif général de ce programme est l'autonomisation et le renforcement du développement économique et social durable et équitable des petits producteurs et productrices de safran et dattes dans la zone d'action de l'ORMVAO.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Développer et valoriser de manière plus équitable et durable les filières du safran dans le Cercle de Taliouine et dans la zone de Taznakht.
- Développer et valoriser de manière plus équitable et durable les filières des dattes au niveau de la zone d'intervention de l'ORMVAO.



## PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR AGRICOLE DANS LES ZONES MONTAGNEUSES DE LA PROVINCE DE TAZA

2019-Indéterminé

4.800.000 €

Maroc

Ce programme, conforme aux objectifs du programme d'opportunités stratégiques de pays (COSOP) du FIDA pour le Maroc, cible environ 48 000 ruraux pauvres - petits exploitants, agriculteurs sans terre, femmes rurales et jeunes sans emploi.

L'objectif général est de réduire la pauvreté parmi les communautés rurales pauvres grâce à une croissance durable de leurs revenus et à une

meilleure gestion des ressources naturelles.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Renforcer la participation des communautés rurales au processus de développement.
- Promouvoir l'accès des ruraux pauvres, en particulier des femmes et des jeunes, à des services financiers durables et adaptés.
- Promouvoir l'accès à l'eau et l'amélioration des techniques agricoles.



## PROGRAMME « AFIDBA »

2019-2022

1.995.000 €

Burkina Faso, Ghana, Maroc, Sénégal

AFIDBA est un programme d'accélération et de financement destiné aux entrepreneurs et aux startups de 4 pays d'Afrique (Burkina Faso, Ghana, Maroc et Sénégal) ayant un impact (social ou environnemental), intégrant les populations vulnérables (les populations vivant avec moins de 8\$/jour) et utilisant le digital.

L'objectif global de ce programme est d'identifier, accompagner et financer des start-ups inclusives à dimension sociale.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Stimuler l'entrepreneuriat à impact localement.
- Stimuler la croissance des entreprises à fort potentiel tant social qu'économique.
- Renforcer les capacités d'acteurs clés pour ce programme.
- Sensibiliser une variété d'acteurs publics et privés, ainsi que les utilisateurs et bénéficiaires, aux questions de l'entrepreneuriat inclusif et numérique.



### PROGRAMME « PROMOTION DE L'ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LES ZONES EXCENTRÉES DU MAROC (PEDEL) »

2015-2020

800.000 €

Maroc

Le programme PEDEL fait partie de l'initiative spéciale « Stabilisation et développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord » (SI-MENA) et contribue à la promotion d'une croissance économique génératrice d'emplois. Pour cela, le programme, implanté dans huit provinces excentrées du Sud-Est du Maroc (Midelt, Ouarzazate, Tata, Tinghir, Zagora, Errachidia, Azilal et Al Haouz), met en œuvre des mesures favorisant la promotion de l'économie locale.

L'objectif général de ce programme est d'améliorer la performance économique des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) dans les provinces sélectionnées.

L'objectif spécifique est d'améliorer la performance économique de 9 450 entreprises à travers notamment l'augmentation des chiffres d'affaires, l'accès à de nouveaux marchés et le développement de nouveaux produits.



### PROGRAMME « MEDUP »

2018-2022

155.000 €

Maroc

L'objectif général du programme est de promouvoir un environnement favorable dans les pays partenaires de Méditerranée du Sud pour le développement du secteur de l'entrepreneuriat social comme moteur de la croissance inclusive et de la création d'emplois.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Fournir un soutien financier et technique à 15 entreprises sociales.
- Venir en aide à 60 organisations de soutien

à l'entrepreneuriat social à travers un renforcement de capacités et des activités de réseautage.

- Promouvoir la politique du pays ainsi que les initiatives de sensibilisation et le dialogue public-privé pour créer un environnement réglementaire et un contexte politique favorables.
- Assurer l'accès universel à une éducation et une formation de qualité, équitable et inclusive.



## PROJET « TAAHIL AL MOUKAWALAT-PROJET TAM III »

2015-2020

N/A

Maroc

Le Projet Taâhil Mokawalat (qualification de l'entreprise en arabe) s'inscrit dans le pôle prioritaire « développement économique durable » de la coopération entre le Royaume du Maroc et la République Fédérale d'Allemagne.

L'objectif général de ce projet est d'améliorer les services d'accompagnements publics et privés

et les services financiers pour les TPE/PME marocaines.

L'objectif spécifique est d'œuvrer afin que le Maroc accède au cercle des 50 premières économies dans le monde en matière d'amélioration de l'environnement des affaires.



## PROGRAMME « ÉNERGIE DURABLE DANS LES PROVINCES DE MIDELT ET TATA (EDMITA) »

2016-2020

N/A

Maroc

L'objectif général de ce programme est de renforcer les capacités des provinces de Midelt et Tata à utiliser de manière durable le potentiel de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ER/EE).

L'objectif spécifique est d'améliorer les conditions de vie et de travail des populations locales,

et notamment des plus défavorisées, par l'accompagnement des acteurs locaux pour l'intégration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le développement provincial et communal.



### PROGRAMME « TOURISME DURABLE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI ET DES REVENUS EN ZONE RURALE »

2015-2020

N/A

Maroc

L'objectif général de ce programme est de faire bénéficier aux populations rurales et défavorisées une mise en valeur touristique des ressources naturelles et culturelles dans les deux régions pilotes de Souss-Massa et de Béni Mellal-Khénifra. Le défi du programme est double. Il s'agit d'une part de valoriser les ressources naturelles et culturelles tout en garantissant leur préservation, et d'autre part, de s'assurer que la population locale soit le principal bénéficiaire de cette valorisation. Ce projet est mis en œuvre sous la tutelle du Haut-Commissariat aux Eaux

et Forêts et à la Lutte contre la désertification (HCEFLCD).

Ses objectifs spécifiques sont :

- Améliorer les revenus générés au profit des populations rurales.
- Promouvoir l'égalité des genres, pour améliorer les chances d'accès à des emplois directs pour les femmes.
- Mettre en valeur durable des ressources dans les espaces naturels, sans incidence écologique et environnementale.



### PROGRAMME « PROMOTION DES EMPLOIS VERTS AU BÉNÉFICE DES JEUNES EN ZONE RURALE »

2018-2022

N/A

Maroc

L'objectif général de ce programme est d'améliorer la situation en matière d'emploi des jeunes dans les zones rurales.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Aider au moins 2000 jeunes de 16 à 35 ans à accéder à un emploi décent d'ici à 2022.

- Apporter un soutien à 1000 jeunes et dix créateurs/créatrices d'entreprise au moins pour que leurs projets améliorent leurs revenus.



## PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE ET DES INDUSTRIES CRÉATIVES ET DES CLUSTERS DANS LE SUD DE LA MÉDITERRANÉE

2014-2019

5.600.000 €

**Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie**

L'objectif du programme est de favoriser la coopération entrepreneuriale dans les industries culturelles et créatives entre les pays, notamment par la promotion d'initiatives pilotes.

Ses objectifs spécifiques sont :

- L'appui à la coopération entre les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) dans le secteur de la création à travers la création de clusters afin d'accroître leur compétitivité économique.
- L'appui au développement de l'entrepreneuriat, l'innovation, la conception de produit et les capacités de commercialisation des MPME dans le secteur de la création afin d'accéder à de nouveaux marchés et de trouver de nouvelles opportunités économiques.
- Le suivi des clusters et des industries créatives en tant que moteur de la croissance économique et de la résilience sociale dans la région du Sud de la Méditerranée.
- L'appui aux institutions locales dans l'amélioration des services dans le domaine.



## PROGRAMME « JEUNESSE, EMPLOI ET ENTREPRENEURIAT »

2018-2022

13.625.000 €

**Côte d'Ivoire, Égypte, Liban, Maroc, Cameroun, République démocratique du Congo, République du Congo, Madagascar et Myanmar**

L'objectif général de ce programme est de contribuer au développement socio-économique de l'Afrique, de l'Asie et de la Méditerranée à travers l'appui à des dispositifs de formation et d'insertion des jeunes et entrepreneurs.

Ses objectifs spécifiques envisagent de

consolider les écosystèmes de formation professionnelle et d'accompagnement des jeunes et des entrepreneurs et de favoriser l'insertion des jeunes par la formation professionnelle. Le projet vise enfin à développer et pérenniser le tissu entrepreneurial par une offre de services destinée aux entrepreneurs.



### PROGRAMME « MIN AJILIKI »

2017-2021

Maroc

Non communiqué

Ce programme belgo-marocain de soutien à l'entrepreneuriat féminin vise à la promotion de la femme marocaine par l'affirmation de ses compétences et de sa capacité à enrichir et développer le réseau économique.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Améliorer les conditions de vie des femmes marocaines.
- Aider à l'autonomisation des femmes marocaines.
- Soutenir les femmes marocaines dans la concrétisation de leurs projets entrepreneuriaux.
- Renforcer les capacités des bénéficiaires par la sensibilisation et la formation tout en assurant un suivi pour la pérennisation des business créés.



### PROGRAMME SWITCHMED

2015-2018

Algérie, Maroc, Egypte, Liban, Palestine, Jordanie, Israël

34.000.000 €

L'objectif global du programme est de soutenir et mettre en relation les parties prenantes afin de renforcer les innovations sociales et écologiques en Méditerranée.

Ses objectifs spécifiques sont :

- La formation d'entrepreneurs verts, éco-entrepreneurs, porteurs de projets économiques créant de la valeur écologique et sociale.
- La connexion entre les entrepreneurs des pays d'action.

## 2. PROGRAMMES, PROJETS, ET ACTIONS DES ENTREPRISES ET FONDATIONS : ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Depuis une dizaine d'années, l'entrepreneuriat social et inclusif suscite de plus en plus l'intérêt d'entreprises classiques et de fondations d'entreprises qui soutiennent divers programmes sur le sujet dans leur propre pays et plus récemment en Afrique.

Les recherches effectuées ont d'abord permis d'identifier **une dizaine d'initiatives globales**, c'est-à-dire qui appuient le SIB dans le monde entier, quel que soit le pays, y compris les pays cibles de notre étude. On trouve par exemple le « Global Social Entrepreneurship Program » de Microsoft ou encore le « Creating Shared Value Price » de Nestlé. Concernant les fondations, on retrouve les plus connues liées à l'entrepreneuriat social comme la fondation Skoll et la fondation Schwab mais aussi d'autres fondations comme la Fondation Clinton et la Fondation Rockefeller. Plusieurs tendances sont à retenir parmi ces appuis au niveau international. Tout d'abord, ils sont majoritairement mis en place par **des multinationales ou des fondations d'origine américaine**. Ils sont également de **différentes natures** ; ils peuvent être purement financiers c'est-à-dire que l'organisation privée donne un certain montant sans autre implication ; ils peuvent être non financiers, ce qui signifie que l'organisation privée met à disposition sa technologie ou son expertise dans divers programmes ; ils sont souvent à la fois financiers et non financiers. Au niveau de la forme, le soutien se concrétise généralement en **compétitions et prix pour les lauréats et/ou en programmes d'appui via du financement, des formations, du coaching ou du mentorat**. Dans une moindre mesure, on trouve également des appuis en termes de plaidoyer et sensibilisation comme le

« Social Enterprise World Forum » de SAP mais aussi des bootcamps comme les « Leadership Academy Emerging Innovators Bootcamps » de la société American Express.

Concernant **les secteurs d'activité**, on remarque que certaines entreprises et fondations y accordent de l'importance dans leurs critères de sélection, et ces derniers sont souvent liés à leurs propres secteurs d'activités. C'est par exemple le cas de la Fondation Suez qui soutient les activités économiques développées par les entrepreneurs sociaux dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets dans les pays en développement. La microfinance est également un secteur fortement appuyé, notamment par la Fondation Grameen Crédit Agricole et la Fondation WholePlanet qui financent des Institutions de Microfinance, considérées dans la littérature comme des entreprises sociales.

De manière générale, les divers appuis du secteur privé se réalisent **soit directement auprès des publics visés, soit indirectement via des partenariats avec des associations internationales** (ex : Ashoka) **ou locales**. **Les publics cibles** soutenus par ces appuis privés concernent la plupart du temps **les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap ou encore les agriculteurs**. On trouve également un certain nombre de compétitions auprès de jeunes étudiants en marche de devenir des entrepreneurs sociaux, tels que la « Enactus World Cup » financée par de nombreuses entreprises et fondations privées (Ford, Unilever, Walmart, Citi Foundation, The Coca-cola Company, Google, etc.). Cet exemple montre également que **diverses initiatives sont co-financées/appuyées par plusieurs entreprises et fondations** en parallèle. En outre, alors que certaines entreprises privées et fondations appuient seulement l'entrepreneuriat social, d'autres élargissent leur cible à l'entrepreneuriat

inclusif tel que nous l'avons défini dans notre Rapport intermédiaire M+3. On peut par exemple citer le « The Global Ambassadors Program » de la Bank of America qui vise à accélérer le leadership des femmes afin de répondre aux besoins et défis auxquels elles font face dans leur entreprise. Enfin, en termes de **nombres d'appuis**, la Fondation Mastercard semble être la fondation la plus présente sur le continent africain. Elle y soutient souvent plusieurs programmes et projets d'inclusion économique travaillant avec les jeunes.

**Au Maroc**, on distingue quelques initiatives régionales (soutenant certains pays africains en particulier) et nationales. On peut citer Orange qui, via son « Prix Orange de l'Entrepreneur Social en Afrique et au Moyen-Orient (POESAM) », récompense chaque année les meilleurs projets technologiques à impact positif en Afrique et

au Moyen-Orient. Plusieurs programmes sont également soutenus dans le pays. Il s'agit, entre autres, de la Fondation Grameen Crédit Agricole, qui appuie les institutions financières marocaines pour promouvoir l'entrepreneuriat social, l'inclusion financière et le développement agricole. En plus des initiatives purement adressées à l'entrepreneuriat social, on trouve des appuis soutenant l'inclusion économique et professionnelle des jeunes, des femmes et des communautés vulnérables du Maroc, notamment via le soutien à l'entrepreneuriat inclusif, l'accès à la formation et/ou à l'emploi, ainsi qu'à l'inclusion numérique. Il s'agit, par exemple, de Ford, de la Fondation Orange ou de la Fondation OCP, cette dernière appuyant plusieurs programmes dans le pays. Finalement, les jeunes semblent être des cibles privilégiées, également appuyés par le Deutsche Post DHL Group, la Fondation Citi ou encore la Fondation Attijariwafa Bank.



### SKOLL AWARDS FOR SOCIAL ENTREPRENEURSHIP

ANNUEL  
Global

1,5 Millions \$  
par lauréat

**Objectif :** appuyer les entrepreneurs sociaux dont les innovations ont déjà eu un impact significatif sur certains des problèmes les plus urgents du monde, avec un impact potentiel à l'échelle mondiale.

**Activités mises en œuvre :** chaque lauréat reçoit une subvention d'investissement ou de

soutien de 1,5 million de dollars sur trois ans afin d'étendre son travail et d'en accroître l'impact. Ils bénéficient également d'une communauté mondiale de leaders visionnaires qui se consacrent à la résolution des problèmes les plus urgents du monde. Environ 10 prix sont décernés chaque année.

Source : <http://skoll.org/about/skoll-awards/>



## SOCIAL ENTREPRENEUR AWARDS

# LANCÉ EN 2001

### Global

**Objectif :** encourager l'innovation sociale dans le monde entier, via les fondateurs ou PDG d'une organisation à but lucratif, hybride ou non lucratif ayant pour mission explicite de résoudre un problème social ou environnemental au profit de la société en général, en mettant l'accent sur les populations à faible revenu, marginalisées ou vulnérables.

**Activités mises en œuvre :** il s'agit d'un concours dans lequel les lauréats participent à un programme structuré de trois ans pour les aider à mettre à l'échelle leur solution afin d'atteindre

des millions de personnes dans le monde. Le programme triennal permet :

- L'accès à un réseau très influent dans le monde, avec des partenaires clés lors des sommets du Forum Economique Mondial,
- L'exposition médiatique mondiale,
- Un renforcement des capacités en leadership des lauréats en consolidant leurs stratégies organisationnelles et commerciales grâce à des programmes de formation,
- Un soutien communautaire, en créant des espaces de réflexion et de mentorat entre pairs.

Source :

<https://weforum.ent.box.com/v/SchwabAwardsCriteria2020>

<https://www.schwabfound.org/what-is-the-impact>



## GLOBAL SOCIAL ENTREPRENEURSHIP PROGRAM

# ANNUEL

### Global

**120 000 \$** (Azure cloud) et  
**1000 \$/MOIS** (GitHub) par lauréat

**Objectif :** aider les entrepreneurs sociaux à créer et à développer leur start-up, grâce à la technologie.

**Activités mises en œuvre :** les entreprises qui participent au programme ont accès aux technologies Microsoft Cloud gratuitement, ainsi

qu'à un soutien technique et à un mentorat. Ce programme aide les start-ups à commercialiser et à vendre des solutions via la mise en relation avec de grandes organisations commerciales, des ONG et des organismes publics.

Source : <https://startups.microsoft.com/fr-fr/social-entrepreneurship/>



### THE ROCKEFELLER FOUNDATION - ACUMEN STUDENT SOCIAL INNOVATION CHALLENGE

ANNUUEL

Global

200 000 \$ (20 000 \$ par équipe gagnante)

**Objectif** : donner aux étudiants novateurs les moyens de résoudre les problèmes liés à la pauvreté grâce à une plateforme de défis mondiaux.

**Activités mises en œuvre** : via une compétition virtuelle, des équipes d'étudiants du monde entier se réunissent pour explorer des domaines d'opportunité, développer des idées et faire des demandes de financement et de mentorat.

Source : <https://ra.acumenacademy.org/>



### AMERICAN EXPRESS LEADERSHIP ACADEMY EMERGING INNOVATORS BOOTCAMPS

LANCÉ EN 2013

Global

**Objectif** : développer les compétences personnelles, commerciales et de leadership des nouveaux dirigeants d'organisations à but non lucratif et des entrepreneurs sociaux.

**Activités mises en œuvre** : les Bootcamps, qui se déroulent sur des périodes de deux à trois jours, consistent en une formation intensive pour plus de 100 entrepreneurs sociaux en devenir. Ils

reçoivent des conseils d'experts et un soutien de leurs pairs pour être un leader fort. Les diplômés font partie du réseau de plus de 2 000 membres de l'American Express Leadership Academy Alumni Network. Depuis 2013, les bootcamps ont soutenu un total de 534 entrepreneurs au Mexique, au Canada, en Europe, aux États-Unis et dans toute l'Afrique.

Source : <https://about.americanexpress.com/we-develop-leaders>  
<http://www.info-scholarship.com/2019/06/the-american-express-leadership-academy.html>



## NESTLÉ CREATING SHARED VALUE (CSV) PRICE

LANCÉ EN 2010

400 000 CHF

Global

**Objectif :** soutenir les entrepreneurs sociaux dans les domaines de la nutrition, de l'eau ou du développement rural.

**Activités mises en œuvre :** le programme contribue à rendre les projets commercialement viables en investissant des ressources financières et techniques. En 2018, en partenariat avec Ashoka et la Coopération Suisse au Développement,

ils ont créé le Social Investment Accelerator, qui travaille avec certains des participants de la compétition pour développer leurs idées avec l'aide de mentors et les prépare à un pitch avec des investisseurs. En 2018, l'accélérateur a mis en relation 12 entrepreneurs sociaux en Afrique avec 36 mentors de programme, dont 20 de Nestlé.

Source : <https://www.nestle.com/csv/what-is-csv/nestleprize>



## THE GLOBAL AMBASSADORS PROGRAM

LANCÉ EN 2012

Global

**Objectif :** accélérer le leadership des femmes et leur autonomisation économique dans le monde entier, en répondant aux besoins et défis auxquels elles font face dans leur entreprise privée, leur entreprise sociale ou leur association.

**Activités mises en œuvre :** le programme met en relation des femmes cheffes d'entreprise ou entrepreneurs (mentees) avec des femmes

cadres établies (ambassadrices) pour du mentorat d'une semaine dans des villes du monde entier. Les participantes sont des femmes dirigeantes en pleine ascension qui relèvent les défis économiques et sont les moteurs du changement dans leur pays. Elles sont jumelées à des ambassadrices pour le mentorat, la formation et le renforcement des compétences.

Source : <https://www.global-ambassadors.org/>



### THE HULT PRIZE

LANCÉ EN 2010

Global

1 Million \$

**Objectif :** permettre aux jeunes de résoudre les problèmes les plus difficiles du monde en leur donnant les moyens de gagner de l'argent, de faire le bien et d'améliorer la vie de millions de personnes grâce à la création d'entreprises à but lucratif et à impact positif.

**Activités mises en œuvre :** plusieurs

programmes visent à éduquer, mettre en compétition, accélérer, mettre à l'échelle et connecter les jeunes qui désirent solutionner les plus grands défis du monde. Ce prix touche chaque année plus de 250 000 étudiants pour créer une entreprise sociale.

Source : <http://www.hultprize.org/why-hp-2/>



### SOCIAL ENTERPRISE WORLD FORUM (SEWF)

LANCÉ EN 2008

Global

**Objectif :** créer une nouvelle économie d'impact mondial.

**Activités mises en œuvre :** le forum vise à influencer le développement économique via une communication médiatique et un plaidoyer

pour les entreprises sociales ; il construit des ressources accessibles à ces entreprises et renforce leurs capacités, pour faire grandir le mouvement des entreprises sociales et leur mise en réseau.

Source : <https://sewfonline.com/>



## PRIX ENTREPRENEURIAT SOCIAL

LANCÉ EN 2009

50 000 €

Les pays en développement dans 4 continents

**Objectif** : soutenir les activités économiques développées par les entrepreneurs sociaux dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets dans les pays en développement. Ces initiatives, souvent génératrices d'emplois, ont un impact positif sur le plan social, en particulier envers les populations

pauvres ou fragilisées d'une zone (péri) urbaine.

**Activités mises en œuvre** : la fondation décerne le prix à un projet lauréat chaque année depuis 2009. Les candidats sont sélectionnés sur la base de critères tels que le caractère innovant, la contribution à la réalisation des ODD, l'avancement et la répliquabilité du projet.

Source : <https://www.prix-initiatives.com/le-prix/prix-decernes.htm>  
<https://www.suez.com/fr/actualites/communiqués-de-presse/institut-de-france-et-fondation-suez-lancent-un-appel-a-projets-open-innovation-accompagner-pays-en-developpement>



## THE CHANGEMAKERS INNOVATION CHALLENGE

LANCÉ EN 2016

Afrique

**Objectif** : soutenir les organisations à but non lucratif et les entreprises sociales d'Afrique qui utilisent divers outils technologiques pour créer des solutions sociales innovantes.

**Activités mises en œuvre** : soutien technique et financier des organisations pour leur permettre

d'accroître leur impact au sein de la communauté dans laquelle ils travaillent et au-delà. Les quatre premiers finalistes bénéficient d'un soutien financier pour la mise à l'échelle des solutions au sein de différentes communautés.

Source : <http://changemakers.actrustfoundation.org/>



### AFRICA NETPRENEUR PRIZE INITIATIVE (ANPI)

2017-2027

100 Millions \$

Afrique

**Objectif** : le prix vise à soutenir et à inspirer la prochaine génération d'entrepreneurs qui construisent une économie plus durable et plus inclusive pour l'avenir.

**Activités mises en œuvre** : chaque année, 10 finalistes sont sélectionnés pour participer à un

concours de pitch final qui sera diffusé sur tout le continent africain. Ces derniers ont accès à la communauté Netpreneur des chefs d'entreprise africains afin de tirer parti de l'expertise, des meilleures pratiques et des ressources partagées par la communauté.

Source : <https://africabusinessheroes.org/fr/summit/2020/overview>



### LE PRIX ROI BAUDOIN POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

LANCÉ EN 1990

200 000 €

Afrique

**Objectif** : attirer l'attention du public sur des réussites, des histoires positives par des Africains pour les Africains, qui peuvent inspirer en Afrique et ailleurs dans le monde.

**Activités mises en œuvre** : le prix récompense les initiatives innovantes d'Africains ayant une vision à long terme et ayant fait leurs preuves dans l'amélioration de la qualité de vie des

populations locales. Le Comité de sélection est particulièrement attentif aux initiatives qui sont exemplaires dans leur domaine, qui ont le potentiel d'être reproduites, qui offrent aux populations locales la possibilité de prendre en main leur propre développement et, plus récemment, qui considèrent que l'entrepreneuriat et le leadership local sont les clés d'un changement durable.

Source : <https://www.africa-kbf.org/en/prize>  
<https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2017/20170620ND>



## COLABS

# LANCÉ EN 2017

Entre **50 000**  
et **250 000 \$**

### Afrique, Asie du Sud et Amérique Latine

**Objectif :** offrir une éducation permettant à 100 millions de femmes dans le monde de mener une vie meilleure d'ici 2036, en misant sur les entrepreneurs et les solutions basées sur le marché.

**Activités mises en œuvre :** via un portefeuille

d'investissement à impact, la fondation basée à Atlanta a consacré depuis 10 ans 160 millions de dollars à des entreprises sociales de microfinance et d'éducation, principalement en Asie du Sud, en Afrique et en Amérique latine.

Source : <https://gmccolabs.com/>  
<http://graymatterscap.com/colabs/>



## TONY ELUMELU ENTREPRENEURSHIP PROGRAMME (TEEP)

# LANCÉ EN 2014

**100 Millions \$**

### Afrique

**Objectif :** autonomiser les femmes et les hommes du continent africain, en catalysant la croissance économique, en favorisant l'éradication de la pauvreté et en assurant la création d'emplois.

**Activités mises en œuvre :** le programme se compose de formations, de présentations de plans d'affaires et de l'incubation des jeunes entrepreneurs.

Source : <https://www.tonyelumelufoundation.org/about-us/#mission-vision>  
<https://startupsalgeriennes.wordpress.com/2016/01/15/lancement-des-inscriptions-au-programme-dentreprenariat-teep/>



### PRIX ORANGE DE L'ENTREPRENEUR SOCIAL EN AFRIQUE ET AU MOYEN-ORIENT (POESAM)

LANCÉ EN 2011

10 000 à 25 000€  
par projet primé

**Burkina Faso, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Jordanie, Liberia, Madagascar, Mali, Maroc, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie**

**Objectif** : récompenser chaque année les meilleurs projets technologiques à impact positif en Afrique et au Moyen-Orient. Les projets doivent être innovants, basés sur les technologies de l'information et de la communication et permettre d'améliorer les conditions de vie des populations d'Afrique et du Moyen-Orient (dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, le paiement mobile ou encore le développement durable).

**Activités mises en œuvre** : la compétition s'organise en deux temps : d'abord un concours national récompense jusqu'à 3 projets dans chacun des 17 pays ; ensuite un jury international désigne les vainqueurs du Grand Prix (3 start-ups). Chaque année, ce sont 10 entrepreneurs sociaux qui développent leur entreprise, grâce à un accompagnement personnalisé dispensé par des professionnels de la création et du financement des jeunes entreprises pendant six mois.

Source : <https://startup.orange.com/fr/posesam-2/>

Axa, 3M, Air France, BNP Paribas Cardif, Aviva, Amundi, Fondation Ramsay, JP Morgan, Thales etc.



Entre 100 000 et  
1 Million € par structure

**Global et en Afrique : Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Maroc, Rwanda, Sénégal, Tunisie, Zimbabwe**

**Objectif** : concevoir un monde plus inclusif et plus durable en façonnant une nouvelle économie qui créera des emplois et des opportunités économiques pour tous, via un soutien à une nouvelle génération d'entrepreneurs. En Afrique, le consortium INCO se concentre sur les entrepreneurs sociaux, verts et inclusifs qui sont prêts à devenir des acteurs du changement.

**Activités mises en œuvre** : grâce aux investissements d'impact, le consortium mène des

activités d'accélération (9 mois) et de formation (3 mois) avec plus de 500 entreprises sociales et inclusives par an et dans le monde. Ils collaborent avec les autorités publiques (pays, villes, institutions nationales et internationales), avec les acteurs économiques (grandes entreprises, start-ups, entrepreneurs) et avec la société civile (organisations de base, associations à but non lucratif, ONG, fondations, entreprises sociales) pour co-crée ensemble l'écosystème qui aidera les entrepreneurs à s'épanouir, à croître et à prospérer.

Source : <https://vc4a.com/inco/>

<https://www.inco-group.co/>



## THE AFRICA WOMEN INNOVATION AND ENTREPRENEURSHIP FORUM (AWIEF) AWARDS

### LANCÉ EN 2014

**Afrique du Sud, Angola, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Maroc, Nigeria, Tanzanie, Tunisie, Ouganda et Zimbabwe**

**Objectif :** reconnaître, honorer et célébrer les femmes entrepreneures et/ou cheffes d'entreprise en Afrique et dans tous les secteurs industriels, pour leur performance économique et leur contribution à la croissance et au développement social de l'Afrique.

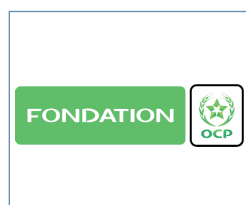
#### Activités mises en œuvre :

- Young entrepreneur Award : décerné à une jeune femme entrepreneure de moins de 35 ans, qui a fait preuve d'un esprit d'entreprise et de compétences pour créer une entreprise source d'inspiration pour d'autres jeunes entrepreneur(e)s.
- Tech entrepreneur Award : décerné à une femme cheffe d'entreprise qui a utilisé la science et la technologie pour créer une entreprise innovante, en offrant de nouvelles connaissances, un nouveau service/produit ou une nouvelle solution.
- Social entrepreneur Award : décerné à une femme qui, grâce à son entreprise, a eu un

impact social important dans la communauté et a proposé des solutions aux problèmes sociaux, culturels, technologiques, éducatifs, environnementaux ou financiers.

- Agri Entrepreneur Award : décerné à une femme qui réussit dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, avec un grand impact sur la sécurité alimentaire dans sa communauté ou son pays.
- Empowerment Award : décerné à une femme qui a grandement contribué et investi pour inspirer, encadrer et autonomiser d'autres femmes entrepreneures.
- Lifetime Achievement Award : décerné à une femme cheffe d'entreprise qui a fait preuve d'un leadership exceptionnel et remarquable dans le domaine des affaires au fil du temps. Ce prix reconnaît également la contribution significative apportée à la création d'emplois et à l'économie.

Source : <https://www.awieforum.org/awief-awards/>



## OCP ENTREPRENEURSHIP NETWORK (OCPEN)

### LANCÉ EN 2017

**Maroc**

**Objectif :** autonomiser les petits entrepreneurs au Maroc.

**Activités mises en œuvre :** développer l'entrepreneuriat rural sur la zone d'intervention

d'OCP. Depuis son lancement, 600 jeunes ont été sensibilisés dont 360 accompagnés dans la création de leurs entreprises dans le milieu rural.

Source : Rapport d'activités de la Fondation OCP 2017, p.30 [http://www.ocpfoundation.org/sites/default/files/documents/RA\\_VA\\_2017.pdf](http://www.ocpfoundation.org/sites/default/files/documents/RA_VA_2017.pdf)



### IMPACT@WORK

## LANCÉ EN 2016

**Maroc, Sénégal, Algérie, et Tunisie**

**Objectif** : préparer la jeunesse urbaine à se développer dans l'économie actuelle via des projets d'entreprises sociales.

**Activités mises en œuvre** : Enactus et la Fondation Citi s'associent pour lancer le programme « Impact@Work » en Algérie, au Maroc, en Tunisie et au Sénégal avec l'ambition d'impacter plus

de 4000 jeunes dans la région. Il consiste à autonomiser les jeunes en les appuyant dans le développement des compétences nécessaires en matière de business, tout en leur permettant de transformer leurs projets en startups à fort impact social, et ce, grâce à des programmes de formation, d'encadrement et d'accompagnement.

Source : <http://enactus.sn/programme/impactwork/>



### YOUTHCAN!

## LANCÉ EN 2019

**25 pays dont Afrique du Sud, Bénin, Nigéria, Rwanda, Ouganda, Maroc**

**Objectif** : soutenir les jeunes, surtout les plus vulnérables, dans leur transition entre l'école et la vie d'adulte afin d'améliorer leur employabilité et mobiliser les partenaires de SOS Villages d'Enfants.

**Activités mises en œuvre** : le projet est fondé sur trois piliers à savoir le coaching, la formation et la pratique.

Source : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/?p=25521&fbclid=IwAR1BNwgTziI0K-2pUX1jky01FMWLxL5eaLiGnmZC7Pn0EAZJLoF3K1lxD0Y>



## DÉVELOPPEMENT DES AFRICAN TECH BRIDGES

LANCÉ EN 2018

150 000 €

Côte d'Ivoire, Maroc, Sénégal, Tunisie

**Objectif** : soutenir l'insertion professionnelle et participer à la structuration de la filière numérique en Afrique grâce à l'ouverture de nouvelles fabriques.

**Activités mises en œuvre** : durant 8 mois, l'association Simplon forme des personnes

éloignées de l'emploi aux métiers du numérique grâce à une méthodologie basée 100% sur la pratique. Suite à cette formation, 89% des personnes formées trouvent un travail dans le semestre suivant.

Source : <https://fondation-solidarite.societegenerale.com/sites/default/files/2019-10/Carte%20d%27identit%C3%A9%20de%20la%20Fondation%202018.pdf>



## M-WOMEN

LANCÉ EN 2015

Plus de  
50 Millions de FCFA

Mali, Maroc, Botswana, Cameroun, Cote d'Ivoire, Égypte, Guinée Conakry, Jordanie, Madagascar, Niger, RDC, Sénégal, Tunisie

**Objectif** : favoriser l'insertion professionnelle des femmes et/ou développer leurs activités génératrices de revenus à travers l'alphabétisation et des modules de formation en entrepreneuriat de base (gestion des activités). Il consiste aussi à promouvoir l'inclusion numérique des femmes.

**Activités mises en œuvre** : le programme met en place des lieux sécurisés et accueillants où

les femmes peuvent découvrir les technologies numériques au cours d'une formation de 6 à 12 mois. Il s'agit également de programmes d'alphabétisation pour certaines bénéficiaires, ou de coaching pour améliorer la confiance en soi. Les femmes peuvent en plus bénéficier d'une formation à la gestion d'entreprise et à la comptabilité.

Source : <https://startup.orange.com/fr/actualites/orange-soutient-l'entrepreneuriat-feminin-en-afrique-et-au-moyen-orient/>  
<https://www.orangemali.com/fondation/1018/1027/fondation--education-numerique-15993.html>  
<http://malijet.co/societe/maison-digitale-loutil-de-linclusion-sociale-de-la-femme>



### RÉSEAU ENTREPRENDRE MAROC

2015-2018

Maroc

**Objectif :** promouvoir et soutenir les écosystèmes entrepreneuriaux marocains.

**Activités mises en œuvre :** la fondation a soutenu le Réseau Entreprendre Maroc dans l'accompagnement technique et financier à la création d'entreprises, à la croissance des

entreprises existantes, à l'encouragement à l'innovation, à l'entrepreneuriat féminin mais aussi à l'entrepreneuriat social. Elle a accompagné 440 porteurs de projets entrepreneuriaux à travers le pays et créé 2 200 emplois.

Source : <https://leseco.ma/reseau-entreprendre-maroc-le-partenariat-avec-la-fondation-ocp-renforce/>



### ENACTUS WORLD CUP

LANCÉ EN 2011

90 000 \$ (2019)

**Plusieurs pays dans le monde et en Afrique : Afrique du Sud, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Nigéria, Sénégal, Tunisie et Zimbabwe**

**Objectif :** soutenir des étudiants leaders du monde académique et professionnel qui représentent leur pays dans une compétition internationale, en exposant l'impact de leurs projets sur la communauté.

**Activités mises en œuvre :** chaque équipe présente ses projets d'action entrepreneuriale qui non seulement font une différence dans le monde, mais qui ont l'élan nécessaire pour créer de nouvelles carrières, susciter l'innovation

dans les entreprises et apporter une énergie nouvelle pour l'impact social. Au premier tour, au niveau national, les équipes participantes se répartissent en huit ligues, chacune avec environ cinq équipes dont seulement deux, de chaque ligue, parviennent à la demi-finale. Au tour final, ce sont quatre équipes qui restent en compétition pour le titre final. En 2019, l'Enactus World Cup a rassemblé 700 jeunes étudiants de 152 universités et collèges venant de 31 pays.

Source : <https://enactus.org/worldcup/><https://www.enactus-morocco.org/notre-programme/world-cup/>



## APPUI À LA MICROFINANCE

# LANCÉ EN 2018

**Maroc**

Garantie de prêt pour  
**1,1 Million €**

**Objectif :** soutenir les institutions marocaines pour promouvoir l'entrepreneuriat social, l'inclusion financière et le développement agricole.

**Activités mises en œuvre :** mise en place d'un schéma d'intervention qui permet au Crédit du Maroc de financer une institution de microfinance en monnaie locale avec la garantie de la fondation, qui s'occupe également du processus de suivi. La fondation a approuvé une garantie de 1,1 million d'euros sur un prêt de 10,4 millions de dirhams

accordé par le Crédit du Maroc à la Fondation Al Karama pour la Microfinance. Cette institution, qui octroie des prêts pour le développement d'activités professionnelles, sert plus de 27 000 emprunteurs actifs, principalement des femmes (57% des clients) et gère un portefeuille de plus de 10 millions d'euros. Elle est présente dans tout le pays grâce à un réseau de 84 agences et 314 employés.

Source : <http://gca-foundation.org/news/grameen-credit-agricole-foundation-and-credit-du-maroc-are-committed-to-moroccan-microfinance>



## HENRY FORD ENTREPRENEURSHIP ACADEMY (HFEA): THE ENTREPRENEURSHIP JOURNEY

# LANCÉ EN 2015

**Maroc**

**Objectif :** former les jeunes à devenir des entrepreneurs plus efficaces et efficients au travers d'une compétition dont le vainqueur bénéficiera d'un suivi sur mesure.

**Activités mises en œuvre :** « The Entrepreneurship Journey » est un événement organisé avant tout pour éduquer les entrepreneurs marocains à

adopter une orientation commerciale innovante adaptée au marché. Ce programme aide les entrepreneurs en herbe à mieux canaliser leurs idées, tout en leur offrant l'occasion de pouvoir apprendre de mentors de renom. Plus de 665 jeunes ont été formés par le programme au Moyen Orient et en Afrique du Nord.

Source : <https://www.leconomiste.com/article/1054961-ford-forme-les-jeunes-l-entrepreneuriat>  
<https://www.hfeacommunity.com/>



### PROGRAMME DE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

2016-2018

Maroc

**Objectif** : promouvoir l'excellence et l'entrepreneuriat auprès des jeunes.

**Activités mises en œuvre** : dans le cadre de son partenariat stratégique avec l'association INJAZ Al-Maghrib, les collaborateurs bénévoles de la banque sont engagés dans un programme de

mécénat de compétences. En fin d'année 2018, 26 689 jeunes ont bénéficié du programme avec 18 400 heures de formation dispensées par plus de 1 300 collaborateurs bénévoles de la banque, mobilisés durant les 3 ans.

Source : Rapport annuel 2018\_Fondation Attijariwafa Bank, p.6 et p.11  
[https://www.attijariwafabank.com/sites/default/files/rapport\\_annuel\\_fondation\\_0.pdf](https://www.attijariwafabank.com/sites/default/files/rapport_annuel_fondation_0.pdf)  
<https://www.attijariwafabank.com/fr/fondation-banque-awb>



### CARE INTERNATIONAL MAROC

2014-2017

Maroc

150 000 €

**Objectif** : favoriser l'insertion socioéconomique des femmes vulnérables dans les communes rurales et contribuer ainsi au développement économique égalitaire de la société marocaine.

**Activités mises en œuvre** : le projet visait la création des Associations Villageoises d'Épargne et Crédit (AVEC) par CARE International pour aider les femmes à créer leurs micro-entreprises.

Grâce à des formations de groupes d'entraide, elles constituent une épargne collective pour ensuite lancer une activité rentable et pérenne. Le projet a contribué à la création et la diversification d'activités génératrices de revenus. Près de 77% des femmes bénéficiaires ont vu leur situation sociale s'améliorer.

Source : <https://fondation-solidarite.societegenerale.com/sites/default/files/2019-10/ Carte%20d%27identit%C3%A9%20de%20la%20Fondation%202018.pdf>



## PROGRAMME « 1000 FIKRA »

# LANCÉ EN 2019

Maroc

Financement sous forme de subventions et de prêts d'honneur à hauteur de **200 000 MAD** par projets au terme de l'incubation

**Objectif :** Développer l'entrepreneuriat auprès des jeunes porteurs d'idées et de projets.

**Activités mises en œuvre :** 1000 Fikra est un programme inclusif original de développement, de formation, d'accompagnement et de financement. Gratuit et ouvert à tout marocain portant une idée d'entrepreneuriat viable, sans condition de diplôme ou d'expérience, le programme vise à convertir 1000 idées en 1000 entreprises. A travers « 1000 Fikra », la société Afriquia souhaite mettre en place, dans le cadre de sa politique RSE, un programme en faveur des jeunes porteurs d'idées et de projets. Concrètement, «1000 Fikra

» donne accès à un boot camp de près de deux semaines de formation sur les fondamentaux de l'entrepreneuriat aux porteurs de projets. Après le boot camp, la moitié des jeunes entrepreneurs est encadrée par l'incubateur Bidaya et l'autre moitié par MCISE en fonction de leur région d'implantation et ce, pendant quatre mois. Ils bénéficieront ainsi d'un suivi individualisé, de workshops ciblés collectifs et individuels et de séances de mentorat. Ils auront également accès à un network d'experts, à une communauté d'entrepreneurs et la mise à disposition d'espaces de travail.

source : [https://www.1000fikra.com/en\\_US/](https://www.1000fikra.com/en_US/)





**IDENTITE  
DES ENTREPRISES  
SOCIALES  
ET INCLUSIVES**





# ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES AU MAROC

## 1. DÉFINITIONS NATIONALES

### 1.1 Les définitions du haut : la contribution des acteurs institutionnels ou de la société civile

Plusieurs définitions de l'économie sociale et solidaire, de l'entrepreneuriat social et de l'entreprise sociale ont été posées au Maroc. Tout d'abord, il convient de noter qu'une définition légale est en cours d'élaboration dans le cadre du projet de loi-cadre dédiée à l'Économie sociale et solidaire (ESS) au Maroc.

D'autre part, des définitions institutionnelles ont été proposées par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) en 2015 et la Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020.

En 2011, la Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire définissait l'ESS ainsi : « L'économie sociale et solidaire est l'ensemble des initiatives économiques cherchant à produire des biens ou des services, à consommer et à épargner autrement, de manière plus respectueuse de l'Homme, de l'environnement et des territoires : 1) Finalité de services aux membres/collectivité ; 2) Des principes de solidarité et de responsabilité ; 3) Un contrôle démocratique par les membres selon le principe une personne = une voix et non une action = une voix ; 4) Une dynamique de développement s'appuyant sur un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne. ».

De plus, « ces initiatives sont, en général, menées dans le cadre : de coopératives, d'associations, de mutuelles, de fondations, ou tout autre type d'organisation respectant les valeurs de l'économie sociale. Les entreprises, particulièrement les TPE, qui mettent l'accent sur l'insertion par l'activité économique permettant à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier d'un emploi en vue de faciliter leur insertion professionnelle ». L'identité des entreprises paraît restreinte à celles qui pratiquent l'insertion par l'activité économique, mais elle s'est élargie au cours des années, selon les acteurs rencontrés à Rabat.

En 2015, dans le cadre de travaux qui ont accompagné le projet de loi-cadre, le CESE définit l'économie sociale comme : « l'ensemble des activités économiques et sociales organisées dans le cadre de structures formelles ou de groupements de personnes physiques ou morales poursuivant une finalité d'intérêt collectif et sociétal indépendante et jouissant d'une gestion autonome, démocratique et participative et auxquelles l'adhésion est libre.

*Font partie de l'Économie sociale et solidaire toutes les institutions ayant une finalité principalement sociale, proposant de nouveaux modèles économiquement viables et inclusifs et produisant sur une base mutualisée et solidaire des biens et services centrés sur l'élément humain et sur la satisfaction de besoins sociaux conformes à l'intérêt général, et inscrit dans le développement durable et la lutte contre l'exclusion.»<sup>1</sup>*

<sup>1</sup>Rapport du Conseil Économique, social et environnemental; autosaisine n° 19/2015

Les définitions institutionnelles posées par les acteurs publics sont tout à fait cohérentes avec les définitions de notre diagnostic. Tous les critères de l'entreprise sociale sont repris : projet économique/entrepreneurial, finalité sociale/environnementale, gouvernance démocratique/participative, lucrativité limitée.

Du côté de la société civile, le MCISE (Moroccan Center for Innovation and Social Entrepreneurship), en partenariat avec le British Council<sup>2</sup>, a élaboré une étude qui résume le profil des entreprises sociales :

- Les entreprises sociales couvrent diverses causes sociales, les plus courantes étant le support apporté à une communauté, le soutien aux femmes, l'éducation et la formation. Le secteur de l'artisanat est aussi un marché sur lequel les organisations se positionnent, en grande partie les coopératives)
- Les finances propres, les frais d'adhésion et le financement du gouvernement sont les trois sources les plus populaires de financement des organisations interrogées. Le financement externe est une forme de soutien autant convoitée qu'obtenue ;
- Concernant les motivations d'adoption de l'entrepreneuriat social, et selon l'étude, il s'agit de l'amélioration ou le soutien d'une communauté (19 %), l'éducation et la formation ou (19 %), l'appui à l'inclusion du genre (13 %), et l'aide à la recherche d'emploi (13 %).

Pour le MCISE, « *l'entrepreneuriat social consiste*

*à trouver des solutions entrepreneuriales innovantes répondant aux besoins sociaux d'une communauté afin de créer un changement systémique* »<sup>3</sup>

Enfin, en 2014, la Commission Entrepreneuriat Social de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), en lien avec l'ESSEC a formulé une définition : « *une entreprise sociale est une organisation qui adopte une démarche entrepreneuriale avec pour priorité et finalité la production d'un impact social* ».

Du côté de la société civile, les critères relatifs à la gouvernance démocratique/participative, et à la lucrativité limitée n'ont pas été formulés.

La notion autonome d'entreprise inclusive n'existe pas au Maroc ; l'inclusion des BoP et populations vulnérables semble être l'apanage des entreprises sociales exclusivement. A ce titre, une entreprise qui inclut des populations vulnérables au sein de sa chaîne de valeur est assimilée à une entreprise sociale. Pour confirmer cette interprétation, l'organisation « MCISE » intègre d'ailleurs le champ de l'entrepreneuriat inclusif dans celui plus large de l'entrepreneuriat social, et considère, en effet, que l'entreprise peut être sociale par le produit ou le service qu'elle commercialise, par les employés qu'elle intègre ou par les clients qu'elle cible. Cette assimilation des deux notions est facilitée par l'absence des critères relatifs à la gouvernance démocratique/participative et la lucrativité limitée pour la qualification de l'entreprise sociale.

<sup>2</sup>Charlotte Chung, paver le chemin Entrepreneuriat Social, 2013

<sup>3</sup><http://www.mcise.org>

## 1.2 Les définitions du terrain : une entreprise sociale et inclusive au Maroc face aux critères de l'entreprise sociale



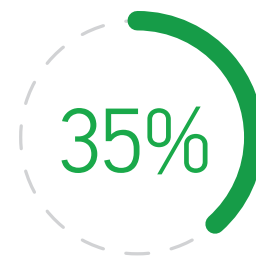
PROJET ÉCONOMIQUE /  
ENTREPRENEURIAL



FINALITÉ SOCIALE /  
ENVIRONNEMENTALE

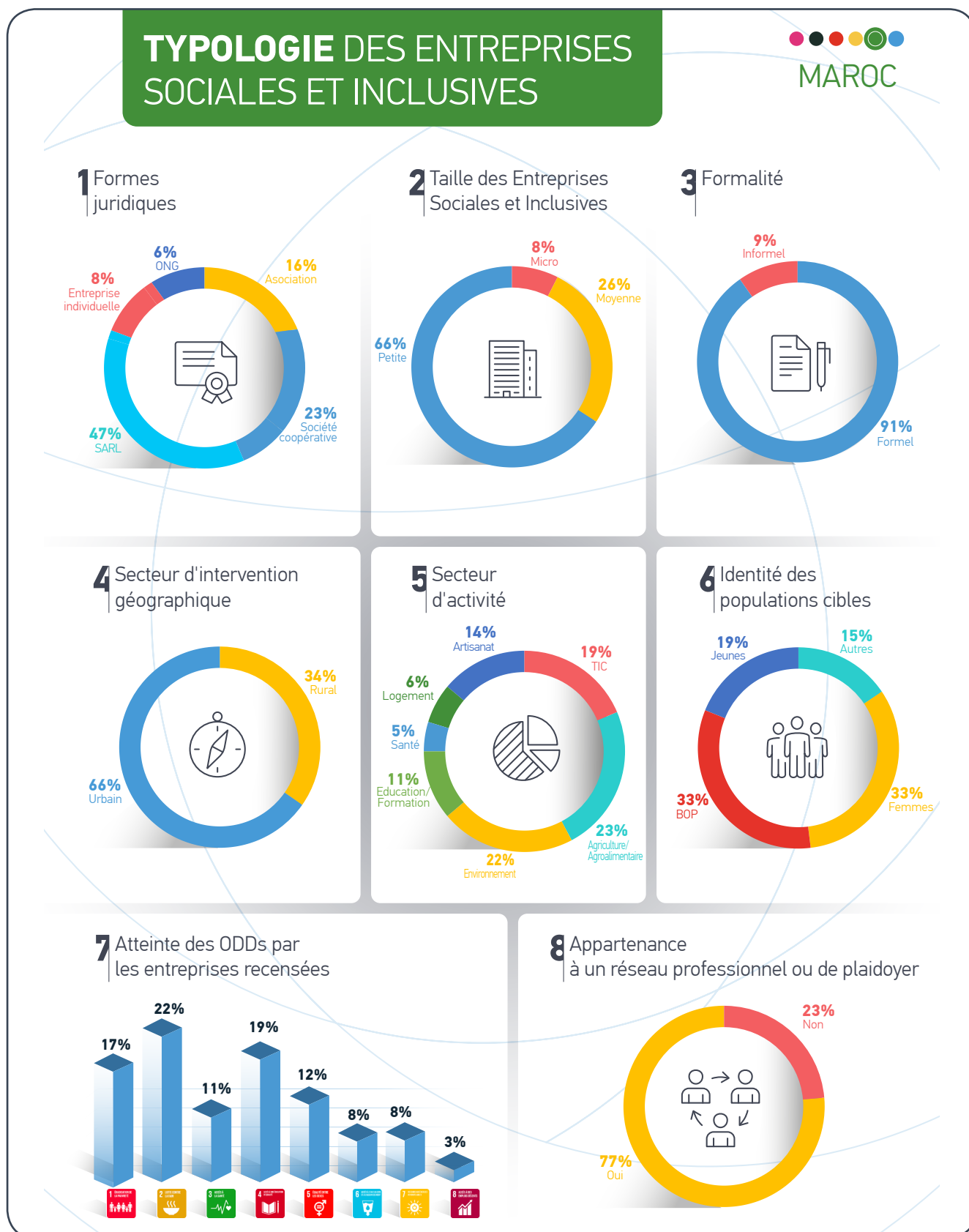


LUCRATIVITÉ  
LIMITÉE



GOUVERNANCE  
DÉMOCRATIQUE /  
PARTICIPATIVE

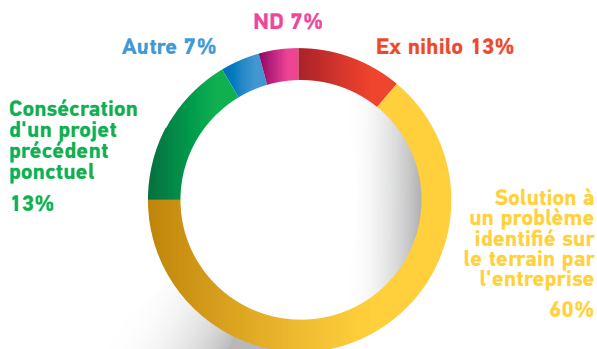
## 2. TYPOLOGIE DES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES



## 3. PROFIL DES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES

### 3.1 Profil des entrepreneurs

Une majorité (60%) des entrepreneurs a créé son entreprise dans l'optique d'apporter une solution à un problème identifié sur le terrain. Pour le reste, leur entreprise sociale fait essentiellement suite soit à une création ex nihilo, soit à la consécration d'un projet précédent ponctuel.



Ces entreprises sont en fait en majorité des entrepreneurs individuels. On retrouve aussi des entreprises privées (20%), des ONG/associations (13,3%), et des groupes de citoyens (6,7%).

80% des dirigeants sont des femmes. Leur âge varie entre 25 et 34 ans (la tranche d'âge de 25-34 ans regroupant la quasi-moitié des interviewés). Quant à leurs niveaux d'étude, ils varient du premier cycle du secondaire au supérieur, exception faite des 6,7% de la population étudiée qui n'a pas fait d'étude.

### 3.2 Activité / Innovation

#### ⊙ Défis sociaux pris en charge par les entreprises

Le modèle d'affaire des entreprises sociales et inclusives marocaines répond à divers défis sociaux. La quasi-totalité des solutions apportées sont en rapport avec l'inclusion des populations vulnérables (les femmes, les jeunes,

les migrants) dans le tissu économique. A cet effet, il s'agit pour ces entreprises, entre autres, de contribuer à la création d'emploi pour les jeunes et femmes défavorisées en créant des opportunités d'emplois correspondant à leurs savoir-faire, de motiver les femmes à intégrer le domaine entrepreneurial, d'aider les femmes à vendre leur production en leur proposant des points de vente. Au-delà de la résolution des défis de l'inclusion, ces entreprises œuvrent également à l'injection d'un nouveau souffle aux performances de la croissance économique en aidant les coopératives et associations à avoir accès au marché, en aidant les producteurs dans le monde rural et en créant une nouvelle approche éducative pour vulgariser l'accès à l'éducation.

#### ⊙ Place de l'innovation

Entre 2016 et 2018, 29% des entreprises sociales et inclusives sondées ont mis sur le marché au moins un produit ou service innovant dont la transformation des produits PAM (Plantes Aromatiques et Médicinales Méditerranéennes), un service de restauration et de livraison à domicile, des services d'hygiène pour entreprise, des produits écologiques, etc.

### 3.3 Finalité Sociale/Sociétale/ Environnementale

#### ⊙ Priorité

50% des entreprises sociales et inclusives sondées estiment leur mission sociale et/ou sociétale prioritaire au sens de cette étude. Cette mission consiste essentiellement à apporter des réponses à des besoins mal/ou peu satisfaits et, à une moindre mesure, la protection de l'environnement.

#### ⊙ Pérennité

En outre, pour 36% des entreprises sociales et inclusives sondées, cette finalité sociale et/ou sociétale et/ou environnementale est inscrite dans un document officiel. Il s'agit des statuts pour

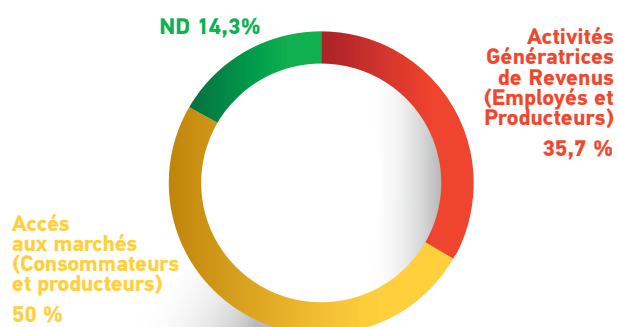
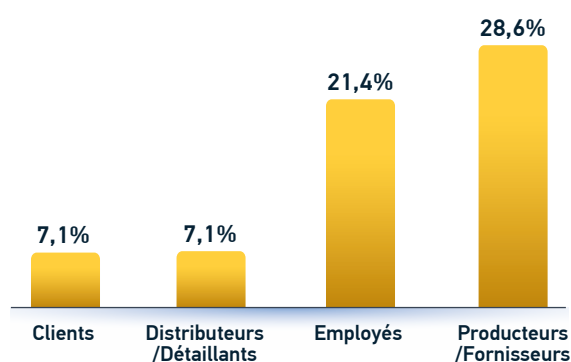
un tiers d'entre elles (juridiquement contraignant) et de chartes pour les autres.

Par ailleurs, un peu plus du tiers de ces entreprises ont institué des règles formelles pour pérenniser cette mission. Ces règles consistent pour 21% d'entre elles, en des statuts protecteurs de la non lucrativité de l'entreprise et pour 7% en une clause protectrice de la mission de l'entreprise et un pacte d'actionnaires qui soumet les nouveaux actionnaires au respect de la mission sociale de l'entreprise.

### 🕒 **Modèle d'inclusion**

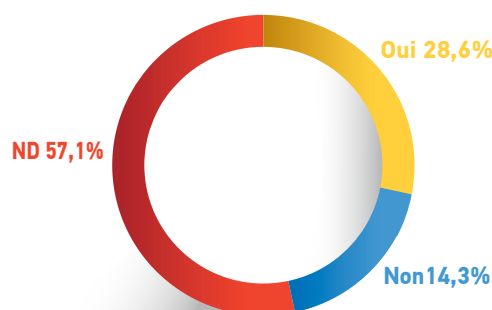
Les stratégies d'inclusion économique des populations cibles adoptées par les entreprises sociales et inclusives du Maroc consistent soit en la facilitation de l'accès aux marchés, en tant que distributeur ou consommateur, soit en la création d'activités génératrices de revenus, en tant que employés ou producteurs.

Ainsi la modalité principale d'inclusion des populations cibles au Maroc est celle de producteurs/fournisseurs.



Pour 28% des entreprises seulement, la viabilité commerciale dépend de l'activité d'inclusion des populations cibles. Ce critère essentiel de qualification de l'entreprise inclusive dans le cadre de notre diagnostic est donc rempli par 28% des entreprises interviewées, ce qui signifie que la part des entreprises répondant strictement à la définition de l'entreprise inclusive est minoritaire au Maroc.

### **LA VIABILITÉ COMMERCIALE DÉPEND-ELLE DE L'ACTIVITÉ SOCIALE/INCLUSIVE ?**



### 🕒 **Réplicabilité du modèle d'inclusion**

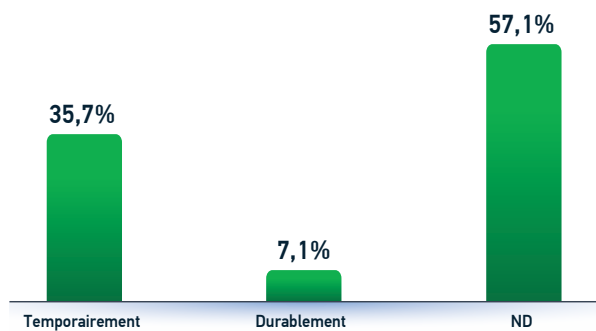
La moitié des entreprises sociales et inclusives sondées déclarent leur modèle d'affaire d'inclusion des BoP et populations vulnérables spécifique à la zone géographique où elles exercent leurs activités, et à leurs secteurs d'activité. Par conséquent, la majorité des entreprises sociales et inclusives estiment que leurs modèles d'affaire n'est pas aisément répliquable.

### 🕒 **Qualité, durabilité & pérennité de l'inclusion**

La modalité d'inclusion des populations vulnérables est formelle pour un peu plus du tiers des entreprises sociales et inclusives sondées. Cette formalité de l'inclusion est transcrite en contrat écrit pour 29% des entreprises sondées et est inscrite dans le statut ou est dépendante de la qualité de la production pour d'autres.

De plus, l'inclusion des personnes vulnérables est durable pour 7% des entreprises sociales et inclusives sondées et temporaire pour environ

36% d'entre elles. Le caractère durable est garanti par le statut de l'entreprise et le contrat. Pour les contrats temporaires leurs durées varient de 3 à 12 mois renouvelable, et sont dépendantes de certains facteurs au nombre desquels l'activité du marché et les besoins de commercialisation.



Le revenu fourni aux populations cibles (en tant qu'employés, producteurs/fournisseurs ou distributeurs/détaillants) n'est pas supérieur aux taux du marché. Cela montre que le sous-emploi constitue un défi permanent pour les entreprises sociales et inclusives sondées.

Néanmoins, un peu moins de la moitié des entreprises sociales et inclusives sondées apportent des biens ou services complémentaires (formations, soins, etc.) aux populations cibles, en plus de leur intégration à la chaîne de valeurs, favorisant ainsi leur bien-être.

### 3.4 Lucrativité

#### ⤵ Pratique : les règles de limitation de la lucrativité

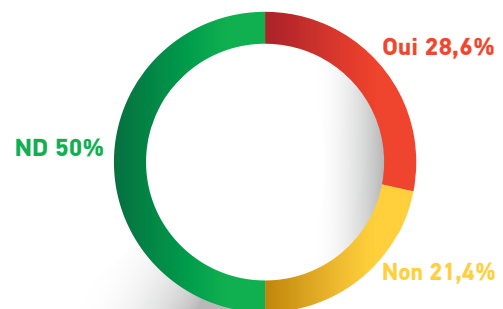
7% des entreprises sociales et inclusives sondées se déclarent non lucratives, et 8% se déclarent lucratives avec des règles de limitation de la lucrativité.

Parmi celles qui pratiquent la limitation de la lucrativité, 21% disposent d'une politique d'encadrement de la rémunération des apports

en fonds propres, et un peu moins de la moitié mettent en œuvre une politique de transparence et d'encadrement de l'échelle des salaires.

Un peu plus de la moitié des entreprises sociales et inclusives sondées réinvestissent leurs excédents soit totalement soit partiellement dans leurs projets/missions. Ces réinvestissements sont effectués pour l'extension du marché, dans l'amélioration du produit et/ou service, ou pour des programmes en faveur des salariés. Toutefois, les entreprises sondées ne disposent pas encore de règles spécifiques qui encadrent ces affectations.

#### EXCÉDENTS RÉINVESTIS EN TOTALITÉ DANS LA MISSION ?



#### ⤵ Perspectives : incitations à l'adoption d'une politique de limitation de la lucrativité ?

Un peu moins du quart des entreprises sociales et inclusives sondées seraient enclines à adopter des politiques de limitation de la lucrativité au sein de leurs entreprises si des mesures incitatives de l'Etat ou d'autres bailleurs étaient prévues à cet effet. Pour justifier ce choix, certaines entreprises ont évoqué la primauté de leur vocation sociale et environnementale, ou le fait que l'apport de ces excédents serait important pour développer et améliorer leur produit.

Par contre, les entreprises qui sont indifférentes à cette opportunité évoquent leur désir d'avoir

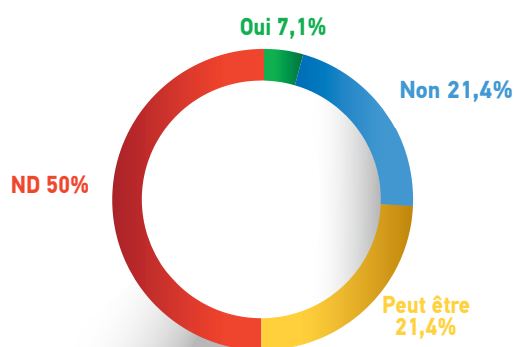
une autogestion et d'être, en premier lieu, indépendantes des pouvoirs publics et/ou privés.

### 3.5 Gouvernance

#### 🕒 Pratique : le partage de pouvoir

Plus du tiers des entreprises sociales et inclusives interrogées disposent d'une politique de partage de pouvoir. Les composantes de cette politique sont diverses. Certains entrepreneurs évoquent l'organisation de tables rondes, de discussions et de débats afin de respecter les idées de tous les membres de l'entreprise dans la prise de décision. D'autres estiment que la division du travail au sein de leurs entreprises est un gage de cette approche participative. Ces différentes politiques de partage de pouvoir sont prévues pour environ 29% des entreprises sondées soit dans leurs chartes, soit dans leurs statuts.

#### 🕒 Perspectives : incitations à l'adoption d'une politique de partage de pouvoir ?



Toutefois, si des mesures incitatives de l'Etat ou d'autres bailleurs étaient prévues dans le cadre de la mise en œuvre d'une de ces politiques de partage de pouvoir, 21% des entreprises seraient enclines à en adopter. Concrètement il s'agirait d'outiller l'entreprise par des techniques de partage de pouvoir et cogestion dans le cadre d'un accompagnement ou d'une formation.

#### 🕒 Pratique : la collaboration avec les acteurs locaux

Une infime partie des entreprises sociales et inclusives développent des collaborations avec les acteurs locaux sur des enjeux du territoire. Ces enjeux concernent essentiellement l'accompagnement des coopératives dans les zones rurales, l'aide à l'intégration des jeunes filles et des femmes dans la vie socioéconomique ou pour trouver des opportunités pour l'entreprise.

### 3.6 Partenariat avec une banque éthique

Environ 36% des entreprises sondées ont estimé disposer d'au moins une banque éthique parmi leurs partenaires bancaires. Ces partenaires sont essentiellement des établissements de microcrédit et des banques commerciales (attijariwafa bank, banque populaire, etc.).

### 3.7 Politique éthique d'achat, d'approvisionnement et de partenariat

Aucune des entreprises sociales et inclusives sondées n'affirment explicitement disposer d'une politique formelle d'éthique de ses achats et/ou partenariats. Toutefois, certaines prennent des mesures dans ce sens, militant pour que leurs partenaires agissent à leurs côtés pour construire un monde plus équitable. A cet effet, elles œuvrent afin de maîtriser les impacts directs des fournisseurs et peuvent parfois leur proposer des formations et du coaching sur le droit du travail et des femmes. Certaines de ces entreprises ont également pris des mesures pour soutenir des initiatives locales qui agissent contre l'exclusion, l'injustice et la pauvreté, en tissant des partenariats et en encourageant la participation active des personnes concernées. D'autres encore n'utilisent que du matériel répondant à des normes environnementales dans l'exercice de leurs activités.

## 3.8 Suivi de la performance sociale

La quasi-totalité des entreprises sociales et inclusives sondées affirment mesurer l'impact social de leur action à une fréquence annuelle ou semestrielle. Les moyens utilisés à cette fin sont variés et dépendent grandement de chacune de ces entreprises : feedback non formels recueillis en interne, enquêtes qualitatives ou quantitatives avec indicateurs.

Une grande partie d'entre elles dispose de dispositifs de communication sur les impacts sociaux des actions de leurs entreprises. La totalité de ces entreprises utilise le mailing ou les réseaux sociaux à cet effet. Pour certaines d'entre elles, les événements de sensibilisation sont la tribune idoine pour communiquer sur leur impact.

## 4. MODÈLE & ORGANISATION DE L'ENVIRONNEMENT

### 4.1 Caractéristiques

#### ⊗ Formalisation des entreprises

La totalité des entreprises sondées sont formellement enregistrées. Toutefois, la quasi-totalité des répondants ne se sont pas prononcés sur les questions relatives à l'existence, ou non, de mesures (législatives, réglementaire) favorisant la formalisation des entreprises. Seulement, 6,7% des entreprises sondées ont répondu favorablement à l'existence de telles mesures.

#### ⊗ Avantages et inconvénients des formes juridiques

Les formes juridiques les plus dominantes pour les entreprises sociales sont la Société à Responsabilité Limitée (SARL), la Société à Responsabilité Limitée à Associée Unique, le groupement d'intérêt économique, la société coopérative et les entrepreneurs ayant opté pour le statut d'autoentrepreneur.

Ainsi, le statut d'autoentrepreneur est beaucoup plébiscité du fait qu'il est, au plan administratif, très simple à acquérir (nécessitant très peu de documents). Les entreprises ayant opté pour la SARL justifient ce choix par le fait que ce statut permet d'acquérir plus facilement la confiance du réseau professionnel. De surcroît il les rend éligibles au financement au même titre que les autres entreprises du marché, mettant ainsi en exergue leur compétitivité. Le modèle coopératif étant considéré comme social dans son statut, a un double avantage : il est éligible aux subventions et soutiens (public et privé) et bénéficie d'un traitement fiscal spécial.

#### ⊗ Fiscalité

Plus de la moitié des entreprises sondées (60%) atteste ne pas bénéficier de mesures d'imposition particulières du fait de la forme juridique de leurs entreprises. Le peu d'entre elles (20%) qui en bénéficient sont soit des autoentrepreneurs, soit des coopératives. Les autoentrepreneurs bénéficient en effet d'une fiscalité réduite (1% du CA pour les activités industrielle, commerciale et artisanale et 2% pour les prestations de services). De même, les coopératives sondées bénéficient d'une exonération des Taxes Services Communaux (TSC), d'une exonération de l'impôt sur les sociétés et d'une exonération totale et permanente de la taxe professionnelle.

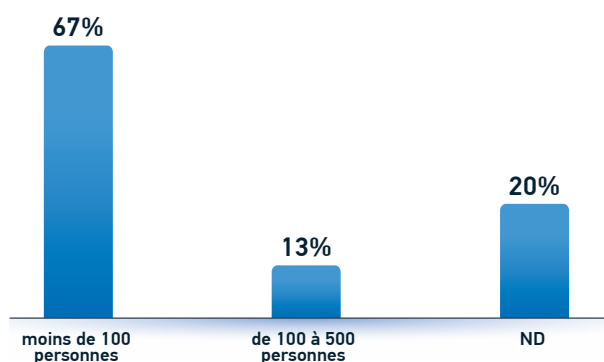
Hormis ces régimes fiscaux particuliers à des statuts juridiques spécifiques, les entreprises sondées ont évoqué bénéficier de mesures d'incitation à l'embauche telles que le programme TAHFIZ de l'Agence Nationale de Promotion de l'emploi et des Compétences (ANAPEC). Ce programme est un dispositif d'appui à l'emploi au profit des entreprises nouvellement créées. Concrètement l'Etat prend en charge la part patronale des cotisations sociales (cotisations CNSS/AMO) durant une période de 3 ans des 10 premiers salariés (dont les salaires bruts ne

dépassent pas 900 EUROS). Le salarié recruté bénéficie en plus d'une exonération de l'impôt sur le revenu (IR).

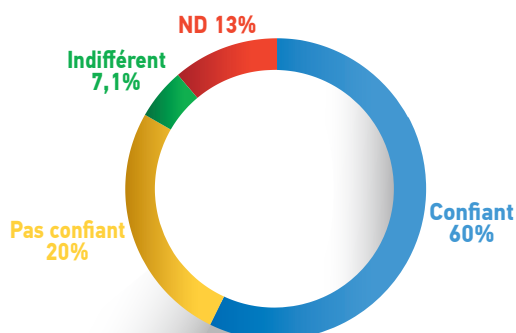
### ⊙ Les bénéficiaires des actions des entreprises sociales

Plus de la moitié des entreprises sondées (67%) estime à moins de 100 personnes le nombre de bénéficiaires de leurs actions. Seulement 13% d'entre elles estiment ce nombre de 100 à 500 personnes.

Les entreprises évaluent le nombre de personnes bénéficiant de leurs actions à partir de diverses méthodes. Il s'agit entre autres des études quantitatives (sondages) sur le terrain, de l'analyse du nombre de contrats signés avec les clients, du nombre d'adhérents à leurs services ou du nombre de collaborateurs ou de salariés temporaires ou durables.



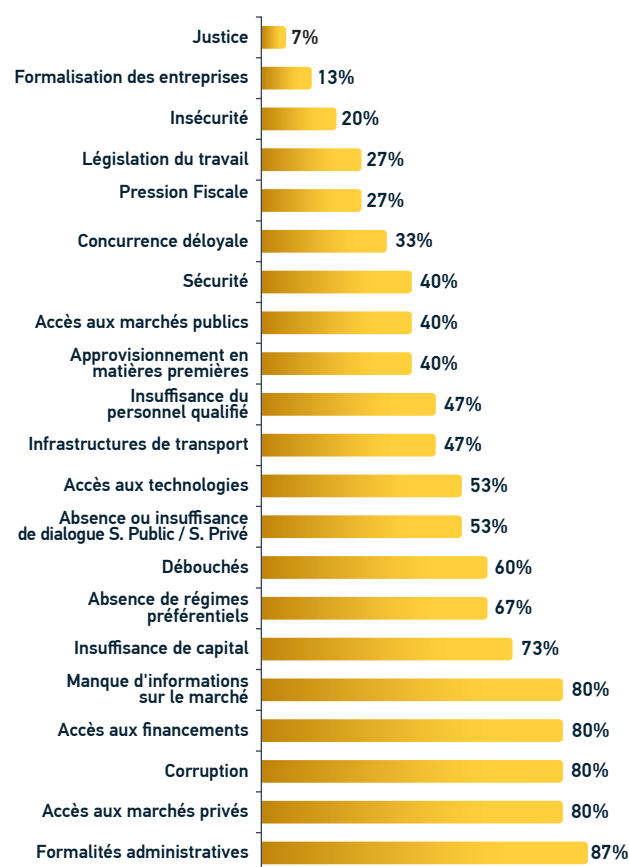
### ⊙ Environnement judiciaire commercial



Un peu moins des deux tiers des entreprises sondées ont une entière confiance au système

judiciaire du pays bien qu'aucune d'entre elles ne déclare y avoir eu recours. Elles affirment que les instances chargées du règlement des différends commerciaux qui surviennent dans le cadre de l'activité de leurs entreprises sont le Tribunal de commerce, la Cours d'appel de commerce et la Chambre commerciale à la cour suprême.

### ⊙ Difficultés rencontrées

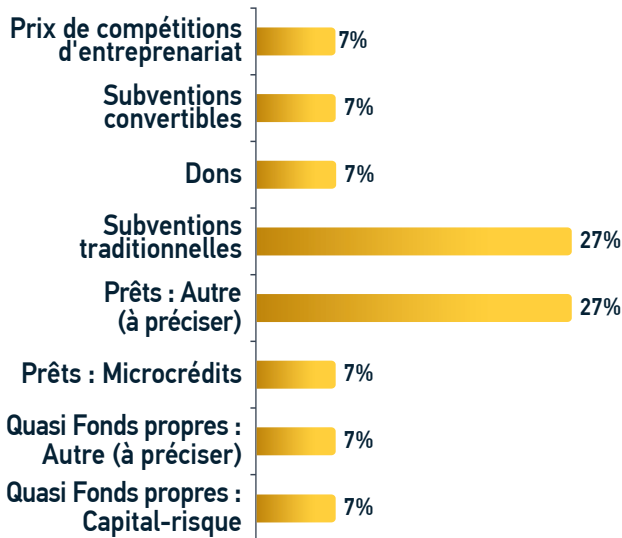


## 4.2 Financement

### ⊙ Modes de financements et sources de revenus

Les modes de financement dominants sont de loin les subventions traditionnelles et les prêts, avec environ 27% des entreprises y ayant recours. Tous les autres modes de financement tels que les prêts classiques et les microcrédits ainsi que l'investissement d'impact et le capital-risque sont très peu courants selon les entreprises.

En outre, l'essentiel des revenus de ces entreprises provient soit de leurs chiffres d'affaire (activité commerciale) à plus de 50%, soit de l'apport de leurs actionnaires à environ 40%.



#### ➤ Accès aux financements

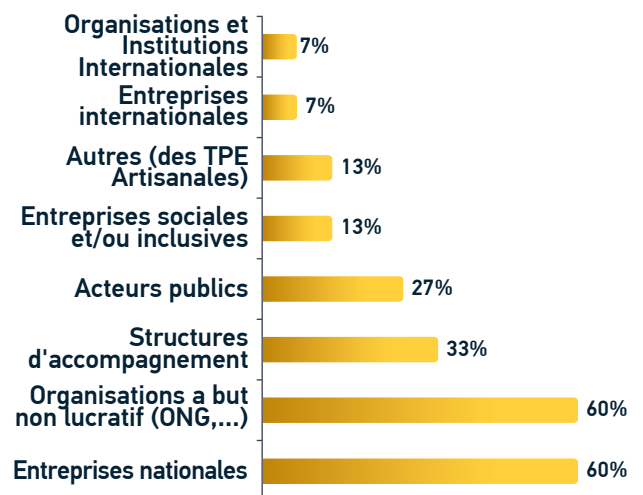
La grande majorité des entreprises sondées, soit 80%, affirment rencontrer des difficultés dans l'accès à certains financements tels que les financements providentiels, le seedfunding et les prêts des institutions bancaires. Les raisons de ces difficultés sont de natures diverses selon les entreprises. Elles évoquent entre autres, le manque d'informations sur les offres de financement (dû à la lourdeur administrative), le manque de compétences pour le montage de projets des entreprises, l'absence de sources de financement adaptés à certaines entreprises individuelles comme les autoentrepreneurs et la faible offre des structures d'accompagnement pour acheminer les financements aux entreprises.

De plus, entre 2016 et 2018, très peu de ces entreprises (20%) ont bénéficié de financements venant de programmes/projets de développement nationaux et/ou internationaux. Ces fonds proviennent pour la plupart des organismes tels que la Caisse Centrale de Garantie, l'Initiative

National de Développement Humain, l'Entraide National, le prix Anzisha, du Forum International Jeunesse et Emploi Vert (FIJEV), la fondation Tony Elumelu, et le Programme MedUp de l'Union européenne. Toutefois, la majorité des entreprises déplore l'insuffisance de ces sources de financements et leur instabilité, évoquant à 73% qu'elles ne permettront pas de couvrir leurs besoins sur les trois prochaines années.

### 4.3 Partenariat et politiques publiques

Toutes les entreprises sondées opèrent en partenariat avec d'autres types de structures dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces partenariats sont en majorité tissés avec des entreprises nationales et des organisations à but non lucratif (ONG, Associations, Fondations, etc.). Très peu collaborent avec d'autres entreprises sociales et/ou inclusives.



Ces partenariats sont durables avec des fréquences de renouvellement variables. Ils consistent, pour la plupart, à une aide dans le déploiement des activités, des ateliers de réseautage, des animations de formations, des partages d'informations sur le marché. Aucune des entreprises sondées ne mènent toutefois d'actions de plaidoyer.

### ⌚ Partenariat avec le secteur public

Parmi les entreprises sondées, très peu (13%) s'inscrivent dans le cadre d'une politique publique, à l'exemple de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Le même effectif collabore avec des services étatiques dans l'optique d'apporter leurs solutions de modernisation aux services publics.

### ⌚ Partenariat avec les institutions d'aide au développement

Seulement 20% des entreprises sondées travaillent en collaboration avec des institutions d'aide au développement. Il s'agit des institutions telles que la GIZ ou l'UE. Ces collaborations servent essentiellement à renforcer les capacités des équipes concernées et à augmenter leurs chiffres d'affaires.

### ⌚ Partenariat avec les grandes entreprises

Très peu des entreprises répondantes (7%) collaborent avec les grandes entreprises dans le cadre de l'open innovation. Les grandes entreprises concernées par ces collaborations sont par exemple la Royal Air Maroc (RAM), la BMCE, HPS, JUMIA et DECATHLON. Toutefois aucune collaboration n'est établie avec des grandes entreprises dans le cadre des politiques RSE. Pour la majorité des entreprises sondées (60%), cette situation s'explique par le fait que le cadre juridique et institutionnel actuel ne favorise

pas le partenariat avec les grandes entreprises dans le cadre de leur politique RSE.

## 4.4 Accès aux marchés

### ⌚ Accès aux marchés publics

Les entreprises sondées affirment dans leur grande majorité (80%) ne pas avoir accès aux marchés publics. Elles évoquent le manque d'équité entre les entreprises, l'absence d'informations sur les marchés publics et la complexité des procédures de soumission compte tenu du niveau de compétences de ces entreprises. Enfin, d'après elles, les structures d'accompagnement n'apportent aucun soutien dans ce domaine.

### ⌚ Accès aux marchés privés

L'accès aux marchés privés s'avère également difficile pour les entreprises sociales sondées. En effet, aucune de ces entreprises n'affirme bénéficier de mesures spécifiques pour y avoir accès. D'ailleurs, environ 47% d'entre elles soutiennent l'existence de freins à l'accès aux marchés privés. Au nombre de ces barrières, ont été évoqués l'accès à l'information, la logistique et le transport, le manque de compétences et l'insuffisance de fonds pour faire face à la concurrence de grandes entreprises bien établies.

Les données du présent chapitre « Entreprises sociales et inclusives » sont issues de la collecte de données terrain. Voir page 9 pour le nombre d'acteurs interviewés



## LES AUTRES ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS INCLUSIVES

Les activités commerciales inclusives (Inclusive Business Activities), en même temps que les modèles d'affaires inclusifs (Inclusive Business Models) et les initiatives d'entreprise sociale (Social enterprise initiatives), constituent les trois approches de « l'Inclusive Business » définies par le G20<sup>4</sup> dans son Inclusive Business Framework en 2015. Selon cette approche du G20, reprise dans notre Rapport intermédiaire M+3, les « inclusive business activities » qui incluent des BoP à la chaîne de valeur de l'entreprise répondent aux caractéristiques suivantes : elles sont accessoires ou complémentaires à l'activité principale de l'entreprise, visent le plus souvent un retour sur investissement à long terme en se muant plus tard en modèles d'affaires inclusifs et sont financées à partir des ressources internes de l'entreprise souvent sous forme de RSE, de R&D, ou d'investissement communautaire qui peuvent être soutenues par des fonds externes. La plupart du temps, ce type d'activités est le fait des grandes entreprises classiques ou des multinationales.

Les organisations dont l'activité d'inclusion n'est qu'accessoire (logique « Activités commerciales inclusives » de la définition du G20), ne sont pas les cibles de notre diagnostic bien que faisant partie de l'écosystème ; à ce titre, elles sont étudiées ici en tant qu'autres activités d'inclusion, non partie de l'objet d'étude. Par ailleurs, il existe aussi des modèles d'affaires inclusifs ou Inclusive Business Models mis en œuvre par des grandes entreprises et multinationales. Elles sont peu nombreuses dans ce cas, mais incluent de fait une majorité de BoP à titre d'employés, de

fournisseurs ou de consommateurs. Leur étude est intéressante en ce qu'elles pourraient faire évoluer leurs pratiques pour avoir des impacts sociaux plus significatifs. Quelques exemples sont également inclus dans ce chapitre.

Le recensement issu des recherches effectuées fait apparaître que les activités inclusives d'entreprises classiques relèvent à nombre égal d'entreprises marocaines et internationales. En effet, parmi les 8 initiatives recensées, 4 sont mises en œuvre par des entreprises marocaines (Fastoosh, OCP, SPM, SNRT) et 4 sont mises en œuvre par des entreprises internationales implantées au Maroc (Chronopost, Nestlé, Renault, Expleo, Crédit Agricole). Parmi les initiatives recensées au Maroc, 3 relèvent de programmes internationaux (Nestlé, Renault, Crédit Agricole).

Concernant les activités inclusives mises en œuvre par les entreprises classiques au Maroc, sur les 8 initiatives identifiées, 3 initiatives soutiennent l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap (Chronopost, Renault, SNRT), 1 action soutient l'inclusion professionnelle et l'autonomisation des femmes (Expleo), 1 initiative est une action d'inclusion économique de populations vulnérables (Fastoosh), 2 initiatives soutiennent le développement de l'agriculture ou de la micro-agriculture locale (OCP, Crédit Agricole), 1 action relève de l'inclusion professionnelle des jeunes (Nestlé), 1 initiative relève de l'accès à l'énergie (SPM), et 1 relève de l'inclusion financière (Crédit Agricole).

<sup>4</sup>G20 Development Working Group (2015), Annexes to G20 Inclusive Business Framework. Consulté sur <http://g20.org.tr/wp-content/uploads/2015/11/Annexes-of-the-G20-Inclusive-Business-Framework.pdf>.



## MULTIMÉDIA OPÉRATIONS COURANTES

Maroc

**Modalité d'inclusion :** inclusion des BoP à titre d'employés après les avoir formés.

**Activités mises en œuvre :** cette plateforme est une Marketplace et une opportunité de visibilité et de revenus pour les motions designers marocains.

Dans un deuxième temps, des formations sont offertes à des populations démunies afin de les insérer sur le marché du travail.

**Cibles atteintes :** BoP

Sources : [https://web.facebook.com/pg/fastoosh/about/?ref=page\\_internal](https://web.facebook.com/pg/fastoosh/about/?ref=page_internal)



## LIVRAISON EXPRESS SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC « ESPOIR MAROC » ET DÉFINITION D'UNE « POLITIQUE HANDICAP » DEPUIS 2015

Maroc

**Modalité d'inclusion :** inclusion des personnes en situation de handicap en qualité d'employés

**Activités mises en œuvre :** Chronopost International Maroc a signé une convention de partenariat avec « ESPOIR MAROC » dans le cadre du Projet de Formation et d'Insertion des Personnes en Situation de Handicap

(FIPSH). L'objectif de ce partenariat repose sur 2 engagements prioritaires (le recrutement et le maintien à l'emploi) et 3 axes d'actions (former, communiquer et développer la collaboration avec les associations).

**Cibles atteintes :** personnes en situation de handicap

Sources :

<https://www.chronopost.ma/actualit%C3%A9s/signature-d-une-convention-avec-espoir-maroc-et-definition-d-une-politique-handicap/>  
<https://www.leconomiste.com/article/1023429-espoir-maroc-offre-de-l-emploi-aux-handicapés>



INDUSTRIE

AL MOUTMIR LI KHADAMAT AL QORB

2018-2019

Maroc

**Modalité d'inclusion** : accompagnement des agriculteurs par son service de vulgarisation en matière de recherche scientifique et d'innovation.

**Activités mises en œuvre** : le programme mobilise une trentaine d'ingénieurs agronomes installés de manière permanente dans 20 provinces du Royaume, afin d'initier les agriculteurs locaux à la démarche scientifique mise au cœur de

l'exploitation agricole pour en maximiser les retombées et garantir une agriculture durable et prospère. L'initiative comprend un laboratoire itinérant d'analyse de sols opérationnel déployé au niveau des différentes provinces. Le programme comporte 2000 plateformes de démonstration (Agri-Plateformes).

**Cibles atteintes** : 1.750 agriculteurs

Sources : <https://www.agrimaroc.ma/locp-se-mobilise-pour-les-agriculteurs-locaux/>  
<https://www.lavieeco.com/dossiers-speciaux/accompagnement-des-agriculteurs-les-initiatives-du-groupe-ocp/>  
<https://www.agrimaroc.ma/locp-se-mobilise-pour-les-agriculteurs-locaux/>  
<https://www.agrimaroc.ma/ocp-dispositif-al-moutmir/>



PROGRAMME INTERNATIONAL ALLIANCE FOR YOUTH  
EN COLLABORATION AVEC 200 ENTREPRISES (DANS  
LE MONDE) DONT 7 ENTREPRISES AU MAROC

DEPUIS 2014

Maroc

**Modalité d'inclusion** : inclure les jeunes éloignés de l'emploi en leur offrant des stages d'apprentissage.

**Activités mises en œuvre** : les partenaires s'engagent à développer plusieurs initiatives visant à offrir aux jeunes la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle significative via la création de nombreuses opportunités d'emploi et de stage. Ils ont également invité leurs collaborateurs à se mobiliser pour aider les jeunes à se préparer efficacement au marché du travail par des ateliers de rédaction de CV,

de conseils pratiques ou encore d'exercices de préparation aux entretiens. Une partie des cibles sera recruté par le groupe.

**Cibles atteintes** : en 2018, le projet a pu générer près de 269 stages d'apprentissage aux étudiants des universités et écoles supérieures et 1945 nouveaux employés. Ils prévoient pour 2019 - 2020 de former et de recruter respectivement 485 stagiaires et 2200 personnes.

**Partenaires** : Hikma, HPS, Intelcia, L'Oréal, Nielsen, et Sodexo

Sources : <https://lnt.ma/siam-nestle-maroc-met-alliance-for-youth/>  
<https://maroc-diplomatique.net/siam-2019-nestle-maroc-organise-des-ateliers-demployabilite/>



## SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

### ELECTRIFICATION RURALE

#### Maroc

**Modalité d'inclusion :** accès à l'énergie solaire pour électrifier les foyers ruraux.

**Activités mises en œuvre :** l'entreprise cible des localités éloignées des réseaux d'alimentation électrique classique et qui ne pourraient être électrifiés à un niveau de coût accessible aux

populations locales. La société a mis au point une formule qui répond aux besoins des populations locales avec des options de financement flexibles et des prix adaptés à la cible BoP.

**Cibles atteintes :** BoP

Sources : <https://www.leconomiste.com/article/une-pme-sur-la-piste-de-lelectrification-rurale>



## INDUSTRIE AUTOMOBILE

### RENAULT MAROC, PROGRAMME "ACCÈS AU TRAVAIL INCLUSIF DES PERSONNES VULNÉRABLES"(ACTIV) DANS LE CADRE D'UN ACCORD DE MÉCÉNAT INTERNATIONAL AVEC HANDICAP INTERNATIONAL

#### DEPUIS 2017

#### Maroc

**Modalité d'inclusion :** inclusion des personnes en situation de handicap comme employés

**Activités mises en œuvre :** Handicap International et le Groupe Renault ont signé pour trois ans un accord de mécénat qui s'inscrit dans la volonté du constructeur automobile de renforcer l'internationalisation de sa politique

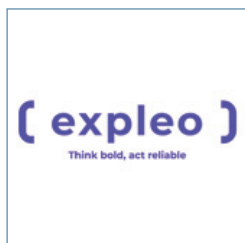
handicap. Il va bénéficier de l'expertise de l'association sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et soutenir un de ses programmes au Maroc.

**Cibles atteintes :** les personnes en situation de handicap

Sources :

[https://www.youtube.com/watch?v=\\_VVHs5jFHko](https://www.youtube.com/watch?v=_VVHs5jFHko)

<https://handicap-international.fr/fr/le-groupe-renault-s-engage-pour-l-inclusion-avec-handicap-international>



#### INGÉNIERIE DE SERVICES DE QUALITÉ ET DE CONSEIL EN GESTION OPÉRATIONS COURANTES, RECRUTEMENT

Maroc

**Modalité d'inclusion :** inclusion des personnes en situation de handicap comme employés

**Activités mises en œuvre :** opérations courantes

**Cibles atteintes :** en 2017, EXPLEO a fêté le 10ème anniversaire de sa « Mission handicap »

Sources : <https://expleogroup.com/wp-content/uploads/2019/03/Expleo-presentation-du-groupe.pdf> (page 12)  
<https://expleogroup.com/fr/le-groupe/rse/>



#### SECTEUR BANCAIRE

#### OPÉRATIONS COURANTES, INCLUSION FINANCIÈRE DES AGRICULTEURS

Maroc

**Modalité d'inclusion :** inclusion financière des agriculteurs.

**Activités mises en œuvre :** GCAM suit une démarche de proximité et élargit son réseau. Actuellement, il englobe 814 filiales dans tout le Maroc avec au total 2,5 millions de comptes bancaires dont 55% au niveau des zones rurales. Le Groupe a également lancé la CAM leasing, une campagne agricole étalée de 2019 à 2020. 70% du volume des transactions CAM leasing est dédié à l'agriculture

avec un total de 23 millions de dirhams, et ce depuis le démarrage de l'activité. Le GCAM a obtenu le trophée de « L'Inclusion financière de l'année 2017 en Afrique ». Cette distinction récompense son engagement dans l'accompagnement des petits agriculteurs et ménages ruraux, ainsi que ses efforts pour l'amélioration des revenus et conditions de vie de la population marocaine.

**Cibles atteintes :** 140 zones rurales ; 13.200 bénéficiaires dont 25% de femmes.

Sources : <http://aujourd'hui.ma/economie/campagne-agricole-2019-2020-credit-agricole-du-maroc-le-dispositif>  
<https://www.afrique-agriculture.org/articles/entreprises/le-groupe-credit-agricole-du-maroc-prime-pour-son-modele-dinclusion-financiere>





# **CADRES INSTITUTIONNELS, POLITIQUES ET JURIDIQUES**





# VOLONTÉS POLITIQUES ET PROMOTION DU SECTEUR

Conscients des enjeux du secteur, les gouvernements qui se sont succédés depuis 1998, se sont engagés à promouvoir le développement de l'économie sociale et solidaire à travers différentes interventions. Par exemple, la déclaration du gouvernement qui a été investie en octobre 2007 précisait que « *Le gouvernement considère l'économie sociale comme étant un domaine pouvant servir de base à la création de nouveaux postes d'emploi. [...], nous allons œuvrer pour le développement de ce secteur par la promotion des activités génératrices de revenus sur les plans régional et local, et à travers l'exploitation des potentialités et des ressources humaines et naturelles propres à chaque région* »

## 1. COMMUNICATION

Le Ministère du Tourisme, du Transport aérien, de l'Artisanat et de l'Économie sociale a développé une stratégie générale de communication de l'ESS en collaboration avec l'agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID).

Cette stratégie de communication de l'ESS accompagne des projets pilotes dans trois régions : Souss-Massa, l'Oriental et Casablanca-Settat.

Elle est constituée de deux phases :

- Phase n° 1 : Élaborer une analyse exhaustive de la documentation et des produits existants liés à l'économie sociale et solidaire en s'appuyant sur l'état des lieux de l'ESS au Maroc.
- Phase n° 2 : Formuler une stratégie de plaidoyer, communication et mobilisation des partenaires et un plan de communication,

à court et moyen termes, ainsi que l'accompagnement de la mise en œuvre de cette stratégie.

La première phase a été achevée et la seconde est en cours d'exécution.

Par ailleurs, le ministère organise, depuis 2013, les Assises Nationales de l'ESS, qui s'inscrivent directement dans le cadre de la communication nationale sur le secteur. Elles regroupent chaque année la plupart des acteurs de l'entrepreneuriat social et inclusif et de l'ESS, et consistent d'une part, à définir les contours du secteur et d'autre part, à favoriser un dialogue de tous les acteurs. Quatre éditions ont été organisées :

- La première édition s'est tenue à Rabat les 26 et 27 juin 2013 sous le thème : « Économie sociale et solidarité : un pari pour un développement économique et social durable ». Cet événement a permis de rassembler des représentants des institutions publiques (Premier ministre, Ministre en charge de l'Économie sociale), ainsi que les responsables du secteur privé lucratif et non lucratif, tels que des entrepreneurs, artisans, acteurs des coopératives, et porteurs de projets sociaux et inclusifs.
- La deuxième session s'est tenue les 20 et 21 novembre 2015 au centre de conférences Mohammed VI de Skhirat sous le thème : « Économie sociale et solidarité : quels référentiels pour le développement et la mise en cohérence »
- La troisième session s'est tenue le 14 juillet 2016 à la Foire internationale de Casablanca sous le thème : « L'Économie sociale et solidaire et le Développement durable ».

- La quatrième session s'est tenue le 4 décembre 2018 au Centre international de conférences Mohammed VI à Skhirat, sur le thème « Nouvelle stratégie de l'ESS, un pari pour un développement économique territorial durable ».

Les Assises Nationales de l'Economie Sociale et Solidaire offrent une occasion de discussions et d'échanges d'expériences, dans le cadre d'un rendez-vous annuel, autour des sujets d'actualité liés au développement de l'économie sociale et solidaire au Maroc et dans le monde. Ces assises jouent donc à la fois le rôle d'un cadre de concertation et d'un événement de communication qui fait la promotion du secteur et souligne la volonté politique d'en faire un axe majeur de sa politique économique et sociale.

## 2. EVÈNEMENTIEL

Au Maroc, les événements relatifs au développement de l'entreprise sociale, l'économie sociale et le développement durable sont nombreux. Plusieurs conférences et événements périodiques sont organisés chaque année et montrent ainsi le niveau de promotion du secteur dans le pays.

- **Le Salon national de l'économie sociale et solidaire (SNESS)** a été initié par le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale. C'est un salon itinérant annuel qui a pour objectif la promotion du secteur de l'ESS. La 8e édition s'est déroulée à Oujda du 9 au 18 novembre 2019 sous le thème « L'Économie sociale et solidaire : Initiatives renouvelables et opportunités prometteuses » et a connu la participation de plus de 700 exposants, dont 70 % étaient des femmes. Les principaux participants

étaient l'Espace Marocain de l'Economie Sociale Solidaire et Environnementale (EMESSE), l'Office de Développement et de Coopération, et l'Agence de Développement de l'Agriculture.

- **Le Congrès international marketing, communication des organisations et développement durable** a été organisé par INAISE<sup>1</sup> et ENCG<sup>2</sup> à Agadir en novembre 2019. C'est un événement itinérant annuel<sup>3</sup>. L'objectif de cette édition a été de créer un espace d'échange et d'analyse sur l'Économie sociale et solidaire (ESS) entre participants avec la finance sociale et solidaire comme vecteur de transformation économique au XXIe siècle. Les participants y ont partagé leurs expériences et ont créé des synergies afin d'identifier et de proposer des solutions innovantes. Les principaux participants étaient le RIPESS, le Ministère du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale, et le CIRIEC<sup>4</sup>.
- **La Rencontre internationale « Université et employabilité »** a été organisée par les laboratoires UM5R<sup>5</sup> UNIMED<sup>6</sup> et RESUME<sup>7</sup>. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme « ERASMUS+ » et a été axée sur le sous-thème « L'économie sociale et solidaire : une alternative pour le développement économique et l'employabilité ? ». Les principaux participants étaient l'Association Marocaine d'Appui à la Promotion de la Petite Entreprise, l'Office de Développement et de Coopération et l'ANAPEC.
- **Le Colloque international Commerce équitable et développement durable** a été organisé par le Fairness-Africa et l'École supérieure de technologie d'Agadir. Ce colloque entend faire dialoguer ensemble enseignants-chercheurs, praticiens et professionnels

<sup>1</sup>Association Internationale des Investisseurs dans l'Économie sociale. - <sup>2</sup>École Nationale de Commerce et de Gestion. - <sup>3</sup>Le thème de cette édition a été : « Les enjeux stratégiques du management des OESS : quels orientations et outils pour améliorer leur performance et leur compétitivité dans le contexte du développement durable des territoires ? » - <sup>4</sup>Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative. - <sup>5</sup>Université Muhammad V de Rabat. - <sup>6</sup>Union des Universités de la Méditerranée. - <sup>7</sup>Réseau Méditerranéen pour l'Employabilité.

qui travaillent sur les questions relatives au commerce équitable, développement durable et autres champs connexes. La 2e édition a été consacrée au thème «Expériences locales du commerce équitable». Les principaux participants étaient l'Université Ibn Zhor, le REMESS, l'ODCo, et l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier.

- **Le Sommet marocain de l'entrepreneuriat social**, organisé par le MCISE, s'est déroulé le 22 décembre 2018 à Casablanca. Ce sommet a pour but de rassembler les différents acteurs de l'innovation sociale et experts nationaux en entrepreneuriat social pour une journée rythmée de keynotes, panels, conférences, workshops et expositions de startups. Cette semaine de l'innovation sociale a été clôturée par la cérémonie de remise des prix «IBDAA Award». Les principaux participants étaient la Fondation Drosos, Dare Space, JCI Rabat, et l'ESSEC Business School.
- **Le Colloque international «printemps de l'entreprise»** organisé par HEEC Marrakech est une manifestation visant à réunir sur plusieurs jours, autour d'une thématique

d'actualité économique, financière ou politique, les professionnels de l'univers de l'entreprise, les enseignants, les étudiants, les personnes ressources issues de la société civile et les intervenants experts, professeurs chercheurs, venus de différentes universités étrangères partenaires. L'évènement a lieu, tous les ans, au mois d'avril. La 19e édition aura lieu du 15 au 16 avril 2020 sous le thème : «Vers un nouveau modèle de développement de croissance inclusive».

- **L'Africa Future Summit** a pour ambition d'accélérer le développement de l'écosystème Tech/numérique de l'Afrique ; le Fonds pour l'avenir de l'Afrique et Forbes 8 ont parrainé la plus grande tournée technologique du continent d'octobre à décembre 2019. La tournée a ciblé le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Kenya, l'Éthiopie, l'Égypte, le Maroc, le Sénégal, le Rwanda, le Ghana, le Liberia et la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une grande tournée technologique à travers le continent, accueillant près de 500 conférenciers et plus de 5000 invités. La tournée s'est clôturée le 13 décembre 2019 par le Ghana, qui a réuni une centaine de conférenciers du monde entier.<sup>8</sup>

<sup>8</sup>Sur le Africa Future Summit, Rwanda : <https://www.eventbrite.com/e/africa-future-summit-rwanda-tickets-56753799141?aff=ebdssbdestsearch>



# INSTITUTIONNALISATION DU SECTEUR : ACTEURS PUBLICS ET DIALOGUE

## 1. CONSÉCRATION

La nouvelle Constitution de 2011 renforce le caractère social<sup>9</sup> de l'économie de marché constitutionnellement consacrée depuis 1962. Dès son article premier, elle affirme que le Maroc opte pour un « libéralisme social » qui est la synthèse entre la liberté économique et la solidarité sociale.

Cette nouvelle Constitution met l'Homme au centre des intérêts socio-économiques pour façonner une société socialement solidaire. Elle prône le soutien aux démunis, l'inclusion sociale et encourage la protection de l'environnement. La solidarité sociale est d'ailleurs soulignée dès le premier paragraphe du préambule de la Constitution qui assure que le Maroc « *développe une société solidaire où tous jouissent de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale...* »

De plus, même si l'économie sociale ne fait pas l'objet d'une reconnaissance formelle et spécifique dans la constitution marocaine du 29 juillet 2011, ses principes et valeurs y sont évoqués à travers l'importance accordée aux citoyens en tant qu'acteur et finalité du développement. Ainsi, selon l'article 35 de la Constitution, « *L'État œuvre à la réalisation d'un développement humain durable, à même de permettre la consolidation de la justice sociale et la préservation des ressources naturelles nationales et des droits des générations futures* ». Son article 136, réserve un intérêt particulier aux organisations de la société

civile au niveau de la gouvernance régionale pour le développement. Selon l'article, l'organisation territoriale du Royaume « *assure la participation des populations concernées à la gestion de leurs affaires et favorise leur contribution au développement intégré et durable* ».

Dans le même esprit, l'article 82 du Dahir n°1-15-83 du 7 juillet 2015, portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions, souligne clairement que la promotion de l'ESS et des produits régionaux est au centre des compétences de la région dans l'axe dédié au développement économique<sup>10</sup>.

## 2. LES ACTEURS PUBLICS

Au Maroc, il y a un Ministère spécialement consacré à l'économie sociale et solidaire : le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie solidaire et le Secrétariat d'État chargé de l'artisanat et de l'économie sociale. De plus, parce que les domaines qui intéressent l'ESS sont vastes, plusieurs ministères sont impliqués dans la gestion du secteur Social & Inclusive Business.

→ **Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie solidaire et le Secrétariat d'État chargé de l'artisanat et de l'économie sociale** est chargé de préparer et mettre en œuvre la politique gouvernementale relative au secteur. Le Secrétariat est en charge de la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur de l'artisanat et de l'économie sociale et

<sup>9</sup>Article 1er, Constitution du Royaume du Maroc, publiée le 17 juin 2011, Bulletin officiel, Royaume du Maroc. - <sup>10</sup>Article 82 du Dahir n°1-15-83 du 7 juillet 2015, portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions, Royaume du Maroc, 2015.

de la promotion des entreprises dans l'économie sociale et solidaire. Ce Ministère réalise des études, enquêtes et statistiques relatives au secteur, aux niveaux national et régional. Il est composé de 5 départements :

- Direction de la promotion de l'économie sociale
- Direction des ressources et des systèmes d'information
- Direction de la stratégie, de la programmation et de la coopération
- Direction de la formation professionnelle et de la formation continue des artisans
- Direction de la préservation du patrimoine, de l'innovation et de la promotion

Parmi les structures sous tutelle de ce Ministère, il existe notamment :

- **La Société Marocaine d'Ingénierie Touristique** qui est une institution publique constituée en Société Anonyme (SA), créée en décembre 2007 dans le but de mettre en œuvre la stratégie de développement du tourisme au Maroc. La SMIT place l'attractivité au cœur de ses préoccupations avec pour ambition de valoriser au mieux les atouts de chaque territoire pour en faire un véritable pôle de compétitivité. Elle est en charge notamment de la stratégie de tourisme durable, Maroc Vision 2020.
- **Le Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'égalité et du Développement social** assure la préparation et la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le domaine de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social. Sous sa tutelle, l'Agence de Développement Social (ADS) a été créée en 1999. Il s'agit d'un établissement dédié à la lutte contre la pauvreté et à la promotion du développement social au Maroc. Son intervention porte sur la consolidation du capital humain et social par des actions visant au renforcement

des capacités des acteurs locaux, à la promotion et au développement des activités génératrices de revenus et d'emploi ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations ciblées en milieu urbain et rural.

- **Le Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement durable et le Secrétariat d'État chargé du développement durable** sont chargés de surveiller, d'élaborer et de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière d'environnement et de développement durable. Leurs missions sont de :

- Élaborer la stratégie nationale de développement durable et suivre sa mise en œuvre et son évaluation ;
- Proposer des projets de loi et règlements relatifs à la protection de l'environnement et au contrôle de leur application ;
- Faire le suivi de l'impact des projets et des activités d'investissement sur l'environnement ;
- Prendre en compte la dimension du changement climatique et de l'économie verte.

- **Le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique (MICE)** est chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans les domaines de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies sous réserve des attributions dévolues à d'autres départements ministériels par les lois et règlements en vigueur. Il intervient dans le domaine du Social & Inclusive Business en particulier sur les questions Tech et Green.

À côté des ministères, on retrouve des organismes publics dont les prérogatives sont plus ou moins dédiées à l'économie sociale.

- **L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)** a été créé en 2005 pour

promouvoir un nouveau profil de croissance. En conformité avec sa finalité, les actions programmées visent l'amélioration des conditions de vie de la population par le développement des infrastructures sociales et l'incitation, au niveau des unités géographiques de base, à la création de petits projets générateurs de revenus au profit notamment des jeunes et des femmes.

- **L'Office de Développement de la Coopération (ODCo)** est un établissement public, bénéficiant de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est chargé de promouvoir l'action coopérative et d'appuyer les coopératives en matière d'assistance juridique, de gestion, de mise à niveau et de commercialisation. Il est ainsi l'organe de déploiement de la politique gouvernementale dans le domaine des coopératives, à l'exception de celles entrant dans le cadre de la réforme agraire.
- **Maroc Taswiq** est l'office de commercialisation et d'exportation. Cette institution se positionne en tant qu'agrégateur des petits et moyens producteurs. L'organisme participe à l'ouverture de magasins solidaires dans le cadre de partenariats publics/privés.
- **Maroc PME** est un instrument opérationnel des pouvoirs publics en matière de développement des PME (anciennement ANPME). Il est au cœur du dispositif marocain d'appui aux entreprises. Grâce à la large gamme de produits qu'il a pu développer et enrichir depuis sa création en 2002, Maroc PME accompagne les PME dans leur processus de modernisation et d'amélioration de leur compétitivité. La feuille de route 2015 – 2020 de Maroc PME se décline à travers cinq programmes ciblant cinq segments d'entreprises à savoir les auto-entrepreneurs, les entreprises partenaires des écosystèmes, les PME, les TPE et les entreprises à fort potentiel de croissance.

## 3. LE DIALOGUE : RÉSEAUX DE PLAIDOYER ET CADRE DE CONCERTATION

### 3.1 Cadre de concertation

Les Assises Nationales de l'Economie Sociale et Solidaire offrent une occasion de discussions et d'échanges d'expériences entre acteurs. Ces événements itinérants organisés sous l'égide du Ministère sectoriel, jouent le rôle de cadre de concertation de tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ils constituent un rendez-vous d'échange pour contribuer à enrichir la stratégie nationale intégrée de l'ESS.

### 3.2 Réseaux

Plusieurs réseaux coexistent au Maroc sans toutefois collaborer.

#### ⊕ Le Centre Marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat social (MCISE)



Le MCISE est une organisation à but non lucratif dédiée à la recherche de solutions innovantes et entrepreneuriales à chaque défi social au Maroc et à la promotion de l'entrepreneuriat social. Il a été fondé en 2012 par un groupe de 17 personnes, dont son président actuel Adnane Addioui. Cette initiative est née de la certitude de ses membres fondateurs que le soutien des entrepreneurs sociaux ayant des idées de changement systémique peut offrir des avantages pour le Maroc et la communauté internationale plus large.

C'est à la fois une structure d'accompagnement (incubateur, accélérateur et espace de travail collaboratif), et un réseau de plaidoyer qui réalise plusieurs missions de sensibilisation et

plaidoyer sous forme de conférences, tournées et événements auprès de différentes cibles (grand public, institutionnels, entreprises, société civile) tels que le Moroccan CISE Tour et le Moroccan Social Entrepreneurship Summit.

A travers son volet recherche, le MCISE vise aussi à renforcer les compétences académiques et à développer les outils de recherche adéquats pour l'entrepreneuriat social. Au nombre des projets qui s'inscrivent dans cet axe, se trouvent notamment les tables rondes « Insights For Impact » qui rassemblent tous les acteurs de l'entrepreneuriat social pour faire progresser le débat et construire une connaissance théorique et pratique de l'entrepreneuriat social au Maroc. Parmi ses partenaires, on peut citer la Fondation Drosos, la National Endowment for Democracy (NED), le British Council, la Jeune Chambre Internationale (JCI Rabat), Enactus, Microsoft, BIC Foundation, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Nous pouvons citer quelques travaux/campagnes récents menés par le MCISE :

### → **Campagne « Wuluj » pour lutter contre la propagation de la pandémie du Coronavirus (COVID-19)**

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire du COVID-19, le MCISE a lancé sa campagne #نتعاونوا\_باش\_نعاونوا pour soutenir les associations et startups, et a dédié sa plateforme Wuluj ainsi que ses services associés gratuitement au soutien de cette campagne. Grâce à la forte mobilisation, 4 jours seulement après le lancement de la campagne, plusieurs succès ont vu le jour : par exemple, l'association « Basmat Amal » a atteint son objectif de collecte de dons, avec la générosité de 46 donateurs, en levant près de 20 000 DH, qui ont servi à financer l'achat de 24 tablettes numériques pour les élèves du douar d'Islane dans la province de Taroudant, leur permettant ainsi de poursuivre leurs cours à distance.

### → **Programme 1000 Fikra – Formation Pop-Up**

MCISE fait partie des organisateurs du Programme 1000 Fikra pour transmettre les connaissances acquises de la Pop Up Business school en Angleterre. Le coup d'envoi du programme passe par l'étape de la formation Pop Up. Cette formation permet aux incubés de libérer leur potentiel et de concrétiser leurs projets dans un délai court. Grâce aux différents ateliers et formations, les participants se voient capables de lancer leurs propres activités rapidement. Deux formations Pop-Up ont eu lieu en Janvier et Février 2020.

### → **Programme Tamkeen Initiative - L'accompagnement des lycéens sur l'entrepreneuriat social**

Tamkeen Initiative est un programme de sensibilisation lancé par MCISE avec pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale au sein des établissements scolaires publics (lycées). Depuis sa 1ère édition en 2013, le programme a mobilisé les lycées, les parents d'élèves, les enseignants, le corps administratif et les associations pour transformer les lycées marocains en Hub d'innovation sociale en développant les compétences et les capacités des jeunes lycéens pour lancer leurs projets.

### ⊕ **La Commission Entrepreneuriat Social de la CGEM**



La Commission Générale des Entreprises au Maroc est une association privée fondée en 1947 regroupant les entrepreneurs du Maroc. Elle est le représentant du secteur privé auprès des pouvoirs publics et veille, à ce titre, à assurer un environnement économique favorable pour le développement des entreprises de tous secteurs et de toutes tailles. Son but est d'agir en faveur d'un environnement prospère, dynamique et optimal pour l'économie marocaine à travers la promotion de l'initiative privée. A cet effet,

les Commissions de la confédération patronale ont pour rôle d'encourager la concertation et de proposer des solutions sur des thématiques communes, liées à l'activité de l'entreprise, que ce soit en matière économique, sociale, juridique ou fiscale.

Conscient du potentiel du Maroc en matière d'entrepreneuriat social, la CGEM a instauré, au premier trimestre 2019, une Commission Entrepreneuriat Social. Par cette commission, la CGEM s'est engagée à sensibiliser et soutenir le développement de l'entrepreneuriat social dans l'optique d'en faire un véritable levier de croissance pour les territoires.

Dès sa création, la Commission Entrepreneuriat Social s'est assignée pour missions de promouvoir un entrepreneuriat social inclusif et impactant, lever les obstacles à la création et au développement des entreprises sociales et mesurer l'entrepreneuriat social. Cette vision s'est concrétisée, entre autres, par :

- La mobilisation des parties prenantes de l'écosystème de l'entrepreneuriat social autour d'une charte de développement de l'entrepreneuriat social,
- La promotion de l'intégration de l'entrepreneuriat social dans les stratégies de développement économique, local et régional,
- La conduite d'une réflexion incluant quelques parties prenantes autour du cadre légal de l'ESS au Maroc,
- Un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour améliorer l'environnement juridique,
- Un plaidoyer pour la création d'offres de financement et de garantie spécifiques aux entreprises sociales.

Toutefois, le conseil d'administration de la CGEM n'a pas reconduit le mandat de cette commission lors du renouvellement de ses instances de

gouvernance (qui fait suite à l'élection de M. Chakib Alj à la tête de la Confédération patronale).

### 🕒 Maroc Impact



Inauguré en juin 2019, lors du workshop « Act Together : Prospérer par l'innovation sociale », organisé en collaboration avec l'Agence Française de Développement, Maroc Impact est une initiative portée par Mme Ghislaine Elmanjra (Ex présidente de la Commission Entrepreneuriat Social CGEM) qui vise à soutenir, structurer et développer l'écosystème de l'innovation sociale au Maroc.

Maroc Impact se veut une démarche multi-acteurs en faveur du bien commun et du lien social particulièrement envers les entrepreneurs sociaux à fort potentiel. Cette initiative citoyenne inscrit ainsi sa mission et ses actions dans le cadre des ODD (Objectifs du Développement Durable).

A ce jour, l'initiative Maroc Impact a pour ambition de devenir un autre réseau au Maroc.

Enfin, la Société Générale Maroc s'est engagée auprès de Maroc Impact par le biais du Mémorandum Act « Impact for Change » à contribuer à l'instauration d'une dynamique éco-sociale au service de l'humain et des territoires par le déploiement de programmes inclusifs et innovants à impact social.

### 🕒 Espace Marocain de l'Économie Sociale Solidaire et Environnementale (EMESSE)



L'EMESSE est une association créée le 28 décembre 2016. Porté par Mohamed Sahli, il a vocation à réunir tous les acteurs de l'économie sociale, solidaire et environnementale au niveau national. Elle représente une

plateforme commune de partage d'informations, de connaissances et d'expériences dont la gouvernance est mutualisée entre ses différents intervenants (acteurs, chercheurs, étudiants) pour favoriser une mise en œuvre de projets solidaires ancrés dans les territoires.

Les objectifs de l'EMESSE sont, entre autres, de :

- Promouvoir les organisations traditionnelles de l'ESS et l'émancipation économique des jeunes et des femmes ;
- Développer le commerce équitable ;
- Promouvoir la finance solidaire ;
- Développer le tourisme durable ;
- Soutenir les organismes membres, les mettre à niveau et promouvoir la coordination entre eux ;
- Diffuser les valeurs et les principes de l'économie sociale et solidaire ;
- Encourager la recherche scientifique et la

formation dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

L'EMESSE se positionne en tant qu'acteur traditionnel de l'ESS et a formé un consortium qui est composé de la Faculté d'éducation (ESF) de l'Université Mohammed V de RABAT, l'Association régionale de développement économique et social (ARDES), la Coalition marocaine des jeunes chercheurs pour le développement territorial, les associations Girls Matter Morocco et Young SOS Children's Villages Maroc.

Le réseau de l'EMESSE est composé de 12 Espaces Régionaux de l'ESSE (Pôles ESSE) couvrant la totalité du territoire national. Enfin, il est membre du Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS) et du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS).



# POLITIQUES NATIONALES

Au Maroc, il existe une Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020, ainsi que des Plans de Développement Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (PDRESS). De plus, plusieurs politiques visent à renforcer un écosystème favorable à l'atteinte d'objectifs identiques à ceux de l'entreprise sociale et inclusive : l'inclusion des populations vulnérables et BoP (incluant les femmes), l'économie verte, la création d'emplois inclusifs, etc. Ces feuilles de route, politiques publiques et programmes nationaux participent de façon incidente à façonner un écosystème non pas spécifique mais propice au Social & Inclusive Business.

Ces documents analysés sont donc les cadres politiques actuels de développement des entreprises sociales et inclusives au Maroc.

## 1. LES FEUILLES DE ROUTE

### 1.1 L'économie sociale et solidaire

#### → La Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020<sup>11</sup>

Le secteur de l'économie sociale et solidaire est un secteur porteur, dont le développement peut contribuer à lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion, à créer de nouveaux emplois et à organiser le secteur informel.

Dans ce cadre, le Ministère des Affaires économiques et générales, en tant que Ministère en charge de l'économie sociale en 2010, a élaboré en concertation avec l'ensemble des départements et acteurs concernés, une stratégie nationale pour le développement des initiatives de l'économie sociale et solidaire qui constitue une

feuille de route pour l'ensemble des intervenants dans ce domaine d'ici 2020.

Ses objectifs sont :

- Renforcer et harmoniser l'action publique en faveur de l'économie sociale et solidaire, aussi bien au niveau national que régional ;
- Faciliter l'émergence d'une économie sociale et solidaire performante et structurée capable de jouer pleinement son rôle dans la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion ;
- Contribuer à un développement territorial intégré fondé sur l'exploitation rationnelle et la valorisation des richesses et des potentialités locales ;
- Améliorer la visibilité et la connaissance du secteur.

En termes de chiffres, elle ambitionne de :

- Renforcer l'adhésion de la population active aux coopératives, en augmentant le taux de pénétration de la coopérative parmi cette population de 3,1 % à 7,5 % à l'horizon 2020 ;
- Renforcer la contribution de l'économie sociale et solidaire à la création de l'emploi, en augmentant le nombre de salariés des coopératives de 50 000 à 175 000 à l'horizon 2020 ;
- Améliorer la contribution du secteur à la création de la richesse, en augmentant sa part dans le PIB de 1,6 % actuellement à 3,9 % à l'horizon 2020.

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie est articulée autour de sept axes :

<sup>11</sup>Ministère des Affaires économiques et générales, Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020, Royaume du Maroc, 2011, p. 68.

1. Valoriser et promouvoir les produits de l'économie sociale et solidaire ;
2. Favoriser l'accès des produits de l'ESS au marché ;
3. Renforcer et organiser les acteurs de l'ESS ;
4. Mettre en place un environnement favorable au développement de l'ESS ;
5. Favoriser l'émergence d'initiatives d'économie sociale sur les territoires ;
6. Faciliter l'accès des acteurs de l'économie sociale à la sécurité sociale ;
7. Développer les outils de suivi et d'évaluation, la veille stratégique, la communication et le partenariat.

Dans ce cadre, la stratégie prévoit de :

- Mettre en place un observatoire national de l'économie sociale et solidaire ;
- Développer la communication institutionnelle ;
- Développer le partenariat entre les niveaux national et régional et la coopération internationale.

Le premier de ces trois points vise à mettre à disposition des données fiables et pertinentes sur les composantes du secteur et donner ainsi une visibilité sur son poids économique. Cet objectif est en cours d'expérimentation dans deux régions pilotes : les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Rabat-Salé-Kenitra<sup>12</sup>.

### 1.2 L'inclusion sociale et le développement durable

→ **La Stratégie nationale de développement durable (SNDD)** vise à mettre en œuvre les Directives Royales contenues dans les deux discours du Trône de 2009 et 2010. Ses objectifs sont :

- Renforcer durablement la compétitivité économique ;

- Assurer un développement propre aux spécificités culturelles ;
- Systématiser la prise en compte des problématiques environnementales ;
- Assurer un développement humain et une cohésion sociale.

La Stratégie nationale de développement durable est le fondement des politiques de bien-être et d'équité sociale et environnementale. Pour opérationnaliser ces fondements, 7 grands enjeux prioritaires ont été identifiés, puis déclinés en 31 axes stratégiques et 132 objectifs. Preuve de la prise de conscience des défis sociaux auxquels la société marocaine fait face, les autorités marocaines se sont engagées à y remédier à travers 2 enjeux (parmi les 7), qui ont pour objectif de renforcer le pilier social général.

#### 1<sup>er</sup> Enjeu : Territoires sensibles - Accorder une vigilance particulière aux territoires sensibles

Le Maroc est un pays avec une grande diversité territoriale et donc doit faire face à des défis très différents. Les enjeux convergent cependant vers la préservation des ressources, l'amélioration de l'attractivité de chaque territoire et la recherche de compétitivité grâce à des avantages comparatifs à valoriser.

La SNDD propose de renforcer les actions en faveur des territoires les plus sensibles. Ainsi, trois types de territoires aux spécificités très différentes sont retenus et nécessitent une coordination des efforts pour assurer leur développement durable.

1. Le littoral, qui concentre 54 % de la population, 80 % des industries et 50 % des infrastructures touristiques subit de nombreuses pressions qui menacent sa durabilité et augmentent les risques (urbanisation, pollution).

<sup>12</sup>V. site du Ministère du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale, sur la Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020, Royaume du Maroc.

2. Les Oasis et zones désertiques qui représentent plus de 40 % du territoire, sont des territoires pauvres, faiblement équipés en infrastructures et d'une grande fragilité. Les Oasis et l'arganeraie sont les derniers remparts à la progression de la désertification. Le maintien de ces réserves de biosphère est donc un impératif pour maintenir l'équilibre écologique dans le reste du Royaume.

3. Les zones de montagne sont des territoires de contrastes. Ils concentrent une grande majorité des ressources en eau, forêt et biodiversité, alors que la population qui y vit, souffre de la pauvreté puisque l'ensemble des indicateurs sociaux sont en deçà de la moyenne nationale.

2<sup>e</sup> Enjeu : La cohésion sociale - Promouvoir le développement humain et réduire les inégalités sociales et territoriales

La question de la lutte contre la pauvreté au Maroc est désormais une question de réduction des disparités économiques et sociales. Les disparités spatiales ne se retrouvent pas uniquement entre milieu urbain et milieu rural, mais elles existent surtout entre les régions.

Conscient des différents obstacles au développement durable et équitable entre les différentes régions, le Maroc a lancé plusieurs initiatives pour améliorer le bien-être des populations les plus défavorisées. L'Initiative nationale de Développement humain (INDH) est l'une de ces initiatives.

Trois axes stratégiques ont été identifiés :

- Axe stratégique 1 : Capitaliser sur les acquis de l'INDH pour lutter contre la pauvreté.
- Axe stratégique 2 : Renforcer le système de santé et la veille sanitaire.
- Axe stratégique 3 : Résorber le déficit en matière d'éducation.

## 2. LES POLITIQUES PUBLIQUES & PROGRAMMES NATIONAUX

### 2.1 L'économie sociale et solidaire, l'entrepreneuriat social et inclusif

→ **Les Plans de Développement Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (PDRESS)** ont pour objectif de doter chaque région du Royaume d'un cadre régional pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit de garantir la synergie, la complémentarité et la convergence entre les différents acteurs locaux du secteur. À ce jour, le bilan des réalisations porte sur l'élaboration des PDRESS de 10 régions.

### 2.2 Green & développement local

→ **Le Plan Maroc Vert (PMV)** a été lancé en avril 2008 par le roi Mohammed VI. Il a pour objectif de faire du secteur agricole un levier prioritaire du développement socioéconomique. La stratégie est articulée autour d'une approche globale qui couvre l'ensemble des acteurs selon leurs objectifs propres. Elle repose d'ailleurs sur deux piliers majeurs : l'agriculture moderne et l'agriculture solidaire. L'objectif du pilier d'agriculture solidaire est de développer une approche orientée vers la lutte contre la pauvreté, en augmentant de manière significative le revenu agricole des exploitants les plus fragiles, notamment dans les zones périphériques.

→ **Le Programme de Développement Intégré du Tourisme de Nature et le Programme Intégré de Développement Touristique du Produit Culturel et Artisanal dans les médinas**, lancés par la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT). Ces programmes portent sur une période relativement longue 2017-2025. Le but du second programme est de valoriser l'identité des territoires, dans une perspective de mise en valeur et d'exploitation de leur potentiel

touristique culturel dans toutes ces facettes. Or, c'est dans les médinas que ce concentrent les populations urbaines à faible revenu et l'emploi informel.

Dans le cadre du renforcement du rôle de l'économie sociale et solidaire dans la protection et la valorisation des ressources naturelles, le Ministère a conclu une convention de partenariat avec le Ministère de l'Energie et des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, pour la promotion de l'auto emploi, à travers la conception et la mise en œuvre d'un programme pilote pour la production et l'utilisation des sacs écologiques en toile comme alternative aux sacs en plastique : le Programme des sacs écologiques. Ce programme est déployé depuis 2016 et bénéficie d'une allocation budgétaire de 70 millions de Dhs, dont la contribution du Ministère est de 50 millions de Dh.

### 2.3 Genre & femmes

Le premier programme « Ikram » pour l'égalité des sexes (2012-2016) et la mise en place de plusieurs structures telles que l'Autorité pour la Parité et la Lutte contre toutes les Formes de Discrimination (APALD), l'Observatoire de l'Égalité des Genres dans la Fonction publique et le Centre d'Excellence en Budgétisation sensible au Genre (CEBSG) montrent la volonté du gouvernement de promouvoir les femmes dans le développement économique du pays.

En fait, depuis 2002, le gouvernement marocain a instauré une annexe spécifique sur le genre dans tous les projets de loi de finances visant à intégrer les intérêts des femmes dans la mise en œuvre des politiques publiques. L'objectif des autorités marocaines, à travers toutes ces initiatives, est double :

- Favoriser le changement en vue d'assurer et

de promouvoir l'égalité entre les sexes dans tous les domaines.

- Travailler selon l'approche « genre et développement » avec un appui financier et méthodologique pour l'institutionnalisation de l'égalité de genre.

Par ailleurs, le gouvernement du Maroc a institué un programme parallèle à la stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020, le Plan gouvernemental pour l'Égalité (PGE) qui est un cadre de convergence des différentes initiatives visant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intégration des droits des femmes au niveau des politiques publiques et programmes de développement.

Le nouveau Plan gouvernemental pour l'Égalité (2017 - 2021) est appelé Initiative concertée pour le Renforcement des Acquis des Marocaines 2017-2021<sup>13</sup> « ICRAM 2 ». Il est le fruit d'un long processus participatif, partant d'une évaluation approfondie du 1er Plan gouvernemental pour l'Égalité « ICRAM 1 », passant par des concertations avec toutes les parties prenantes (ministères, société civile, secteur privé, universités, syndicats, agences de développement, et collectivités territoriales) et aboutissant à l'élaboration de nouvelles orientations stratégiques.

Le Plan « ICRAM 2 » s'inscrit dans les engagements internationaux du Royaume du Maroc, en particulier ceux de l'Agenda 2030 de développement durable et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Il promeut une vision ambitieuse qui est de « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Ce Plan gouvernemental met en œuvre 7 axes :

1. Renforcement de l'employabilité et autonomisation économique des femmes ;

<sup>13</sup>Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement, Plan gouvernemental pour l'Égalité, ICRAM 2 (2017-2021), Royaume du Maroc, p. 96.

2. Droits des femmes, en relation avec la famille ;
3. Participation des femmes à la prise de décision ;
4. Protection des femmes et renforcement de leurs droits ;
5. Diffusion des principes de l'égalité et lutte contre les discriminations et les stéréotypes basés sur le genre ;
6. Intégration du genre dans les politiques et les programmes gouvernementaux ;
7. Déclinaison territoriale des objectifs du Plan « ICRAM 2 ».

Pour réaliser ses ambitions, le Plan « ICRAM 2 » implique tout le secteur public et non seulement les départements gouvernementaux, mais également les entreprises et établissements publics (EEP), ainsi que les collectivités territoriales (Régions, Provinces/Préfectures et Communes). Par ailleurs, ce plan incite également à l'implication du secteur privé, des organisations de la société civile et des universités.

## 2.4 Microentreprises & PME

Afin de soutenir au mieux les PME nationales, les pouvoirs publics ont apporté un appui en matière d'accès au financement et d'amélioration de la compétitivité. La loi N° 53-00 du Dahir n°1-02-188 du 23 juillet 2002 formant Charte de la PME constitue, à cet égard, le cadre de référence de l'action que mène l'État marocain.

Pour mener à bien cet accompagnement, l'Etat a mis en place des institutions et des fonds dédiés à l'assistance et à la mise à niveau des PME. C'est le cas de la Caisse Centrale de Garantie (CCG), pour faciliter l'accès au financement, et de Maroc PME, pour piloter et mettre en œuvre les programmes nationaux de modernisation des PME.

Avec la CCG, l'Etat contribue à donner une nouvelle impulsion à l'initiative privée en encourageant la création, le développement et la modernisation

des PME. La CCG a, en effet, mis en place des fonds de garantie qui permettent de réduire le risque que prennent les banques en accordant des crédits aux PME.

Maroc PME, ex Agence Nationale de Promotion de la PME, est, quant à lui, au cœur du dispositif marocain d'appui aux PME mais aussi aux microentreprises et autoentrepreneurs. Sa mission consiste à œuvrer pour la promotion, le développement et la mise à niveau des PME. L'action de l'agence s'aligne sur les orientations du Plan d'Accélération Industrielle (2014-2020). Elle se caractérise par le déploiement des programmes d'appui aux PME, et la poursuite des objectifs suivants :

- L'amélioration de la compétitivité des PME et la création d'emplois à travers des actions de conseil et d'assistance technique et des soutiens ciblés à l'investissement productif ;
- Le renforcement de l'écosystème entrepreneurial à travers la promotion du statut de l'autoentrepreneur et le développement des dispositifs d'accompagnement.

A cet effet, Maroc PME fonctionne en symbiose avec les différents départements ministériels : Centres régionaux d'investissement (CRI), Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), chambres de commerce.

Enfin d'autres acteurs publics du financement et de l'investissements interviennent pour nos entreprises cibles (tel que Maroc Numeric Fund) mais ont été étudiés dans le chapitre sur les financements/investissements.

## 2.5 Economie numérique

→ **La Stratégie Maroc Digital 2020**, élaborée en étroite collaboration avec la Fédération

des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'offshoring (APEBI), aspire à assurer la continuité de la dynamique créée par la précédente stratégie nationale, le Maroc Numeric 2013. Ses objectifs sont :

- Accélérer la transformation numérique du Maroc ;
- Renforcer la place du Maroc comme hub numérique régional ;
- Relever les freins éco systémiques, en s'attaquant en particulier à la problématique de la gouvernance et des compétences numériques.

Le challenge du Maroc Digital 2020 est d'ériger le numérique en tant que levier stratégique de transformation économique et d'inclusion sociale et d'ancrer la révolution digitale comme moteur de développement. Concrètement, par cette stratégie, le Maroc ambitionne de :

- Intégrer le TOP 3 des pays MEA (Moyen-Orient et Afrique), hors des pays du Conseil de coopération du Golf, dans le classement e.GOV (services rendus aux citoyens et aux entreprises), Infrastructure DATACOM et Doing IT ;
- Mettre en ligne 50% des démarches administratives ;
- Réduire le gap d'accès numérique de 50% ;

- Connecter 20% des PME;
- Assurer 5 à 10% de croissance annuelle de l'Offshoring au Maroc ;
- Se positionner en N°1 des HUBs numérique en Afrique francophone et N°2 des HUBs numériques en Afrique ;
- Former plus de 15.000 professionnels IT au Maroc ;
- Créer 60.000 emplois dans l'Offshoring.

Le Maroc Digital 2020 est ainsi engagé à mettre en place un cadre réglementaire et d'incitations favorables à l'innovation et au numérique. Pour atteindre ces divers résultats, la stratégie se divise en cinq piliers :

- 1.** La transformation profonde de l'administration publique
- 2.** La relance de la dynamique d'investissement IT
- 3.** La gouvernance du numérique
- 4.** L'intégration et l'interopérabilité des SI
- 5.** La compétitivité des MPME

Au cœur de la mise en œuvre de cette stratégie figure l'Agence de Développement du Digital (ADD), un établissement public stratégique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière créée en vertu de la loi n°61-16 du 14 septembre 2017, sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie verte et numérique (MICE).



# CADRE JURIDIQUE

Au plan national, un cadre juridique non spécialement consacré à l'ESS et au Social & Inclusive Business est applicable aux entreprises sociales et inclusives. Il englobe à la fois des organisations à but lucratif et non lucratif, et il est lié à chacune des formes juridiques que peuvent occuper les entreprises cibles : sociétés commerciales, association, coopérative, etc.

Par ailleurs, les formes juridiques des sociétés commerciales/entreprises sont : les autoentrepreneurs, les entreprises individuelles (EI), les sociétés en nom collectif (SNC), les sociétés en commandite simple (SCS), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés anonymes (SA).

## ⊙ Les textes applicables aux organisations et entreprises du Social & Inclusive Business en fonction des formes relevées sur le terrain sont :

- Coopératives non agricoles : Loi n°112.12 portant sur la définition des coopératives et les missions de l'Office de développement de la coopération (ODECO).
- Coopératives agricoles : Dahir portant loi n° 1-72-278 du 22 dou al kaada 1392 (29 décembre 1972) et Loi n° 1-73-654 du 11 rabii II (23 avril 1975).
- Associations : Dahir n° 1-58-376 du 15 novembre 1958 qui régit le droit d'association; Dahir n° 1-02-206 du 12 jourmada I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°75-00 modifiant et complétant le dahir n° 1-58-376 du 3 jourmada I 1378 (15 novembre

1958) réglementant le droit d'association ; Loi n° 07-09 modifiant et complétant l'article 5 du dahir du 15 novembre 1958 réglementant le droit d'association a été publiée au Bulletin officiel n° 5714 du 5 mars 2009.

- Fondations : Dahir n°1-58-376 du 03 jourmada I 1378 (15 novembre 1958)
- Mutuelles : Dahir n° 187-57-1 du 12 Jourmada II 1383 (14 Novembre 1963)
- Autoentrepreneur : Loi n°114.13 relative au statut de l'autoentrepreneur promulgué le 19 mars 2015.
- Sociétés : Loi n° 5-96 du 13 février 1997 relative aux SARL, Société en Nom Collectif (SNC) et Société en Commandite Simple (SCS).
- SA : Loi n°17-95 du 30 août 1996 relative aux Sociétés Anonymes.
- PME : Loi n°2000-53 relative à la charte des PME au Maroc.

## ⊙ Cadre juridique en cours d'élaboration<sup>14</sup>

L'élaboration d'une loi-cadre dédiée à l'Économie sociale et solidaire (ESS) au Maroc est une étape d'ampleur qui marque la volonté commune de tous les acteurs de ce secteur et du régime. Il s'agit de l'aboutissement et de la capitalisation des réalisations de différents intervenants nationaux (CESE<sup>15</sup>, REMESS<sup>16</sup>, Olea Institute) et internationaux (FAO<sup>17</sup>, RAESS<sup>18</sup>, ESMED<sup>19</sup>), sous l'égide du Ministère du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale.

Le projet de loi-cadre de l'ESS a été conçu en référence aux spécificités marocaines avec toutefois, un regard et une inspiration des législations d'autres pays. Il a été alimenté par

<sup>14</sup>AZENFAR Abdelkrim, Projet de loi-cadre de l'économie sociale et solidaire, 2016, Vol. 32, in Mediterraneo Economico de Cajamar, p.22. - <sup>15</sup>Conseil Economique Social et Environnemental. - <sup>16</sup>Réseau Marocain de l'économie Sociale et Solidaire. - <sup>17</sup>Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. - <sup>18</sup>Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire. - <sup>19</sup>Economie Sociale et Solidaire en Méditerranée.

les conclusions des différents événements et rencontres, dont notamment les Assises Nationales de l'ESS de novembre 2015, organisée sous le thème « L'ESS : Quels référentiels pour le développement et la mise en cohérence ».

Un travail d'analyse et de réflexion a été mené par le Ministère en charge de l'ESS à travers une équipe d'experts nationaux et internationaux pour élaborer un certain nombre d'études coordonnées par le Centre Marocain des Etudes et des Recherches sur l'Entreprise Sociale.

Ce projet de loi permet de délimiter le périmètre de l'ESS au Maroc en cadrant les organisations de l'ESS existantes, sans entrer en conflit avec les législations spécifiques à chaque type d'organisation et surtout en restant ouvert à accueillir toutes formes futures d'organisations dans un cadre collectif, en respect de ses valeurs et principes de l'ESS. La loi-cadre qui en découlera permettra, en outre, d'améliorer la visibilité de l'ESS.

Elle précisera le rôle du gouvernement et

des conseils territoriaux dans la promotion et le développement de l'ESS. Le projet de loi-cadre prévoit également l'instauration d'un registre central et de registres régionaux des organisations de l'ESS. Ces registres permettront d'enregistrer les organisations de l'ESS, ainsi que de délivrer et renouveler les certificats attestant de cette qualité.

Sont concernées de droit par cette loi-cadre les coopératives, les mutuelles, les associations marocaines de consommateurs (AMC), les fondations créées par dahir ou par la loi et les nouvelles formes d'entreprise collective partagée. Sont éligibles à la loi-cadre, les sociétés commerciales à finalité sociale et les associations à utilité économique et sociale. Au sens de la loi-cadre de l'ESS, l'association d'utilité économique et sociale est celle dont l'objectif est de contribuer soit à l'amélioration des conditions de vie et de travail de leurs membres et de leurs bénéficiaires par le développement humain durable, soit à la lutte contre les exclusions, les inégalités, les fragilités sanitaires, économiques et sociales, soit à la protection de la nature.



# ETAT DES LIEUX DES INCITATIONS NATIONALES

## 1. MARCHÉS PUBLICS, INVESTISSEMENTS ET FISCALITÉ

Au regard de l'environnement juridique marocain, les entreprises sociales et inclusives ne sont pas spécifiquement consacrées. Cependant, malgré cette absence de reconnaissance formelle, il existe plusieurs dispositions du Code Général des Impôts, de la Charte des investissements, du Code des marchés publics et de la loi relative à la charte des PME, qui offrent de façon incidente des opportunités de développement aux organisations et entreprises qui présentent certaines caractéristiques partagées avec les entreprises qualifiées de sociales et inclusives sur le terrain ; ces caractéristiques ne sont pas celles qui permettent de qualifier la mission sociale ou inclusive, mais constituent une partie de l'identité de fait des entreprises identifiées, telles que : la taille, le secteur d'activité, la forme juridique, le profil de l'entrepreneur, etc. En d'autres termes, quelques opportunités de développement, bien qu'insuffisantes en nombre et en qualité, sont présentes dans le droit positif marocain et s'adressent à un profil d'entreprises qui correspond en partie au profil dégagé pour les entreprises sociales et inclusives.

Pour l'étude des opportunités, nous faisons le choix de limiter la recherche aux formes juridiques les plus rencontrées sur le terrain : sociétés commerciales et entreprises, associations, coopératives.

### 1.1 Les associations et coopératives

Au Maroc, les associations sont exonérées de l'Impôt sur les Sociétés (Cf. art. 6-I-A-1° du Code

Général des Impôts). Cependant, cette exonération ne s'applique pas en aux établissements de ventes ou de services associatifs. En effet, lorsque les associations réalisent des bénéfices commerciaux, elles sont assujetties à l'Impôt sur les Sociétés (Cf. article 2, alinéa 3 du Code Général des Impôts).

Par ailleurs, certaines catégories de coopératives sont exonérées de l'Impôt sur les Sociétés conformément à la loi n° 112-12 relative aux sociétés coopératives. Il s'agit des coopératives dont les activités se limitent à la collecte des matières premières auprès des adhérents<sup>20</sup>, des coopératives agricoles spécialisées dans le conditionnement des agrumes et primeurs et menant des opérations de lavage, de cirage, de criblage et de mise en emballage des produits collectés auprès de leurs adhérents sans transformation<sup>21</sup>.

Cependant, les coopératives autres que celles exonérées par la loi n° 112-12 relative aux sociétés coopératives, sont assujetties à l'Impôt sur les Sociétés dès leur création. Cette disposition est prévue par l'article 2, alinéa premier du Code général des impôts en vigueur au Maroc. De plus, le Ministère de l'Economie et des Finances a par voie réglementaire institué à la charge des coopératives de toutes catégories une taxe parafiscale appelé « Taxe de développement coopératif ». Cette taxe est consacrée par le décret n° 2.97.352 du 24 Safar 1418 (30 Juin 1997). Le montant de la taxe est fixé à 2% des excédents nets après les déductions et affectations des excédents.

Les groupements d'intérêts économiques (GIE) sont régis au Maroc par la loi n°13-97 relative

<sup>20</sup>Article 7 alinéa premier de la loi n°112-12 relative aux coopératives en vigueur au Maroc - <sup>21</sup>Ibid.

aux GIE de 1999. Cette loi ne prévoit pas à l'égard des GIE des traitements fiscaux spécifiques. Toutefois, la loi de finances de 2001 exonère les groupements d'intérêt économique d'impôt sur les Sociétés<sup>22</sup>.

Enfin, lorsque les associations et les coopératives réalisent des bénéfices commerciaux dans le cadre de leurs activités, elles sont donc imposées de la même façon que les entreprises sur les plus-values générées. Par ailleurs, elles bénéficient dans ce cadre des mêmes droits et sont assujetties aux mêmes obligations que les entreprises en matière de marchés publics, de fiscalité et d'investissements (sous réserve de dispositions particulières). En effet, la loi sur les partenariats publics privé (cf. article 9 de la loi n° 86-12 relative aux contrats de partenariat public-privé) autorise les acteurs du secteur privé à but lucratif ou non de participer aux procédures de commandes publiques et dans la mesure du possible réaliser des investissements.

### 1.2 Marchés publics

En termes d'accès aux marchés publics, les opportunités auxquelles les entreprises cibles peuvent bénéficier par ricochet sont celles relatives aux préférences accordées en raison de la taille et la capacité financière de l'entreprise d'une part, de leur forme juridique d'autre part.

Le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 prévoit des mesures d'accès aux marchés public au bénéfice de plusieurs catégories d'entreprises dont les profils sont proches des entreprises cibles.

D'une part, 20% des marchés publics sont réservés aux PME afin de faciliter leur accès à la commande publique<sup>23</sup>. Les PME sont aussi autorisées à se constituer en consortium ou en

groupement conjoint ou solidaire pour présenter une seule offre afin de faire face aux grandes entreprises<sup>24</sup>. Par ailleurs, les entreprises étrangères ayant accès aux marchés publics marocains peuvent se voir être contraintes par une clause du maître d'ouvrage d'effectuer une sous-traitance avec une PME de nationalité marocaine<sup>25</sup>.

Les pouvoirs publics sont conscients du rôle de plus en plus important que jouent, entre autres les coopératives et les autoentrepreneurs, dans le développement d'une économie nationale plus sociale et plus inclusive. A cet effet, l'adoption par le gouvernement du décret n° 2.19.69 du 25 avril 2019, permet aux autoentrepreneurs et aux coopératives d'accéder aux marchés publics. Ce décret complète et modifie le décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics : il ouvre l'accès des marchés publics aux autoentrepreneurs, aux coopératives et à leurs groupements au même titre que les PME<sup>26</sup>, et porte de 20 % à 30 %, la part de la commande publique que les donneurs d'ordres doivent réserver annuellement à cette catégorie de prestataires (Petites et Moyennes Entreprises, autoentrepreneurs, coopératives et leurs groupements)<sup>27</sup>.

Ce nouveau décret n°2.19.69 relatif aux marchés publics précise par ailleurs que<sup>28</sup> :

- Les offres des autoentrepreneurs et des coopératives ont la préférence en cas d'égalité avec celles d'autres soumissionnaires.
- Les offres des autoentrepreneurs et des coopératives bénéficient de la préférence nationale.
- Les marchés peuvent être répartis en lots pour permettre à ces nouvelles catégories d'accéder à la commande publique.

<sup>22</sup>Article 7 de la loi de finances de l'année budgétaire 2001. - <sup>23</sup>Article 156 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. <sup>24</sup>Article 157 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. - <sup>25</sup>Article 158 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. - <sup>26</sup>Depuis 2013, l'article 156 du Code des marchés publics prévoit une mesure d'encouragement en faveur des TPME, leur réservant 20 % de la commande publique. - <sup>27</sup>Article 156 du décret n° 2.19.69 du 25 avril 2019 relatif aux marchés publics. - <sup>28</sup>Articles 40 et 155 du décret n° 2.19.69 du 25 avril 2019 relatif aux marchés publics.

- Les donneurs d'ordres sont obligés de retenir les autoentrepreneurs et les coopératives en tant que sous-traitants quand l'adjudicataire est une entreprise étrangère ayant décidé de confier la réalisation d'une partie du marché à ces catégories de prestataires.

→ Les mesures d'accès aux marchés publics au Maroc sont orientées vers des profils types identifiables à nos entreprises cibles (sociales et inclusives), en ce qu'elles visent des formes juridiques et des tailles d'entreprises souvent occupées par ces dernières, mais l'absence de désignation de certains secteurs clés du Social & Inclusive Business par exemple, est une limite à la promotion des entreprises du secteur.

### 1.3 Fiscalité

Le Code Général des Impôts marocain accorde plusieurs exonérations pour les MPME des secteurs agricole et artisanal :

- Une exonération d'IS pour les sociétés commerciales spécialisées dans l'exploitation agricole et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 5.000.000 de dirhams sur trois années fiscales consécutives<sup>29</sup>.
- Une réduction d'IS pour les entreprises artisanales dont la production provient essentiellement d'un travail manuel et dont le bénéfice net annuel est supérieur à 1.000.000 de dirhams : elles bénéficient pour les 5 premières années consécutives d'une réduction d'IS à 20% du bénéfice net annuel<sup>30</sup>.
- Une exonération de la TVA pour les entreprises spécialisées dans la production et la vente des produits agricoles, de la pêche, et d'élevages.

De plus, les établissements privés d'enseignement ou de formation professionnelle

bénéficient en matière d'impôt sur les sociétés du même taux forfaitaire de 20% lorsque leur bénéfice net est supérieur à 1.000.000 de dirhams.

→ Du point de vue de la fiscalité, les mesures du droit positif marocain favorables aux entreprises cibles sont essentiellement tournées vers des entreprises de petites tailles des secteurs agricole, artisanal et de formation.

### 1.4 Investissement

Les mesures incitatives aux investissements pour les entreprises cibles sont peu développées au Maroc.

Au cours de la phase d'exploitation de l'entreprise, la loi de finances 2019 offre aux entreprises spécialisées dans l'exportation des produits locaux une exonération totale d'impôt sur les sociétés sur une durée de 5 ans et un taux réduit de 17,5% au-delà des 5 premières années<sup>31</sup>.

Par ailleurs, pour les programmes d'investissement qui remplissent quelques critères (un montant égal ou supérieur à 200.000 dirhams, création d'emplois stables égal ou supérieur à 250 emplois, transfert de technologie, contribution à la protection de l'environnement<sup>32</sup>, etc.) des appuis financiers sont prévus : participation aux frais de dépenses liées à la réalisation des infrastructures, aux frais de formation professionnelle, etc. Par ailleurs, si le programme d'investissement est prévu dans une zone suburbaine ou rurale (zone prioritaire), cette participation de l'Etat peut être augmentée.

→ Ces dispositions en vigueur au Maroc sont insuffisantes car, bien que dirigées vers des secteurs en lien avec le Social & Inclusive Business (produits locaux, environnement, zones

<sup>29</sup>Article 6 (I-A-29) du Code Général des Impôts en vigueur au Maroc. - <sup>30</sup>Article 6 de la loi de finances n° 70-19 pour l'année budgétaire 2019-2020 et l'article 19 (I-A) du Code Général des Impôts en vigueur au Maroc. - <sup>31</sup>Article 6 de la loi de finances n° 70-19 pour l'année budgétaire 2019-2020. - <sup>32</sup>Article 19 de la loi-cadre n° 18-95 formant charte de l'investissement en vigueur au Maroc et la loi de finances n° 70-19 pour l'année budgétaire 2019-2020.

prioritaires), elles ne ciblent pas des entreprises ayant des missions spécifiques dans ces secteurs ou disposant de traits caractéristiques (taille, capacité financière, etc.).

### 1.5 Loi relative à la charte des PME

La loi n°2000-53 relative à la charte des PME permet aux PME de bénéficier d'un soutien financier de l'Etat (technologie, R&D, etc.) dans les conditions suivantes<sup>33</sup>:

- Le projet d'investissement de l'entreprise doit être retenu dans le cadre de programmes d'actions établis par les chambres et les organisations professionnelles, les collectivités locales, les établissements d'éducation et de formation publics et privées, les organisations privées à but non lucratifs et les associations
- Le projet d'investissement ne doit pas dépasser 5.000.000 de dirhams et le ratio d'investissement par emploi des entreprises nouvellement créées doit être inférieur ou égal à 5.000 dirhams.
- Pour les entreprises ayant au moins deux années d'existence, le nombre d'employés permanent ne doit pas dépasser 50. En outre, le bilan annuel ne doit pas dépasser 10.000.000 DH et le chiffre d'affaire annuel hors taxe doit être inférieur à 15.000.000 DH.

La charte des PME prévoit aussi la mise en place de fonds de garantie pour les PME et les entreprises innovantes. L'objectif est d'appuyer les PME et les entreprises innovantes à avoir accès aux financements auprès des banques<sup>34</sup>.

→ Ces dispositions sont tournées vers les entreprises cibles en raison de leur taille et capacité financière (MPME), et du « secteur innovant » souvent caractéristique des entreprises sociales et inclusives du Maroc.

## 2. FONDS PUBLICS NATIONAUX

### 2.1 Le Fonds Hassan II

Le fonds Hassan II a été mis en place dans le cadre de la charte d'investissement, dans l'objectif d'accorder un soutien financier et technique au développement des projets pilotes et de tourisme. Le fonds propose une prise en charge partielle du coût lié au terrain et aux bâtiments nécessaires à la réalisation de nouveaux projets, dans les secteurs du textile, la sous-traitance automobile et toute activité contribuant à la préservation de l'environnement. Le fonds est éligible aux projets d'investissement de création ou d'extension d'activité dont le montant d'investissement en biens d'équipement est supérieur à 1 Million de Dh.

Le fonds est financé par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) et la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT), des acteurs qui se chargent de l'opérationnalisation de la Stratégie de Développement Touristique : Vision 2020. La SMIT cofinance avec les collectivités locales (conseil provincial ou conseil communal) et selon un plan annuel des projets structurants au niveau du territoire.

### 2.2 Fonds d'appui au financement de l'entrepreneuriat

Doté de 8 milliards de dirhams (MMDH) sur une durée de 3 ans à partir d'octobre 2019, dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat marocain, Bank Al-Maghrib et le Groupement professionnel des banques du Maroc, ce fonds est principalement destiné à soutenir les jeunes diplômés en leur facilitant l'accès aux prêts bancaires pour financer leurs projets, à appuyer les petites et moyennes entreprises opérant dans le secteur agricole et le domaine de l'export, et à permettre une meilleure intégration professionnelle et économique des travailleurs du secteur informel.

<sup>33</sup>Article 22 de la Charte des PME en vigueur au Maroc. - <sup>34</sup>Article 50 de la charte des PME.

Dans le cadre d'une convention avec l'Etat, les banques accordent des crédits à un taux de 1,75% aux porteurs de projets, ce qui constitue un effort important du Maroc pour accompagner le monde rural.

## 2.3 Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social

Le Fonds Hassan II a été mis en place le 31 janvier 2020 pour le développement économique et social au Maroc. Ce fonds est un dispositif complémentaire créé pour accompagner des actions structurantes pour l'économie et la société marocaine. Il s'agit d'un financement de 2 milliards MAD, qui finance l'entrepreneuriat dans le monde rural et promeut la création d'emplois et l'inclusion économique.

Le fonds soutient notamment des projets dans le cadre du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises, avec un taux d'intérêt plafonné à 1,75%. Les projets financés sont ceux des petites et très petites entreprises agricoles, des autoentrepreneurs, des jeunes porteurs de projets, des jeunes entreprises innovantes, et des petites exploitations agricoles (personnes physiques ou personnes morales).

Les projets éligibles peuvent être la création d'une nouvelle entreprise, une reconversion significative de l'exploitation ou un investissement innovant, compatible avec les vocations définies dans le cadre Plan Maroc Vert.

## 2.4 Fonds Innov Invest (FII)

Le Fonds Innov Invest (FII) est un dispositif de financement de l'amorçage et de l'innovation dans l'optique de renforcer l'offre de financement ciblant les startups et entreprises innovantes. Lancé en décembre 2018 et doté d'un investissement global d'environ 700 millions MAD pour les cinq

prochaines années, ce fonds géré par la Caisse centrale de garantie (CCG) comprend, entre autres, une composante de soutien à l'écosystème entrepreneurial au Maroc.

Pour la mise en œuvre de cette composante, la CCG prévoit de labelliser, pour une durée de 3 ans, 10 structures d'accompagnement au maximum, domiciliées au Maroc et assurant chacune des services d'accompagnement et/ou de financement. Les structures ainsi labellisées recevront un appui financier ainsi que la possibilité d'octroyer les produits « Innov Idea » (subventions) et « Innov Start » (prêts d'honneur) en faveur de porteurs de projets innovants.

Ce fonds s'assigne ainsi pour objectifs de dynamiser le marché du capital-risque des startups marocaines et de soutenir les jeunes entrepreneurs marocains en vue de leur permettre l'accès aux financements.

## 2.5 Seaf Morocco Growth Fund (SMGF)

Lancé en 2018, le Seaf Morocco Growth fund (SMGF) est un fonds d'investissement créé dans le cadre du Fond Innov Invest (FII) de la Caisse Centrale de Garantie qui vise à améliorer le rythme auquel les entrepreneurs réussissent à créer des entreprises au Maroc et à accélérer l'expansion des entreprises innovantes.

SMGF est géré par SEAF Morocco Capital Partners et est réglementé par l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux (AMMC) sous la désignation d'un gestionnaire d'actifs. Les principaux actionnaires du fonds sont la CCG ; la BMCE bank, Wise Venture Capital de l'USAID, le groupe Small Enterprise Assistance Funds (SEAF) et la Caisse Marocaine des Retraites (CMR).

Doté de plus de 200 millions de DH, le SMGF vise les startups innovantes, de droit marocain, qui

dégagent un fort potentiel de croissance et ciblant le marché marocain ou international. Il intervient au stade de création des startups, de post-crédation ou d'accélération de leur développement. L'horizon d'investissement du fonds, à savoir la période de détention des investissements, est entre 5 et 7 ans.

Le fonds offre deux poches d'investissement. Le premier compartiment, qui est le Seed Investment, va de 1 à 5 millions de DH. Ce compartiment représente 20% du total des investissements. Le deuxième, pour sa part, intervient dans le capital-risque (Venture capital) pour des montants allant de 8 à 15 millions de DH, et qui peut monter à 20 millions de DH.



## BIBLIOGRAPHIE

AHMED-ZAÏD Malika, ABDELKHALEK Touhami, OUELHAZI Zied, L'économie sociale et solidaire au Maghreb : quelles réalités pour quel avenir?, Rapport pour l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen – IPEMED, 2013, p. 20.

AMIC, Rapport sur le capital investissement, 2016.

AMRANI Yousra, 20.000 coopératives sont recensées au niveau national, dont 2.600 gérées par des femmes, publié sur « Le Matin » le 21 septembre 2018. V.<https://lematin.ma/journal/2018/20000-cooperatives-recensees-niveau-national-dont-2600-gerees-femmes/301184.html>

Banque Africaine de Développement, Perspectives économiques en Afrique 2019, 2019, p. XV

Banque Mondiale, La Finance au service de l'Afrique, 2007

Banque Mondiale, SME Finance Forum & IFC, MSME FINANCE GAP: Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets, 2017.

BEI, Le secteur bancaire en Afrique. De l'inclusion financière à la stabilité financière, 2018, p. 164.

Bureau International du Travail, Évaluation nationale du Développement de l'Entrepreneuriat féminin au Maroc : Situation et Recommandations, 2016, p. 18.

Charte des PME en vigueur au Maroc : Art. 22, 50.

Code des marchés publics : Art. 156.

Code Général des Impôts en vigueur au Maroc : Art. 6 (I-A-29), 7, 19 (I-A).

Constitution du Royaume du Maroc, publiée le 17 juin 2011, Bulletin officiel, Royaume du Maroc : Art. 1er. Conseil Économique social et environnemental, Les soins de santé de base : Vers un accès équitable et généralisé, 2013

Conseil Economique, Social et Environnemental, Économie sociale et solidaire : un levier pour une croissance inclusive, Auto-Saisine n° 19/2015, 2015, p. 6.

DAHMAN-SAIDI Myriam, L'économie sociale et solidaire au Maroc, publié sur BSI Economics en 2015.

Dahir n°1-15-83 du 7 juillet 2015, portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions, Royaume du Maroc, 2015 : Art. 82.

Décret n° 2.19.69 du 25 avril 2019 relatif aux marchés publics : Art. 40, 155, 156.

Décret n°2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics : Art. 156, 157, 158.

FMI, Perspectives économiques régionales. L'Afrique Subsaharienne, octobre 2019.

Global Accelerator Learning Initiative (GALI), Accelerating Startups in Emerging Markets, 2017, Washington DC V.<https://www.galidata.org/assets/report/pdf/Accelerating%20Startups%20in%20Emerging%20Markets.pdf>

HANFF E. & Collectif Afric'innov, Enjeux et Opportunités des incubateurs en Afrique de l'Ouest, Guide Pratique pour tout comprendre sur les structures d'accompagnement des entrepreneurs dans le contexte ouest-africain, 2018.

Haut-Commissariat au Plan, Enquête nationale sur le secteur informel 2013/2014, 2014, Royaume du Maroc, p. 291.

IMAM Patrick, L'économie informelle en Afrique Subsaharienne, 2017.

IRAQI Fahd, Maroc : l'économie informelle évaluée à 170 milliards de dirhams, publié sur « Jeune Afrique » le 16 avril 2018. V.<https://www.jeuneafrique.com/551348/economie/maroc-leconomie-informelle-evaluee-a-170-milliards-de-dirhams/>

Loi-cadre n° 18-95 de 1995 formant charte de l'investissement en vigueur au Maroc : Art. 19.

Loi de finances de l'année budgétaire 2001 : Art. 7.

Loi de finances n° 70-19 pour l'année budgétaire 2019-2020 : Art. 6.

Loi n°112-12 relative aux coopératives en vigueur au Maroc de 2012 : Art. 7 Al. 1er.

Ministère des Affaires économiques et générales, Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020, Royaume du Maroc, 2011, p. 68.

Ministère du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale, sur la Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020, Royaume du Maroc.

Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement, Plan gouvernemental pour l'Égalité, ICRAM 2 (2017-2021), Royaume du Maroc, p. 96.

The SDG Center for Africa, SDG Financing for Africa: Key Propositions and Areas of Engagement, 2017, p. 8

The SDG Center for Africa, Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check, 2017, p. 96

UNEP FI ATF, Banking on Value: A New Approach to Credit Risk in Africa, 2007.

---

UNEP FI ATF, Innovative financing for small and medium enterprises in Africa, 2008.



## ACRONYMES

<b>ADA</b>	Agence de Développement de l'Agriculture
<b>ADD</b>	Agence de Développement du Digital
<b>ADS</b>	Agence de Développement Social
<b>AECID</b>	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
<b>AMAPPE</b>	Association Marocaine d'Appui à la Promotion de la Petite Entreprise
<b>AMIC</b>	Association Marocaine des Investisseurs en Capital
<b>ANAPEC</b>	Agence Nationale de Promotion de l'emploi et des Compétences
<b>APALD</b>	Autorité pour la Parité et la Lutte contre toutes les Formes de Discrimination
<b>APEBI</b>	Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'off-shoring
<b>AVEC</b>	Associations Villageoises d'Epargne et Crédit
<b>BMCE</b>	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
<b>BMCI</b>	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
<b>CGEM</b>	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
<b>CCG</b>	Caisse Centrale de Garantie
<b>CESE</b>	Conseil Economique, Social et Environnemental
<b>CIRIEC</b>	Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative
<b>CEBSG</b>	Centre d'Excellence en Budgétisation Sensible au Genre
<b>CRI</b>	Centres Régionaux d'Investissement
<b>DANIDA</b>	Agence danoise pour le développement international
<b>EMESSE</b>	Espace Marocain de l'Economie Sociale Solidaire et Environnementale
<b>ESMED</b>	Economie Sociale et Solidaire en Méditerranée
<b>FIJEV</b>	Forum International Jeunesse et Emploi Vert
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire Internationale
<b>GALI</b>	Global Accelerator Learning Initiative

<b>INDH</b>	Initiative Nationale de Développement Humain
<b>INAISE</b>	Association internationale des investisseurs en économie sociale
<b>MCIC</b>	Morocco Climate Innovation Center
<b>MSEC</b>	Moroccan Start-up Ecosystem Catalysts
<b>MSES</b>	Moroccan Social Entrepreneurship Summit
<b>OCP</b>	Office Chérifien des Phosphates
<b>ODCo</b>	Office de Développement et de Coopération
<b>ODD</b>	Objectifs de développement Durable
<b>PDRESS</b>	Plans de Développement Régional de l'Économie Sociale et Solidaire
<b>RAESS</b>	Réseau Africain de l'Économie Sociale et Solidaire
<b>RAMED</b>	Régime d'Assistance Médicale
<b>REMESS</b>	Réseau Marocain de l'Économie Sociale et Solidaire
<b>RIPESS</b>	Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale Solidaire
<b>SDOQ</b>	Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité
<b>SIDI</b>	Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement
<b>SI-MENA</b>	Stabilisation et développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord
<b>SMIT</b>	Société Marocaine d'Ingénierie Touristique
<b>UNIMED</b>	Union des Universités de la Méditerranée
<b>UNOPS</b>	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (en anglais : United Nations Office for Project Services, UNOPS)









# DIAGNOSTIC

## Social & Inclusive Business

[www.mouves.org](http://www.mouves.org) | [contact@mouves.org](mailto:contact@mouves.org)



MOUVEMENT DES  
ENTREPRENEURS  
SOCIAUX

Un projet financé par

